

# T3 2022

# Rapport trimestriel

40 semaines closes le 8 octobre 2022

**WESTON** GEORGE  
WESTON  
LIMITÉE

DEPUIS  
**1882**

---

#### Notes de bas de page

---

- 1) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 de la société.
  - 2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de George Weston Limitée. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».
  - 3) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude.
  - 4) À lire en parallèle avec la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 de la société.
-

# Rapport de gestion

|     |   |    |
|-----|---|----|
| 1.  | Performance financière globale  | 6  |
| 1.1 | Résultats d'exploitation consolidés   | 7  |
| 1.2 | Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)                | 15 |
| 2.  | Résultats des secteurs d'exploitation à présenter                               | 16 |
| 2.1 | Résultats d'exploitation de Loblaw  | 16 |
| 2.2 | Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix                                 | 20 |
| 3.  | Situation de trésorerie et sources de financement                               | 22 |
| 3.1 | Flux de trésorerie  | 22 |
| 3.2 | Situation de trésorerie   | 24 |
| 3.3 | Composantes de la dette totale  | 25 |
| 3.4 | Situation financière  | 28 |
| 3.5 | Notations   | 29 |
| 3.6 | Capital social  | 30 |
| 3.7 | Arrangements hors bilan   | 32 |
| 4.  | Résultats d'exploitation trimestriels   | 33 |
| 5.  | Contrôle interne à l'égard de l'information financière                          | 35 |
| 6.  | Risques d'entreprise et gestion des risques                                     | 35 |
| 7.  | Perspectives  | 35 |
| 8.  | Mesures financières non conformes aux PCGR                                      | 36 |
| 8.1 | Mesures financières non conformes aux PCGR – Principal rapprochement comparatif | 47 |
| 9.  | Énoncés prospectifs   | 50 |
| 10. | Informations supplémentaires  | 51 |

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2022 de la société et les notes y afférentes du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2021 de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2022 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. L'incidence de la vente de Weston Foods et les résultats de Weston Foods, déduction faite des éliminations intersectorielles, ont été présentés séparément comme des activités abandonnées dans les résultats de la société. Voir la note 5, « Activités abandonnées », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société et les notes y afférentes du présent rapport trimestriel pour obtenir des précisions.

Sauf indication contraire, toute l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales au titre des activités poursuivies, tandis que le terme « siège social de GWL » sert à désigner les résultats financiers non consolidés et les mesures de GWL, comme les dividendes versés par GWL à ses actionnaires ou les flux de trésorerie reçus par GWL grâce à ses entreprises en exploitation. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 192 du Rapport annuel de 2021 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Perspectives » et la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 21 novembre 2022.

# Aperçu

## Faits saillants financiers

Au 8 octobre 2022, au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021 ou pour les périodes de 16 semaines closes à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

### Résultats consolidés

| PRODUITS   | RÉSULTAT D'EXPLOITATION  | MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA <sup>1)</sup>   | MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA <sup>1)</sup> (%)  |
|--|--|---|--|
| <b>17 520 \$</b><br><b>+8,2 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021   | <b>1 474 \$</b><br><b>+31,0 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021   | <b>1 951 \$</b><br><b>+9,6 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021   | <b>11,1 %</b><br><b>+10 pdb</b><br>par rapport<br>au T3 2021   |
| <b>BÉNÉFICE NET DISPONIBLE<br/>AUX PORTEURS D' ACTIONS<br/>ORDINAIRES LIÉ AUX<br/>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>              | <b>MONTANT AJUSTÉ DU<br/>BÉNÉFICE NET DISPONIBLE<br/>AUX PORTEURS D' ACTIONS<br/>ORDINAIRES<sup>1)</sup> LIÉ AUX<br/>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b> | <b>BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR<br/>ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX<br/>ACTIVITÉS POURSUIVIES<br/>(en dollars)</b> | <b>MONTANT AJUSTÉ DU<br/>BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR<br/>ACTION ORDINAIRE<sup>1)</sup> LIÉ<br/>AUX ACTIVITÉS<br/>POURSUIVIES (\$)</b>   |
| <b>889 \$</b><br><b>+273,5 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021  | <b>453 \$</b><br><b>+24,1 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021   | <b>6,14 \$</b><br><b>+288,6 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021  | <b>3,12 \$</b><br><b>+28,4 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021  |
| <b>Siège social de GWL<sup>2)</sup></b>  |  |   |  |
| <b>ENTRÉES NETTES LIÉES AUX<br/>ENTREPRISES EN<br/>EXPLOITATION<sup>1)</sup> PROVENANT<br/>DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b> | <b>FLUX DE TRÉSORERIE<br/>DISPONIBLES<sup>1)</sup> DU SIÈGE<br/>SOCIAL DE GWL<sup>2)</sup> LIÉS AUX<br/>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>              | <b>DIVIDENDES TRIMESTRIELS<br/>DÉCLARÉS PAR ACTION<br/>(en dollars)</b>                               | <b>TRÉSORERIE ET<br/>ÉQUIVALENTS DE<br/>TRÉSORERIE ET<br/>PLACEMENTS À COURT<br/>TERME DU SIÈGE SOCIAL<br/>DE GWL<sup>2)</sup></b> |
| <b>222 \$</b><br><b>+7,2 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021  | <b>374 \$</b><br><b>+30,8 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021   | <b>0,66 \$</b><br><b>+10,0 %</b><br>par rapport<br>au T3 2021   | <b>888 \$</b><br><b>-33,6 %</b><br>par rapport<br>au T4 2021   |

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

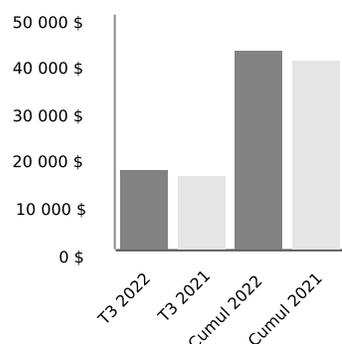
2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

# Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021.  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

## PRODUITS

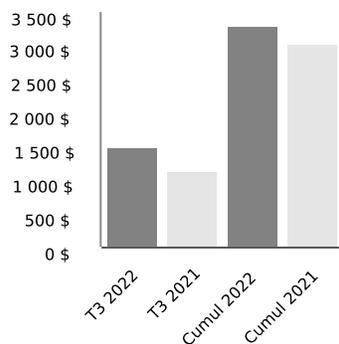


|                   |                  |               |
|-------------------|------------------|---------------|
| <b>T3 2022</b>    | <b>17 520 \$</b> |               |
| T3 2021           | 16 192 \$        | <b>+8,2 %</b> |
| <b>Cumul 2022</b> | <b>42 906 \$</b> |               |
| Cumul 2021        | 40 846 \$        | <b>+5,0 %</b> |

### Notre performance

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, en raison de la croissance de Loblaw.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION



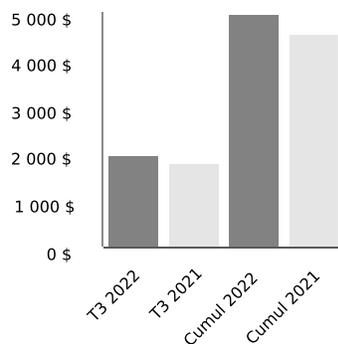
|                   |                 |                |
|-------------------|-----------------|----------------|
| <b>T3 2022</b>    | <b>1 474 \$</b> |                |
| T3 2021           | 1 125 \$        | <b>+31,0 %</b> |
| <b>Cumul 2022</b> | <b>3 289 \$</b> |                |
| Cumul 2021        | 3 018 \$        | <b>+9,0 %</b>  |

### Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au troisième trimestre de 2022 en raison de l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw.

Le résultat d'exploitation a augmenté pour l'exercice à ce jour en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw, laquelle a été en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement.

## MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>



|                   |                 |               |
|-------------------|-----------------|---------------|
| <b>T3 2022</b>    | <b>1 951 \$</b> |               |
| T3 2021           | 1 780 \$        | <b>+9,6 %</b> |
| <b>Cumul 2022</b> | <b>4 961 \$</b> |               |
| Cumul 2021        | 4 542 \$        | <b>+9,2 %</b> |

### Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, ce qui s'explique principalement par l'augmentation enregistrée par Loblaw.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour en raison essentiellement d'une amélioration du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

## MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA<sup>1)</sup> (%)

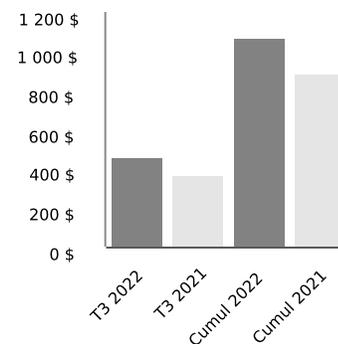
**11,1 %** +10 pdb

par rapport au T3 2021

**T3 2022**  
**11,6 %** +50 pdb

**Cumul 2022** par rapport à 2021

## MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES<sup>1)</sup> LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES



|                   |                 |                |
|-------------------|-----------------|----------------|
| <b>T3 2022</b>    | <b>453 \$</b>   |                |
| T3 2021           | 365 \$          | <b>+24,1 %</b> |
| <b>Cumul 2022</b> | <b>1 063 \$</b> |                |
| Cumul 2021        | 885 \$          | <b>+20,1 %</b> |

### Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies a augmenté au troisième trimestre de 2022 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw.

L'augmentation enregistrée pour l'exercice à ce jour découle de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et d'une diminution du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup>.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies a augmenté au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour en raison de l'amélioration du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

## MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE<sup>1)</sup> LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (\$)

**3,12 \$** +28,4 %

par rapport au T3 2021

**T3 2022**  
**7,24 \$** +24,2 %

**Cumul 2022** par rapport à 2021

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

## Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL<sup>2)</sup> liés aux activités poursuivies

Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL<sup>2)</sup> liés aux activités poursuivies sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

| (en millions de dollars)   | 16 semaines closes les |               | 40 semaines closes les |                           |
|--|------------------------|---------------|------------------------|---------------------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 <sup>3)</sup> |
| Dividendes de Loblaw   | 139 \$                 | 124 \$        | 203 \$                 | 185 \$                    |
| Distributions de Propriétés de Choix   | 83                     | 83            | 248                    | 248                       |
| <b>Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation<sup>1)</sup> du siège social de GWL<sup>2)</sup> provenant des activités poursuivies</b> | <b>222 \$</b>          | <b>207 \$</b> | <b>451 \$</b>          | <b>433 \$</b>             |
| Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw  | 190                    | 136           | 509                    | 474                       |
| Siège social de GWL, financement et autres coûts <sup>1)</sup>   | (14)                   | (44)          | (116)                  | (115)                     |
| Impôt sur le résultat payé   | (24)                   | (13)          | (152)                  | (27)                      |
| <b>Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL<sup>2)</sup> liés aux activités poursuivies</b>                            | <b>374 \$</b>          | <b>286 \$</b> | <b>692 \$</b>          | <b>765 \$</b>             |

i) Inclus au poste « Autres et intersectoriel », le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

Au 8 octobre 2022, au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021 ou pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

### ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION<sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL<sup>2)</sup> PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

|               |                        |
|---------------|------------------------|
| <b>222 \$</b> | <b>+7,2 %</b>          |
| T3 2022       | par rapport au T3 2021 |
| <b>451 \$</b> | <b>+4,2 %</b>          |
| Cumul 2022    | par rapport à 2021     |

#### Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation provenant des activités poursuivies ont augmenté au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour en raison d'une hausse des dividendes reçus de Loblaw.

### FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL<sup>2)</sup> LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

|               |                        |
|---------------|------------------------|
| <b>374 \$</b> | <b>+30,8 %</b>         |
| T3 2022       | par rapport au T3 2021 |
| <b>692 \$</b> | <b>-9,5 %</b>          |
| Cumul 2022    | par rapport à 2021     |

#### Notre performance

L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 est principalement attribuable à la hausse du produit de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, en partie contrebalancée par la hausse des impôts sur le résultat payés.

La diminution enregistrée pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à la hausse des impôts payés, en partie contrebalancée par l'accroissement du produit de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL<sup>2)</sup>

|               |                        |
|---------------|------------------------|
| <b>888 \$</b> | <b>-33,6 %</b>         |
| T3 2022       | par rapport au T4 2021 |

#### Notre performance

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme du siège social de GWL<sup>2)</sup> tiennent compte du produit de la cession des activités de Weston Foods en 2021. La diminution enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2021 est surtout attribuable au remboursement de la facilité de crédit de GWL au premier trimestre de 2022, aux flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL liés aux activités poursuivies et aux dividendes versés sur les actions ordinaires.

# Rapport de gestion

## 1. Performance financière globale

Loblaw a affiché une performance financière et opérationnelle positive en continuant à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux tout en poursuivant ses initiatives de croissance et d'efficacités et en renforçant son leadership en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les forces inflationnistes mondiales ont continué à entraîner une augmentation du coût des aliments au cours du trimestre. Les efforts de Loblaw visant à modérer les augmentations de coûts et à offrir une valeur supérieure aux clients grâce à son programme PC Optimum<sup>MC</sup> et à ses promotions se sont traduits par des ventes solides et des marges brutes stables dans le secteur de l'alimentation au détail. Les ventes ont été soutenues par la forte performance des bannières à escompte, telles que No Frills<sup>MD</sup> et Real Canadian Superstore<sup>MD</sup>, et par la tendance continue à opter pour les marques contrôlées, notamment le Choix du Président<sup>MD</sup> et sans nom<sup>MD</sup>. Dans le secteur des pharmacies au détail, les produits ont bénéficié de la hausse des ventes dans les catégories dont les marges sont plus élevées, comme les produits de beauté ainsi les produits pour la toux et le rhume. En dépit d'un contexte économique difficile, Loblaw fait en sorte que les Canadiens bénéficient de ses actifs uniques et travaille sans relâche pour répondre aux attentes des clients en matière de valeur.

Propriétés de Choix a enregistré de solides résultats opérationnels et financiers au troisième trimestre, en raison d'un taux d'occupation presque maximal dans ses catégories d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels et d'une forte croissance des actifs comparables. Propriétés de Choix a fait progresser ses initiatives d'aménagement d'immeubles industriels et d'immeubles à vocation mixte, en libérant de la valeur grâce aux importantes étapes franchies en ce qui a trait au zonage et à l'autorisation de deux projets d'aménagement. Propriétés de Choix demeure bien positionnée malgré le contexte économique actuel, grâce à ses locataires de grande qualité, à son portefeuille de détaillants de produits de première nécessité et à son bilan parmi les meilleurs de l'industrie.

## 1.1 Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées   | 16 semaines closes les |                  |                      |                     | 40 semaines closes les |                  |                      |                     |
|---|------------------------|------------------|----------------------|---------------------|------------------------|------------------|----------------------|---------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021      | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021      | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| <b>Produits</b>   | <b>17 520 \$</b>       | <b>16 192 \$</b> | <b>1 328 \$</b>      | <b>8,2 %</b>        | <b>42 906 \$</b>       | <b>40 846 \$</b> | <b>2 060 \$</b>      | <b>5,0 %</b>        |
| <b>Résultat d'exploitation</b>  | <b>1 474 \$</b>        | <b>1 125 \$</b>  | <b>349 \$</b>        | <b>31,0 %</b>       | <b>3 289 \$</b>        | <b>3 018 \$</b>  | <b>271 \$</b>        | <b>9,0 %</b>        |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>   | <b>1 951 \$</b>        | 1 780 \$         | 171 \$               | 9,6 %               | <b>4 961 \$</b>        | 4 542 \$         | 419 \$               | 9,2 %               |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>   | <b>11,1 %</b>          | 11,0 %           |                      |                     | <b>11,6 %</b>          | 11,1 %           |                      |                     |
| <b>Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles<sup>1)</sup></b>   | <b>729 \$</b>          | <b>704 \$</b>    | <b>25 \$</b>         | <b>3,6 %</b>        | <b>1 830 \$</b>        | <b>1 770 \$</b>  | <b>60 \$</b>         | <b>3,4 %</b>        |
| <b>Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières</b>   | <b>13 \$</b>           | <b>412 \$</b>    | <b>(399) \$</b>      | <b>(96,8) %</b>     | <b>(3) \$</b>          | <b>1 460 \$</b>  | <b>(1 463) \$</b>    | <b>(100,2) %</b>    |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>  | <b>290 \$</b>          | 287 \$           | 3 \$                 | 1,0 %               | <b>768 \$</b>          | 797 \$           | (29) \$              | (3,6) %             |
| <b>Impôt sur le résultat</b>  | <b>276 \$</b>          | <b>200 \$</b>    | <b>76 \$</b>         | <b>38,0 %</b>       | <b>618 \$</b>          | <b>566 \$</b>    | <b>52 \$</b>         | <b>9,2 %</b>        |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>   | <b>283 \$</b>          | 252 \$           | 31 \$                | 12,3 %              | <b>754 \$</b>          | 647 \$           | 107 \$               | 16,5 %              |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif <sup>1)</sup>   | <b>26,1 %</b>          | 26,7 %           |                      |                     | <b>27,5 %</b>          | 27,4 %           |                      |                     |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies</b>  | <b>903 \$</b>          | <b>252 \$</b>    | <b>651 \$</b>        | <b>258,3 %</b>      | <b>1 926 \$</b>        | <b>325 \$</b>    | <b>1 601 \$</b>      | <b>492,6 %</b>      |
| <b>Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>  | <b>889 \$</b>          | <b>124 \$</b>    | <b>765 \$</b>        | <b>616,9 %</b>      | <b>1 886 \$</b>        | <b>170 \$</b>    | <b>1 716 \$</b>      | <b>1 009,4 %</b>    |
| <b>Activités poursuivies</b>  | <b>889 \$</b>          | <b>238 \$</b>    | <b>651 \$</b>        | <b>273,5 %</b>      | <b>1 892 \$</b>        | <b>291 \$</b>    | <b>1 601 \$</b>      | <b>550,2 %</b>      |
| <b>Activités abandonnées</b>  | <b>– \$</b>            | <b>(114) \$</b>  | <b>114 \$</b>        | <b>100,0 %</b>      | <b>(6) \$</b>          | <b>(121) \$</b>  | <b>115 \$</b>        | <b>95,0 %</b>       |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies | <b>453 \$</b>          | 365 \$           | 88 \$                | 24,1 %              | <b>1 063 \$</b>        | 885 \$           | 178 \$               | 20,1 %              |
| <b>Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)</b>  | <b>6,14 \$</b>         | <b>0,82 \$</b>   | <b>5,32 \$</b>       | <b>648,8 %</b>      | <b>12,89 \$</b>        | <b>1,10 \$</b>   | <b>11,79 \$</b>      | <b>1 071,8 %</b>    |
| <b>Activités poursuivies</b>  | <b>6,14 \$</b>         | <b>1,58 \$</b>   | <b>4,56 \$</b>       | <b>288,6 %</b>      | <b>12,93 \$</b>        | <b>1,90 \$</b>   | <b>11,03 \$</b>      | <b>580,5 %</b>      |
| <b>Activités abandonnées</b>  | <b>– \$</b>            | <b>(0,76) \$</b> | <b>0,76 \$</b>       | <b>100,0 %</b>      | <b>(0,04) \$</b>       | <b>(0,80) \$</b> | <b>0,76 \$</b>       | <b>95,0 %</b>       |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies (en dollars)                    | <b>3,12 \$</b>         | 2,43 \$          | 0,69 \$              | 28,4 %              | <b>7,24 \$</b>         | 5,83 \$          | 1,41 \$              | 24,2 %              |

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 151 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (155 millions de dollars en 2021) et de 382 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (389 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark Health Group (« Lifemark »).

# Rapport de gestion

## BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

Au troisième trimestre de 2022, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 889 millions de dollars (6,14 \$ par action ordinaire), en hausse de 651 millions de dollars (4,56 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation reflète l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 563 millions de dollars (3,87 \$ par action ordinaire) et une amélioration de 88 millions de dollars (0,69 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société, comme il est décrit ci-dessous.

- L'incidence favorable nette de 563 millions de dollars (3,87 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
  - l'incidence favorable de 329 millions de dollars (2,27 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la diminution du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2022;
  - l'incidence favorable de 227 millions de dollars (1,58 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable principalement à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
  - l'incidence favorable de 64 millions de dollars (0,43 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw comptabilisé à l'exercice précédent. La société a réglé la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021;facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence défavorable de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») de 64 millions de dollars (0,45 \$ par action ordinaire), en raison d'une baisse du cours des parts de catégorie B d'Allied au troisième trimestre de 2022.
- L'amélioration de 88 millions de dollars (0,69 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société est attribuable essentiellement à la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,12 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies s'est établi à 453 millions de dollars, en hausse de 88 millions de dollars, ou 24,1 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2021, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies s'est établi à 3,12 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de 2022, en hausse de 0,69 \$ par action ordinaire, ou 28,4 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. La hausse est attribuable à la performance favorable enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 1 892 millions de dollars (12,93 \$ par action ordinaire), comparativement à 291 millions de dollars (1,90 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2021. L'augmentation de 1 601 millions de dollars (11,03 \$ par action ordinaire) reflète l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 1 423 millions de dollars (9,62 \$ par action ordinaire) et une amélioration de 178 millions de dollars (1,41 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société, comme il est décrit ci-dessous.

- L'incidence favorable nette de 1 423 millions de dollars (9,62 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
  - l'incidence favorable de 1 239 millions de dollars (8,39 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la diminution du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2022;
  - l'incidence favorable de 222 millions de dollars (1,58 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable principalement à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
  - l'incidence favorable de 160 millions de dollars (1,06 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw comptabilisé à l'exercice précédent;

- le recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars (0,32 \$ par action ordinaire) lié à la réévaluation de soldes d'impôt différé au titre de la cession de six actifs de bureaux (la « vente d'actifs de bureaux ») par Propriétés de Choix à Allied. Voir la rubrique 2.2, « Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix », du présent rapport de gestion pour plus de précisions;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable de 210 millions de dollars (1,45 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied, en raison d'une baisse du cours des parts de catégorie B d'Allied entre la clôture de la vente d'actifs de bureaux à Allied, le 31 mars 2022, et la clôture du troisième trimestre de 2022;
  - l'incidence défavorable de 45 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) de la charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à Loblaw. Voir la rubrique 2.1, « Résultats d'exploitation de Loblaw », du présent rapport de gestion pour plus de précisions.
- L'amélioration de 178 millions de dollars (1,41 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société est attribuable essentiellement à la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et à la diminution du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup>.
  - Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,25 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 063 millions de dollars, en hausse de 178 millions de dollars, ou 20,1 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2021, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies s'est établi à 7,24 \$ par action ordinaire pour le troisième trimestre de 2022, en hausse de 1,41 \$ par action ordinaire, ou 24,2 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. La hausse est attribuable à la performance favorable enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

## PRODUITS

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées | 16 semaines closes les |             | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 40 semaines closes les |             | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|---|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |                      |                     | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |                      |                     |
| Loblaw  | 17 388 \$              | 16 050 \$   | 1 338 \$             | 8,3 %               | 42 497 \$              | 40 413 \$   | 2 084 \$             | 5,2 %               |
| Propriétés de Choix   | 309 \$                 | 316 \$      | (7) \$               | (2,2) %             | 950 \$                 | 967 \$      | (17) \$              | (1,8) %             |
| Autres et intersectoriel  | (177) \$               | (174) \$    |                      |                     | (541) \$               | (534) \$    |                      |                     |
| Chiffres consolidés   | 17 520 \$              | 16 192 \$   | 1 328 \$             | 8,2 %               | 42 906 \$              | 40 846 \$   | 2 060 \$             | 5,0 %               |

Les produits ont augmenté de 1 328 millions de dollars, ou 8,2 %, au troisième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2021 pour s'établir à 17 520 millions de dollars. La hausse des produits au troisième trimestre de 2022 tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 8,3 % découlant de l'augmentation de 8,3 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement de l'augmentation de 1 299 millions de dollars, ou 8,2 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de l'augmentation de 53 millions de dollars des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables ainsi que des produits de 120 millions de dollars provenant de Lifemark Health Group (« Lifemark »).
- Incidence négative d'un montant négligeable découlant de la diminution de 2,2 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 7 millions de dollars est attribuable principalement aux produits abandonnés en raison de la vente d'actifs de bureaux, comme il est décrit à la rubrique 2.2, « Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix », du présent rapport de gestion, en partie contrebalancés par l'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels attribuable à la hausse des taux d'occupation et aux taux de location plus élevés et par les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés.

# Rapport de gestion

Les produits ont augmenté de 2 060 millions de dollars, ou 5,0 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 42 906 millions de dollars. La hausse des produits tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 5,1 % découlant de l'augmentation de 5,2 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement de la diminution de 2 015 millions de dollars, ou 5,1 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de l'augmentation de 99 millions de dollars des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison principalement de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables des secteurs de l'alimentation et des pharmacies ainsi que des produits de 169 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition.
- Incidence négative d'un montant négligeable découlant de la diminution de 1,8 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 17 millions de dollars est attribuable essentiellement aux produits abandonnés en raison de la vente d'actifs de bureaux, en partie contrebalancés par l'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels attribuable à la hausse des taux d'occupation et aux taux de location plus élevés et par les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées | 16 semaines closes les |             |                      |                     | 40 semaines closes les |             |                      |                     |
|---|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Loblaw  | 989 \$                 | 861 \$      | 128 \$               | 14,9 %              | 2 465 \$               | 2 226 \$    | 239 \$               | 10,7 %              |
| Propriétés de Choix   | 501 \$                 | 276 \$      | 225 \$               | 81,5 %              | 679 \$                 | 1 064 \$    | (385) \$             | (36,2) %            |
| Autres et intersectoriel  | (16) \$                | (12) \$     |                      |                     | 145 \$                 | (272) \$    |                      |                     |
| Chiffres consolidés   | 1 474 \$               | 1 125 \$    | 349 \$               | 31,0 %              | 3 289 \$               | 3 018 \$    | 271 \$               | 9,0 %               |

Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 474 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 349 millions de dollars, ou 31,0 %, comparativement à celui de 1 125 millions de dollars inscrit au troisième trimestre de 2021. Cette hausse reflète essentiellement l'incidence favorable nette de 207 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et l'amélioration de 142 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence favorable nette de 207 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est attribuable principalement aux facteurs suivants :
  - l'incidence favorable de 272 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement; facteur en partie contrebalancé par :
  - l'incidence défavorable de 69 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied.
- l'amélioration de 142 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle de ce qui suit :
  - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail; facteur en partie contrebalancé par :
  - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 3 289 millions de dollars, en hausse de 271 millions de dollars, ou 9,0 %, comparativement à celui de 3 018 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2021. Cette hausse reflète essentiellement l'amélioration de 352 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 81 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 352 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle de ce qui suit :
  - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, contrebalancée en partie par la diminution de la performance du secteur Services financiers; facteur en partie contrebalancé par :
  - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw.

- l'incidence défavorable nette de 81 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est attribuable principalement aux facteurs suivants :
  - l'incidence défavorable de 228 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
  - l'incidence défavorable de 111 millions de dollars de la charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à Loblaw;
 facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence favorable de 266 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement.

### MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées | 16 semaines closes les |             |                      |                     | 40 semaines closes les |             |                      |                     |
|---|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Loblaw  | 1 844 \$               | 1 672 \$    | 172 \$               | 10,3 %              | 4 682 \$               | 4 257 \$    | 425 \$               | 10,0 %              |
| Propriétés de Choix   | 223 \$                 | 226 \$      | (3) \$               | (1,3) %             | 674 \$                 | 674 \$      | – \$                 | – %                 |
| Autres et intersectoriel  | (116) \$               | (118) \$    |                      |                     | (395) \$               | (389) \$    |                      |                     |
| Chiffres consolidés   | 1 951 \$               | 1 780 \$    | 171 \$               | 9,6 %               | 4 961 \$               | 4 542 \$    | 419 \$               | 9,2 %               |

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 171 millions de dollars, ou 9,6 %, au troisième trimestre de 2022 comparativement à celui de 1 780 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 1 951 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 9,7 % découlant d'une augmentation de 10,3 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw, contrebalancée en partie par une diminution de la performance du secteur Services financiers. L'amélioration enregistrée par le secteur Vente au détail de Loblaw découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse défavorable des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence négative de 0,2 % attribuable à une diminution de 1,3 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix en raison essentiellement de la diminution des produits dont il est question ci-dessus et de la hausse des frais de vente et charges générales et administratives, en partie contrebalancées par les produits de distribution découlant du placement dans des titres immobiliers d'Allied.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 419 millions de dollars, ou 9,2 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à celui de 4 542 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 4 961 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 9,4 % découlant d'une augmentation de 10,0 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw, contrebalancée en partie par une diminution de la performance du secteur Services financiers de Loblaw. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse défavorable des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix est demeuré inchangé par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, les produits de distribution découlant du placement dans des titres immobiliers d'Allied et de la diminution des provisions pour pertes de crédit attendues ayant été contrebalancés par la diminution des produits dont il est question ci-dessus et par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives.

# Rapport de gestion

## AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées | 16 semaines closes les |             |                      |                     | 40 semaines closes les |             |                      |                     |
|---|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Loblaw  | 864 \$                 | 817 \$      | 47 \$                | 5,8 %               | 2 128 \$               | 2 041 \$    | 87 \$                | 4,3 %               |
| Propriétés de Choix   | – \$                   | 1 \$        | (1) \$               | (100,0) %           | 2 \$                   | 3 \$        | (1) \$               | (33,3) %            |
| Autres et intersectoriel  | (135) \$               | (114) \$    |                      |                     | (300) \$               | (274) \$    |                      |                     |
| Chiffres consolidés   | 729 \$                 | 704 \$      | 25 \$                | 3,6 %               | 1 830 \$               | 1 770 \$    | 60 \$                | 3,4 %               |

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 25 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 729 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 830 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte d'un amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) et de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021), respectivement, des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark comptabilisé par Loblaw. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 29 millions de dollars au troisième trimestre et de 67 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison essentiellement d'une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des actifs loués de Loblaw.

## CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES (PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées | 16 semaines closes les |             |                      |                     | 40 semaines closes les |             |                      |                     |
|---|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières        | 13 \$                  | 412 \$      | (399) \$             | (96,8) %            | (3) \$                 | 1 460 \$    | (1 463) \$           | (100,2) %           |
| Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie                | 277                    | (52)        | 329                  | 632,7 %             | 760                    | (479)       | 1 239                | 258,7 %             |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw | –                      | (73)        | 73                   | 100,0 %             | –                      | (184)       | 184                  | 100,0 %             |
| Recouvrement lié à Glenhuron  | –                      | –           | –                    | – %                 | 11                     | –           | 11                   | 100,0 %             |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>  | 290 \$                 | 287 \$      | 3 \$                 | 1,0 %               | 768 \$                 | 797 \$      | (29) \$              | (3,6) %             |

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en baisse de 399 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2021. La diminution reflète essentiellement l'incidence favorable de 402 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 3 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup>. Pour l'exercice à ce jour, les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 3 millions de dollars, comparativement à des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 1 460 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. La variation de 1 463 millions de dollars reflète essentiellement l'incidence favorable de 1 434 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus et une diminution de 29 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup>.

Les éléments d'ajustement au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'ajustement favorable de 329 millions de dollars et de 1 239 millions de dollars, respectivement, d'un exercice à l'autre, de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2022.

La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> a augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix, y compris une pénalité de remboursement anticipé de 7 millions de dollars comptabilisée par Loblaw;
- l'augmentation des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'augmentation des produits d'intérêts attribuable aux taux d'intérêt plus élevés et à l'accroissement du solde impayé des prêts hypothécaires et prêts de Propriétés de Choix;
- la diminution des charges d'intérêts au titre des ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement au règlement total de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> a diminué de 29 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts attribuable aux taux d'intérêt plus élevés et à l'accroissement du solde impayé des prêts hypothécaires et prêts de Propriétés de Choix;
- la diminution des charges d'intérêts au titre des ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement au règlement total de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021; c
- le recul des charges d'intérêts sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel;
- une diminution des charges d'intérêts sur les obligations locatives liées à Loblaw, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel »;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'augmentation des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix, y compris une pénalité de remboursement anticipé de 7 millions de dollars comptabilisée par Loblaw.

# Rapport de gestion

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées                    | 16 semaines closes les |             |                      |                     | 40 semaines closes les |             |                      |                     |
|--|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Impôt sur le résultat  | 276 \$                 | 200 \$      | 76 \$                | 38,0 %              | 618 \$                 | 566 \$      | 52 \$                | 9,2 %               |
| Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>1),1)</sup>   | (11)                   | 43          | (54)                 | (125,6) %           | 58                     | 88          | (30)                 | (34,1) %            |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw  | 18                     | 9           | 9                    | 100,0 %             | (1)                    | (7)         | 6                    | 85,7 %              |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé   | —                      | —           | —                    | — %                 | 46                     | —           | 46                   | 100,0 %             |
| Recouvrement lié à Glenhuron   | —                      | —           | —                    | — %                 | 33                     | —           | 33                   | 100,0 %             |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>  | 283 \$                 | 252 \$      | 31 \$                | 12,3 %              | 754 \$                 | 647 \$      | 107 \$               | 16,5 %              |
| Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt   | 18,9 %                 | 28,1 %      |                      |                     | 18,8 %                 | 36,3 %      |                      |                     |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>1)</sup> | 26,1 %                 | 26,7 %      |                      |                     | 27,5 %                 | 27,4 %      |                      |                     |

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> qui figurent à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt<sup>1)</sup>.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,9 % au troisième trimestre de 2022, comparativement à 28,1 % au troisième trimestre de 2021. La diminution est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>1)</sup> s'est établi à 26,1 % au troisième trimestre de 2022, comparativement à 26,7 % pour la période correspondante de 2021. La diminution est essentiellement à attribuable à l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes, en partie contrebalancée par la hausse de la charge d'impôt exigible liée à la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,8 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 36,3 % pour la période correspondante de 2021. La diminution est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à la réévaluation de soldes d'impôt différé découlant de la vente d'actifs de bureaux et au recouvrement de l'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au premier trimestre de 2022.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>1)</sup> s'est établi à 27,5 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 27,4 % pour la période correspondante de 2021. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse de la charge d'impôt exigible liée à la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, en partie contrebalancée par l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé, au cours de l'exercice, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars a été comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars a été inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars, avant impôt, ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts gagnés sur les remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

**ACTIVITÉS ABANDONNÉES** La perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société liée aux activités abandonnées inscrite pour l'exercice 2022 à ce jour, qui s'est établie à 6 millions de dollars, est liée aux ajustements définitifs de clôture. Pour plus de précisions sur la vente, voir la note 5, « Activités abandonnées », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société et les notes y afférentes du présent rapport trimestriel.

## 1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL<sup>2)</sup>** La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

| (non audité)<br>(en millions de dollars)   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – actions rachetées et annulées             | (393) \$               | (411) \$    | (718) \$               | (577) \$    |
| Participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw | 190                    | 136         | 509                    | 474         |
| Remboursement de la facilité de crédit de GWL  | –                      | –           | (121)                  | –           |
| Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions   | –                      | (462)       | –                      | (515)       |
| Sorties nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus   | (203) \$               | (737) \$    | (330) \$               | (618) \$    |

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – Actions rachetées et annulées** Au troisième trimestre et pour l'exercice 2022 à ce jour, la société a racheté et annulé 2,5 millions d'actions (3,2 millions d'actions en 2021) et 4,7 millions d'actions (4,9 millions d'actions en 2021), respectivement, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 8 octobre 2022, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 142,2 millions (147,5 millions au 9 octobre 2021).

Au cours du troisième trimestre de 2022, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Voir la rubrique 3.6, « Capital social », du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

**Participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw** La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au troisième trimestre et pour l'exercice 2022 à ce jour, GWL a tiré un produit de 190 millions de dollars (136 millions de dollars en 2021) et de 509 millions de dollars (474 millions de dollars en 2021), respectivement, de la vente des actions de Loblaw.

**Facilité de crédit de GWL** Au troisième trimestre de 2021, GWL a conclu une facilité de crédit engagée renouvelable de 350 millions de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 13 septembre 2024. La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 31 décembre 2021, un montant de 121 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité, montant qui a été remboursé au premier trimestre de 2022. Au 8 octobre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

# Rapport de gestion

## 2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le troisième trimestre de 2022.

### 2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées | 16 semaines closes les |             |                      |                     | 40 semaines closes les |             |                      |                     |
|---|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Produits  | <b>17 388 \$</b>       | 16 050 \$   | 1 338 \$             | 8,3 %               | <b>42 497 \$</b>       | 40 413 \$   | 2 084 \$             | 5,2 %               |
| Résultat d'exploitation   | <b>989 \$</b>          | 861 \$      | 128 \$               | 14,9 %              | <b>2 465 \$</b>        | 2 226 \$    | 239 \$               | 10,7 %              |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>(1)</sup>  | <b>1 844 \$</b>        | 1 672 \$    | 172 \$               | 10,3 %              | <b>4 682 \$</b>        | 4 257 \$    | 425 \$               | 10,0 %              |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>(1)</sup>  | <b>10,6 %</b>          | 10,4 %      |                      |                     | <b>11,0 %</b>          | 10,5 %      |                      |                     |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(i)</sup>            | <b>864 \$</b>          | 817 \$      | 47 \$                | 5,8 %               | <b>2 128 \$</b>        | 2 041 \$    | 87 \$                | 4,3 %               |

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) au troisième trimestre de 2022 et de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) pour l'exercice à ce jour des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

**PRODUITS** Les produits de Loblaw ont augmenté de 1 338 millions de dollars, ou 8,3 %, au troisième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 17 388 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de l'augmentation des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 130 millions de dollars, en hausse de 1 299 millions de dollars, ou 8,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 12 221 millions de dollars (11 382 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 6,9 % (0,2 % en 2021) au cours du trimestre considéré;
  - l'indice des prix à la consommation (« IPC ») calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 10,7 % (2,6 % en 2021), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
  - la taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre par rapport au troisième trimestre de 2021.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 4 909 millions de dollars (4 449 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 7,7 % (4,4 % en 2021) pour le trimestre;
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 4,7 % (4,8 % en 2021), ayant bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques attribuable à la reprise soutenue des activités économiques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,8 % (2,4 % en 2021). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,9 % (2,4 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 3,3 % (1,2 % en 2021);
  - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 120 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables;
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 10,7 % (4,1 % en 2021), ayant bénéficié de la reprise soutenue des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 11 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 14 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une diminution nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 53 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit, ainsi que par l'augmentation des commissions d'interchange et des frais liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw ont augmenté de 2 084 millions de dollars, ou 5,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 42 497 millions de dollars, en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 2 015 millions de dollars, ou 5,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 41 798 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 29 884 millions de dollars (28 739 millions de dollars en 2021) et celui des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 3,6 % (0,1 % en 2021). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 11 914 millions de dollars (11 044 millions de dollars en 2021) et celui des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 6,4 % (4,1 % en 2021), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 5,7 % (7,8 % en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant affiché une hausse de 6,9 % (0,7 % en 2021). Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 169 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables.

Pour l'exercice à ce jour, les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 99 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des commissions d'interchange et des frais liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

**RÉSULTAT D'EXPLOITATION** Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 128 millions de dollars, ou 14,9 %, au troisième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 989 millions de dollars. Cette hausse reflète l'amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence favorable nette de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
  - l'incidence favorable nette de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
    - l'incidence favorable de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
    - l'incidence favorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'incidence défavorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit net sur la vente d'immeubles non exploités;
  - la variation défavorable de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 239 millions de dollars, ou 10,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 2 465 millions de dollars. Cette hausse reflète l'amélioration de 331 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 92 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 331 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
  - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;

# Rapport de gestion

facteur en partie contrebalancé par :

- le recul enregistré par le secteur Services financiers attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise inscrite pour l'exercice à l'étude et au renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.
- l'incidence défavorable nette de 92 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
  - l'incidence défavorable de 111 millions de dollars de la charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »);
  - l'incidence défavorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

**MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw a augmenté de 172 millions de dollars, ou 10,3 %, au troisième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021 pour s'établir à 1 844 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement de la hausse de 174 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul de 2 millions de dollars enregistré par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail a augmenté de 174 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison de la hausse de 416 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation défavorable de 242 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 30,8 %, en hausse de 10 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la croissance enregistrée au sein des catégories de produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail dont les marges sont plus élevées. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées inchangées au cours du trimestre. Les marges brutes du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées essentiellement inchangées depuis l'accélération de l'inflation au troisième trimestre de 2021.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont affiché une diminution favorable de 20 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 20,3 %. La diminution favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires et par la baisse des charges liées à la COVID-19.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers a diminué de 2 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 en raison surtout de la hausse des radiations contractuelles et de l'augmentation des pertes de crédit et de la provision pour pertes sur créances attendues attribuable à la hausse des prévisions à l'égard du taux de chômage, de l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation, de la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle et de l'augmentation des coûts informatiques, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des produits dont il est question ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw a augmenté de 425 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 4 682 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement de la hausse de 443 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul de 18 millions de dollars enregistré par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail a augmenté de 443 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en raison de la hausse de 795 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation défavorable de 352 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,0 %, en hausse de 40 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2021, en raison essentiellement des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées inchangées.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont affiché une diminution favorable de 20 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 20,2 %. La diminution favorable s'explique essentiellement par la baisse des charges liées à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés découlant de la normalisation des charges à la suite des mesures de confinement.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers a diminué de 18 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 en raison surtout de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 32 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 3 millions de dollars inscrite pour l'exercice à l'étude, du renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent, de l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation, de la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle, de l'augmentation des coûts informatiques et de la hausse des radiations contractuelles en partie contrebalancés par la hausse des produits dont il est question ci-dessus.

**AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 47 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2021 pour s'établir à 864 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 87 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 2 128 millions de dollars. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement d'un accroissement des actifs liés aux TI, des actifs loués et d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2021) en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) et de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark, respectivement.

**CONSOLIDATION DES FRANCHISES** Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, ce qui représente une diminution de 38 millions de dollars, ou 70,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 87 millions de dollars, en baisse de 42 millions de dollars, ou 32,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Les diminutions des participations ne donnant pas le contrôle sont attribuables essentiellement à la baisse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

#### **AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW**

**Lifemark Health Group** Le 10 mai 2022, Loblaw a acquis Lifemark pour 829 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. Lifemark a généré des produits de 120 millions de dollars et un bénéfice net négligeable au troisième trimestre de 2022. Le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises. Pour l'exercice à ce jour, Lifemark a généré des produits de 169 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 5 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.

**Question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC** En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donnait pas les résultats escomptés.

# Rapport de gestion

## 2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes indiquées              | 16 semaines closes les |             |                      |                     | 40 semaines closes les |             |                      |                     |
|--|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|----------------------|---------------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Produits   | 309 \$                 | 316 \$      | (7) \$               | (2,2) %             | 950 \$                 | 967 \$      | (17) \$              | (1,8) %             |
| (Produits d'intérêts nets)<br>charges d'intérêts nettes et<br>autres charges financières <sup>1)</sup> | (447) \$               | 113 \$      | (560) \$             | (495,6) %           | (644) \$               | 878 \$      | (1 522) \$           | (173,3) %           |
| Bénéfice net   | 948 \$                 | 163 \$      | 785 \$               | 481,6 %             | 1 323 \$               | 186 \$      | 1 137 \$             | 611,3 %             |
| Fonds provenant des activités<br>d'exploitation <sup>1)</sup>  | 173 \$                 | 173 \$      | – \$                 | – %                 | 524 \$                 | 515 \$      | 9 \$                 | 1,7 %               |

i) Les (produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

**PRODUITS** Les produits se sont établis à 309 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en baisse de 7 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, et ils tiennent compte d'un montant de 180 millions de dollars (176 millions de dollars en 2021) provenant des locataires de Loblaw.

Les produits se sont établis à 950 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 17 millions de dollars, ou 1,8 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, et ils tiennent compte d'un montant de 547 millions de dollars (539 millions de dollars en 2021) provenant des locataires de Loblaw.

La diminution des produits au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits abandonnés en raison de la vente d'actifs de bureaux, comme il est décrit ci-dessous à la rubrique « Autres questions liées à Propriétés de Choix »;

facteur en partie contrebalancé par :

- une augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels attribuable à la hausse du taux d'occupation et aux taux de location plus élevés;
- les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés.

**(PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES** Les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 447 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, comparativement à des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 113 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. La variation de 560 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence favorable de 562 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables »).

Les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 644 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, comparativement à des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 878 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. La variation de 1 522 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence favorable de 1 520 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

**BÉNÉFICE NET** Un bénéfice net de 948 millions de dollars a été inscrit au troisième trimestre de 2022, en comparaison d'un bénéfice net de 163 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. Cette variation de 785 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, en raison essentiellement des étapes importantes franchies dans l'aménagement et la location, ainsi que de la croissance des flux de trésorerie du portefeuille d'immeubles industriels;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la variation du cours des parts d'Allied.

Pour l'exercice à ce jour, un bénéfice net de 1 323 millions de dollars a été inscrit, comparativement à 186 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. La variation de 1 137 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, en raison de l'augmentation du taux de capitalisation du portefeuille d'immeubles de commerces de détail attribuable à la hausse des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par l'incidence favorable des étapes importantes franchies dans l'aménagement et la location et la croissance des flux de trésorerie du portefeuille d'immeubles industriels;
- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la variation du cours des parts d'Allied.

**FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION<sup>1)</sup>** Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>1)</sup> se sont établis à 173 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, inchangés par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, en raison d'une augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels, laquelle a été grandement contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts nettes et autres charges et par l'incidence de la vente d'actifs de bureaux. L'incidence de la vente d'actifs de bureaux inclut des produits locatifs abandonnés, facteur en partie contrebalancé par les distributions provenant du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied et par les produits d'intérêts provenant de la contrepartie reçue en échange des actifs vendus.

Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>1)</sup> se sont établis à 524 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 9 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels, laquelle a été en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives et par l'incidence de la vente d'actifs de bureaux.

#### **AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX**

**Cession stratégique** Le 31 mars 2022, Propriétés de Choix a conclu la vente d'actifs de bureaux. La contrepartie reçue comprenait 11 809 145 parts de société en commandite échangeables de catégorie B d'Allied Properties Exchangeable Limited Partnership (les « parts de catégorie B d'Allied »), une entité affiliée à Allied, dont la juste valeur s'établissait à 551 millions de dollars à la date de la transaction, ainsi qu'un billet à ordre d'une juste valeur de 193 millions de dollars (valeur nominale de 200 millions de dollars). Voir la note 13, « Autres actifs », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société et les notes y afférentes du présent rapport trimestriel.

# Rapport de gestion

## 3. Situation de trésorerie et sources de financement

La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

### 3.1 Flux de trésorerie

Les principales composantes des flux de trésorerie suivantes tiennent compte des activités poursuivies et des activités abandonnées.

#### PRINCIPALES COMPOSANTES DES FLUX DE TRÉSORERIE

| (en millions de dollars)<br>Pour les périodes closes indiquées                                   | 16 semaines closes les |             | Variation<br>(en \$) | 40 semaines closes les |                           | Variation<br>(en \$) |
|--|------------------------|-------------|----------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |                      | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 <sup>3)</sup> |                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                              | 2 281 \$               | 2 795 \$    | (514) \$             | 2 984 \$               | 2 581 \$                  | 403 \$               |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation  | 1 578 \$               | 1 339 \$    | 239 \$               | 3 453 \$               | 3 952 \$                  | (499) \$             |
| Sorties nettes liées aux activités d'investissement  | (815) \$               | (376) \$    | (439) \$             | (1 830) \$             | (966) \$                  | (864) \$             |
| Sorties nettes liées aux activités de financement  | (854) \$               | (1 746) \$  | 892 \$               | (2 419) \$             | (3 554) \$                | 1 135 \$             |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (2) \$                 | 1 \$        | (3) \$               | – \$                   | – \$                      | – \$                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période                               | 2 188 \$               | 2 013 \$    | 175 \$               | 2 188 \$               | 2 013 \$                  | 175 \$               |

**ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION** Au troisième trimestre de 2022, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 578 millions de dollars, en hausse de 239 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté au troisième trimestre de 2022 en raison principalement de l'accroissement du bénéfice en trésorerie, de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de la variation favorable des créances sur cartes de crédit attribuable à une hausse plus faible des dépenses des clients au cours du trimestre à l'étude, facteurs en partie contrebalancés par un paiement en trésorerie relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 3 453 millions de dollars, en baisse de 499 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation ont diminué principalement en raison de la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de la variation défavorable des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, facteurs en partie contrebalancés par un bénéfice en trésorerie plus élevé et par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

**SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT** Au troisième trimestre de 2022, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 815 millions de dollars, en hausse de 439 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par l'augmentation des dépôts de garantie découlant de l'arrivée à échéance des billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« *Eagle* ») et par la hausse des dépenses d'investissement, en partie contrebalancées par l'augmentation du produit reçu de la vente d'actifs.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 830 millions de dollars, en hausse de 864 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement d'un exercice à l'autre découle principalement de l'acquisition de Lifemark par Loblaw, de l'augmentation des dépôts de garantie découlant de l'arrivée à échéance des billets d'*Eagle* et de la hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des placements à court terme.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

| (en millions de dollars)<br>Pour les périodes closes indiquées | 16 semaines closes les |             |                      | 40 semaines closes les |             |                      |
|--|------------------------|-------------|----------------------|------------------------|-------------|----------------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) |
| Loblaw <sup>1)</sup>   | 432 \$                 | 330 \$      | 102 \$               | 920 \$                 | 791 \$      | 129 \$               |
| Propriétés de Choix  | 92                     | 63          | 29                   | 172                    | 101         | 71                   |
| Autres et intersectoriel                                       | –                      | –           | –                    | 1                      | 2           | (1)                  |
| Dépenses d'investissement liées aux activités poursuivies      | 524                    | 393         | 131                  | 1 093                  | 894         | 199                  |
| Activités abandonnées  | –                      | 37          | (37)                 | –                      | 76          | (76)                 |
| Total des dépenses d'investissement                            | 524 \$                 | 430 \$      | 94 \$                | 1 093 \$               | 970 \$      | 123 \$               |

- i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles de Loblaw liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprenaient des paiements anticipés de néant au troisième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

**SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT** Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 854 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en baisse de 892 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme, par le règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au cours de l'exercice précédent et par l'augmentation de la dette à court terme, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des rachats d'actions ordinaires de Loblaw au cours de l'exercice à l'étude.

Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 419 millions de dollars pour l'exercice 2022 à ce jour, en baisse de 1 135 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué en raison essentiellement de la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme au cours de l'exercice à l'étude, du règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au cours de l'exercice précédent, de l'augmentation de la dette à court terme et de la baisse des intérêts payés, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des rachats d'actions ordinaires de GWL et de Loblaw aux termes de leur programme respectif d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de l'exercice à l'étude.

#### FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1)</sup>

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> liés aux activités poursuivies :

| (en millions de dollars)<br>Pour les périodes closes indiquées              | 16 semaines closes les |             |                      | 40 semaines closes les |                           |                      |
|---|------------------------|-------------|----------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 <sup>2)</sup> | Variation<br>(en \$) |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation                           | 1 578 \$               | 1 339 \$    | 239 \$               | 3 453 \$               | 3 952 \$                  | (499) \$             |
| Moins : Sorties nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées       | –                      | (28)        | 28                   | –                      | (12)                      | 12                   |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies               | 1 578 \$               | 1 367 \$    | 211 \$               | 3 453 \$               | 3 964 \$                  | (511) \$             |
| Moins : Intérêts payés  | 225                    | 241         | (16)                 | 623                    | 680                       | (57)                 |
| Dépenses d'investissement   | 524                    | 393         | 131                  | 1 093                  | 894                       | 199                  |
| Paiements au titre de la location, montant net                              | 264                    | 255         | 9                    | 610                    | 593                       | 17                   |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup> liés aux activités poursuivies | 565 \$                 | 478 \$      | 87 \$                | 1 127 \$               | 1 797 \$                  | (670) \$             |

Au troisième trimestre de 2022, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> liés aux activités poursuivies se sont établis à 565 millions de dollars, en hausse de 87 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> découle principalement de l'accroissement du bénéfice en trésorerie, de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de la variation favorable des créances sur cartes de crédit attribuable à la comparaison avec les dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement et par un paiement en trésorerie relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC.

# Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> liés aux activités poursuivies se sont établis à 1 127 millions de dollars, en baisse de 670 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette baisse des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> découle principalement de la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'augmentation défavorable des créances sur cartes de crédit attribuable à la croissance de la clientèle active et aux dépenses accrues des clients, ainsi que de la hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par un bénéfice en trésorerie plus élevé et par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

## 3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (les « CPG ») d'Eagle.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débetures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

**TOTAL DE LA DETTE** Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022      |                     |                          |           | Aux<br>9 oct. 2021 |                     |                          |           | 31 déc. 2021 |                     |                          |           |
|--|------------------|---------------------|--------------------------|-----------|--------------------|---------------------|--------------------------|-----------|--------------|---------------------|--------------------------|-----------|
|  | Loblaw           | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total     | Loblaw             | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total     | Loblaw       | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total     |
|  | Dettes bancaires | 16 \$               | – \$                     | – \$      | 16 \$              | 166 \$              | – \$                     | – \$      | 166 \$       | 52 \$               | – \$                     | – \$      |
| Dépôts à vue de clients  | 109              | –                   | –                        | 109       | 59                 | –                   | –                        | 59        | 75           | –                   | –                        | 75        |
| Dettes à court terme   | 600              | –                   | –                        | 600       | 300                | –                   | 249                      | 549       | 450          | –                   | –                        | 450       |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme   | 798              | 618                 | –                        | 1 416     | 881                | 846                 | 147                      | 1 874     | 1 002        | 518                 | –                        | 1 520     |
| Dettes à long terme  | 6 978            | 5 817               | 449                      | 13 244    | 6 290              | 5 489               | 449                      | 12 228    | 6 211        | 5 709               | 570                      | 12 490    |
| Certains autres passifs <sup>i)</sup>  | 80               | 668                 | –                        | 748       | 70                 | 664                 | –                        | 734       | 74           | 664                 | –                        | 738       |
| Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus | –                | –                   | –                        | –         | –                  | –                   | (126)                    | (126)     | –            | –                   | –                        | –         |
| Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives                                     | 8 581 \$         | 7 103 \$            | 449 \$                   | 16 133 \$ | 7 766 \$           | 6 999 \$            | 719 \$                   | 15 484 \$ | 7 864 \$     | 6 891 \$            | 570 \$                   | 15 325 \$ |
| Tranche à moins d'un an des obligations locatives <sup>ii)</sup>                                 | 1 391 \$         | 2 \$                | (563) \$                 | 830 \$    | 1 366 \$           | 1 \$                | (554) \$                 | 813 \$    | 1 297 \$     | 1 \$                | (556) \$                 | 742 \$    |
| Obligations locatives <sup>ii)</sup>   | 7 678 \$         | 2 \$                | (3 363) \$               | 4 317 \$  | 7 490 \$           | 3 \$                | (3 331) \$               | 4 162 \$  | 7 542 \$     | 1 \$                | (3 301) \$               | 4 242 \$  |
| Total de la dette, compte tenu des obligations locatives   | 17 650 \$        | 7 107 \$            | (3 477) \$               | 21 280 \$ | 16 622 \$          | 7 003 \$            | (3 166) \$               | 20 459 \$ | 16 703 \$    | 6 893 \$            | (3 287) \$               | 20 309 \$ |

i) Comprend des passifs financiers de 668 millions de dollars (664 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 664 millions de dollars au 31 décembre 2021) comptabilisés principalement en raison des transactions de Propriétés de Choix.

ii) La tranche à moins d'un an des obligations locatives de 2 millions de dollars (3 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 2 millions de dollars au 31 décembre 2021) et des obligations locatives de 5 millions de dollars (6 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 7 millions de dollars au 31 décembre 2021) liées au siège social de GWL sont classées au poste « Autres et intersectoriel ».

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL<sup>2)</sup> détient un montant de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL<sup>2)</sup> a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 456 millions de dollars (728 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 579 millions de dollars au 31 décembre 2021) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court

terme de 888 millions de dollars (267 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 1 338 millions de dollars au 31 décembre 2021), donnant lieu à une situation de trésorerie nette de 432 millions de dollars (dette nette de 461 millions de dollars au 9 octobre 2021 et situation de trésorerie nette de 759 millions de dollars au 31 décembre 2021).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail de Loblaw sur une base annuelle a diminué comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021 et à la clôture de l'exercice 2021, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> sur une base annuelle.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

**CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES** La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre de 2022 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre de 2022 et les ont respectées tout au long du trimestre.

### 3.3 Composantes de la dette totale

**DÉBENTURES** Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

| (en millions de dollars)                                     | Taux d'intérêt | Date d'échéance   | 16 semaines closes les |                    | 40 semaines closes les |                    |
|--|----------------|-------------------|------------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
|  |                |                   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        |
|  |                |                   | Montant en capital     | Montant en capital | Montant en capital     | Montant en capital |
| Loblaw   |                |                   |                        |                    |                        |                    |
| - Billet non garanti de premier rang                         | 5,008 %        | 13 septembre 2032 | 400 \$                 | - \$               | 400 \$                 | - \$               |
| - Billet non garanti de premier rang                         | 5,336 %        | 13 septembre 2052 | 400                    | -                  | 400                    | -                  |
| Débeture non garantie de premier rang de Propriétés de Choix |                |                   |                        |                    |                        |                    |
| - Série R  | 6,003 %        | 24 juin 2032      | 500                    | -                  | 500                    | -                  |
| Total des débentures émises                                  |                |                   | 1 300 \$               | - \$               | 1 300 \$               | - \$               |

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

# Rapport de gestion

| (en millions de dollars)                                       | Taux d'intérêt | Date d'échéance                   | 16 semaines closes les |                    | 40 semaines closes les |                    |
|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
|  |                |                                   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        |
|  |                |                                   | Montant en capital     | Montant en capital | Montant en capital     | Montant en capital |
| Débeture de George Weston - série A                            | 7,00 %         | 10 novembre 2031 <sup>i)</sup>    | - \$                   | 283 \$             | - \$                   | 319 \$             |
| Billet non garanti de premier rang de Loblaw                   | 4,86 %         | 12 septembre 2023 <sup>ii)</sup>  | 800                    | -                  | 800                    | -                  |
| Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix |                |                                   |                        |                    |                        |                    |
| - Série 9  | 3,60 %         | 20 septembre 2021                 | -                      | 200                | -                      | 200                |
| - Série 10   | 3,84 %         | 20 septembre 2022 <sup>iii)</sup> | 300                    | -                  | 300                    | -                  |
| Total des débetures remboursées                                |                |                                   | 1 100 \$               | 483 \$             | 1 100 \$               | 519 \$             |

- i) Au deuxième trimestre de 2021, la société a commencé à régler la dette nette liée au contrat à livrer sur actions et l'avait réglée en entier au quatrième trimestre de 2021. Au troisième trimestre de 2021 (au cours des neuf premiers mois de 2021), la société a versé 462 millions de dollars (515 millions de dollars), déduction faite du profit de 298 millions de dollars (profit de 341 millions de dollars) sur le règlement de 5,83 millions (6,58 millions) des 9,6 millions d'actions aux termes du contrat, pour le rachat d'une tranche de 283 millions de dollars (319 millions de dollars) des débetures de série A et d'une tranche de 475 millions de dollars (535 millions de dollars) des débetures de série B, plus les intérêts courus.
- ii) La débeture non garantie de premier rang de Loblaw a été remboursée le 21 septembre 2022.
- iii) Les débetures non garanties de premier rang de série 10 de Propriétés de Choix ont été remboursées le 26 juin 2022.

**FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES** Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)               | Date d'échéance                | Aux         |         |             |         |              |         |
|--|--------------------------------|-------------|---------|-------------|---------|--------------|---------|
|  |                                | 8 oct. 2022 |         | 9 oct. 2021 |         | 31 déc. 2021 |         |
|  |                                | Disponible  | Prélevé | Disponible  | Prélevé | Disponible   | Prélevé |
| George Weston                          | 13 septembre 2024              | 350 \$      | - \$    | 350 \$      | - \$    | 350 \$       | 121 \$  |
| Loblaw                                 | 15 juillet 2027                | 1 000       | -       | 1 000       | -       | 1 000        | -       |
| Propriétés de Choix <sup>i)</sup>      | 1 <sup>er</sup> septembre 2027 | 1 500       | 150     | 1 500       | 100     | 1 500        | -       |
| Total des facilités de crédit engagées |                                | 2 850 \$    | 150 \$  | 2 850 \$    | 100 \$  | 2 850 \$     | 121 \$  |

- i) Le 3 octobre 2022, Propriétés de Choix a remboursé un montant de 45 millions de dollars sur sa facilité de crédit engagée.

Ces facilités comportent certaines clauses restrictives de nature financière.

**George Weston** Au troisième trimestre de 2021, GWL a conclu une facilité de crédit engagée renouvelable de 350 millions de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 13 septembre 2024. Au 31 décembre 2021, un montant de 121 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité, montant qui a été remboursé au premier trimestre de 2022. Au 8 octobre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

**Loblaw** Loblaw a une facilité de crédit engagée de 1 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Au 8 octobre 2022, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité (aucun prélèvement au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021).

**Propriétés de Choix** Le 30 juin 2022, Propriétés de Choix a effectué un paiement de désendettement irrévocable de 180 millions de dollars sur le solde de sa facilité de crédit. Le solde de la facilité de crédit impayé au 30 juin 2022 était constitué d'acceptations bancaires de 180 millions de dollars venant à échéance le 4 juillet 2022. L'agent administratif de la facilité de crédit a distribué le paiement de désendettement aux prêteurs le 4 juillet 2022. Au cours du troisième trimestre de 2022, la date d'échéance de la facilité a été repoussée au 1<sup>er</sup> septembre 2027, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Au 8 octobre 2022, un montant de 150 millions de dollars était prélevé sur la facilité.

**FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES** Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--|-------------|-------------|--------------|
|  |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :             |             |             |              |
| Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> <sup>MD</sup> | 1 600 \$    | 1 350 \$    | 1 350 \$     |
| Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes         | 600         | 300         | 450          |
| Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes     | 2 200 \$    | 1 650 \$    | 1 800 \$     |

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence au 8 octobre 2022 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2022.

**FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES** À la clôture du troisième trimestre de 2022, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 573 millions de dollars (574 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 570 millions de dollars au 31 décembre 2021) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. À la clôture du troisième trimestre de 2022, Loblaw a accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021) du capital des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes est le 14 avril 2025. Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

**CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI** Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en millions de dollars)          | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|-----------------------------------|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|                                   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Solde à l'ouverture de la période | 1 075 \$               | 1 048 \$    | 996 \$                 | 1 185 \$    |
| CPG émis                          | 282                    | 40          | 461                    | 196         |
| CPG arrivés à échéance            | (46)                   | (139)       | (146)                  | (432)       |
| Solde à la clôture de la période  | 1 311 \$               | 949 \$      | 1 311 \$               | 949 \$      |

# Rapport de gestion

**RÉSUMÉ DE LA DETTE** Le tableau qui suit présente un résumé de la dette de la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) inscrite au poste « Autres et intersectoriel » :

| (en millions de dollars)                                      | Date d'échéance     | Aux           |               |               |
|---|---------------------|---------------|---------------|---------------|
|   |                     | 8 oct. 2022   | 9 oct. 2021   | 31 déc. 2021  |
| Déventures  | 2024 à 2033         | 450 \$        | 450 \$        | 450 \$        |
| Facilité de crédit de George Weston                           | 2024                | –             | –             | 121           |
| Coûts de transaction et autres                                | s. o.               | (1)           | (1)           | (1)           |
|   |                     | <b>449 \$</b> | <b>449 \$</b> | <b>570 \$</b> |
| Série A   | 2031                | – \$          | 147 \$        | – \$          |
| Série B   | Remboursables à vue | –             | 249           | –             |
| Juste valeur des dérivés financiers liés à la dette ci-dessus | s. o.               | –             | (126)         | –             |
| Dette liée au contrat à livrer sur actions <sup>1)</sup>      |                     | – \$          | 270 \$        | – \$          |
| Autres et intersectoriel – Dette                              |                     | <b>449 \$</b> | <b>719 \$</b> | <b>570 \$</b> |

i) En 2001, Weston Holdings Limited (« WHL »), une filiale de GWL, a émis des déventures de série A à 7,00 % de 466 millions de dollars échéant en 2031 dont le service était assuré par l'émission de déventures de série B. De plus, WHL a conclu un contrat à livrer avec le prêteur visant la vente de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix à terme initial de 48,50 \$, majoré des taux d'intérêt sur les déventures de série A et les déventures de série B.

Au deuxième trimestre de 2021, la société a commencé à régler la dette nette liée au contrat à livrer sur actions et l'avait réglée en entier au quatrième trimestre de 2021. La totalité des 9,6 millions d'actions de Loblaw ont été rendues à la société, de sorte que sa participation financière dans Loblaw équivaut maintenant à sa participation avec droit de vote. Au total, la société a versé 790 millions de dollars au cours de 2021 pour éteindre la dette nette liée au contrat à livrer sur actions.

## 3.4 Situation financière

|  | Aux         |             |              |
|--|-------------|-------------|--------------|
|  | 8 oct. 2022 | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle <sup>1)</sup> | 22,2 %      | 17,5 %      | 18,7 %       |
| Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>1)</sup>   | 13,2 %      | 12,0 %      | 12,6 %       |

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle<sup>1)</sup> avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2021 et à la clôture de l'exercice 2021, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net<sup>1)</sup> attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle<sup>1)</sup> avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2021 et à la clôture de l'exercice 2021, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup> et de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

### 3.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

| Notation (normes canadiennes) | DBRS  |          | S&P         |             |
|-------------------------------|-------|----------|-------------|-------------|
|                               | Note  | Tendance | Note        | Perspective |
| Notation de l'émetteur        | BBB   | Stable   | BBB         | Stable      |
| Billets à moyen terme         | BBB   | Stable   | BBB-        | s. o.       |
| Autres billets et débentures  | BBB   | Stable   | BBB         | s. o.       |
| Actions privilégiées          | Pfd-3 | Stable   | P-3 (élevé) | s. o.       |

Au troisième trimestre de 2022, S&P Global Ratings (« S&P ») a confirmé les notations et les perspectives ci-dessus de GWL, et DBRS Morningstar (« DBRS ») a confirmé les notations et la tendance ci-dessus de GWL.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

| Notation (normes canadiennes)                  | DBRS          |          | S&P         |             |
|--|---------------|----------|-------------|-------------|
|  | Note          | Tendance | Note        | Perspective |
| Notation de l'émetteur                         | BBB (élevé)   | Stable   | BBB         | Stable      |
| Billets à moyen terme                          | BBB (élevé)   | Stable   | BBB         | s. o.       |
| Autres billets et débentures                   | BBB (élevé)   | Stable   | BBB         | s. o.       |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | Pfd-3 (élevé) | Stable   | P-3 (élevé) | s. o.       |

Au troisième trimestre de 2022, S&P a confirmé les notations et les perspectives ci-dessus de Loblaw, et DBRS a confirmé les notations et la tendance ci-dessus de Loblaw.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

| Notation (normes canadiennes)            | DBRS        |          | S&P  |             |
|--|-------------|----------|------|-------------|
|  | Note        | Tendance | Note | Perspective |
| Notation de l'émetteur                   | BBB (élevé) | Stable   | BBB  | Stable      |
| Débentures de premier rang non garanties | BBB (élevé) | Stable   | BBB  | s. o.       |

Au troisième trimestre de 2022, S&P a confirmé les notations et les perspectives ci-dessus de Propriétés de Choix, et DBRS a confirmé les notations et la tendance ci-dessus de Propriétés de Choix.

# Rapport de gestion

## 3.6 Capital social

**CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE** Le tableau suivant présente sommairement l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)  | 16 semaines closes les      |                          |                             |                          | 40 semaines closes les      |                          |                             |                          |
|--|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|
|  | 8 oct. 2022                 |                          | 9 oct. 2021                 |                          | 8 oct. 2022                 |                          | 9 oct. 2021                 |                          |
|  | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire |
| Émises et en circulation à l'ouverture de la période   | 144 746 752                 | 2 671 \$                 | 150 781 841                 | 2 742 \$                 | 146 789 503                 | 2 714 \$                 | 152 374 416                 | 2 786 \$                 |
| Émises en vue du règlement d'options sur actions   | 47 921                      | 5                        | 111 384                     | 13                       | 216 096                     | 25                       | 215 929                     | 24                       |
| Rachetées et annulées <sup>(i, ii)</sup>   | (2 472 575)                 | (47)                     | (3 203 339)                 | (45)                     | (4 683 501)                 | (110)                    | (4 900 459)                 | (100)                    |
| Émises et en circulation à la clôture de la période  | 142 322 098                 | 2 629 \$                 | 147 689 886                 | 2 710 \$                 | 142 322 098                 | 2 629 \$                 | 147 689 886                 | 2 710 \$                 |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période  | (64 263)                    | (1) \$                   | (181 099)                   | (3) \$                   | (141 106)                   | (2) \$                   | (254 525)                   | (4) \$                   |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR  | (99 000)                    | (2)                      | –                           | –                        | (99 000)                    | (2)                      | –                           | –                        |
| Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR   | 2 500                       | –                        | 158                         | –                        | 79 343                      | 1                        | 73 584                      | 1                        |
| Actions détenues en fiducie à la clôture de la période   | (160 763)                   | (3) \$                   | (180 941)                   | (3) \$                   | (160 763)                   | (3) \$                   | (180 941)                   | (3) \$                   |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période | 142 161 335                 | 2 626 \$                 | 147 508 945                 | 2 707 \$                 | 142 161 335                 | 2 626 \$                 | 147 508 945                 | 2 707 \$                 |
| Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie                 | 143 540 343                 |                          | 149 194 965                 |                          | 145 138 574                 |                          | 150 755 363                 |                          |

- i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 8 octobre 2022 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Inclut 1 930 actions annulées au troisième trimestre de 2021 dans le cadre d'une transaction privée et qui sont exclues de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

**PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS** Le tableau suivant présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)                      | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)   | 99 000                 | –           | 99 000                 | –           |
| Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions) | –                      | –           | 15 716                 | 1 588       |
| Rachetées et annulées (nombre d'actions)                                 | 2 472 575              | 3 201 409   | 4 683 501              | 4 898 529   |
| Contrepartie en trésorerie payée   |                        |             |                        |             |
| Rachetées et détenues en fiducie   | (14) \$                | – \$        | (14) \$                | – \$        |
| Rachetées et réglées   | – \$                   | – \$        | (2) \$                 | – \$        |
| Rachetées et annulées <sup>i)</sup>                                      | (393) \$               | (411) \$    | (718) \$               | (577) \$    |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués         |                        |             |                        |             |
| Rachetées et détenues en fiducie   | 12 \$                  | – \$        | 12 \$                  | – \$        |
| Rachetées et réglées   | – \$                   | – \$        | 1 \$                   | – \$        |
| Rachetées et annulées <sup>ii)</sup>                                     | 335 \$                 | 286 \$      | 781 \$                 | 578 \$      |
| Diminution du capital social <sup>iii)</sup>                             | 49 \$                  | 45 \$       | 112 \$                 | 100 \$      |

- i) Le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022 tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net de 17 millions de dollars ((5) millions de dollars en 2021) et d'un montant négligeable ((31) millions de dollars en 2021), respectivement, apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 152 millions de dollars (60 millions de dollars en 2021) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 23 millions de dollars (10 millions de dollars en 2021) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 7 304 927 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur.

La société participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 8 octobre 2022, une obligation de rachat d'actions de 175 millions de dollars (70 millions de dollars en 2021) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 8 octobre 2022, 3 081 117 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur de la société.

# Rapport de gestion

**DIVIDENDES** Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en dollars)                                   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> : |                        |             |                        |             |
| Ordinaire                                      | <b>0,660 \$</b>        | 0,600 \$    | <b>1,920 \$</b>        | 1,700 \$    |
| Privilégiée :                                  |                        |             |                        |             |
| Série I  | <b>0,3625 \$</b>       | 0,3625 \$   | <b>1,0875 \$</b>       | 1,0875 \$   |
| Série III                                      | <b>0,3250 \$</b>       | 0,3250 \$   | <b>0,9750 \$</b>       | 0,9750 \$   |
| Série IV                                       | <b>0,3250 \$</b>       | 0,3250 \$   | <b>0,9750 \$</b>       | 0,9750 \$   |
| Série V  | <b>0,296875 \$</b>     | 0,296875 \$ | <b>0,890625 \$</b>     | 0,890625 \$ |

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V sont payables le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 septembre 2022.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2022 :

| (en dollars)                                   |                    |
|--|--------------------|
| Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> : |                    |
| - Action ordinaire                             | <b>0,660 \$</b>    |
| - Action privilégiée :                         |                    |
| Série I  | <b>0,3625 \$</b>   |
| Série III                                      | <b>0,3250 \$</b>   |
| Série IV                                       | <b>0,3250 \$</b>   |
| Série V  | <b>0,296875 \$</b> |

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V sont payables le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 décembre 2022.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web ([www.weston.ca](http://www.weston.ca)) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

## 3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2022. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2021 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

#### 4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. L'exercice clos le 31 décembre 2021 comptait 52 semaines et l'exercice clos le 31 décembre 2020 en comptait 53. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

##### PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)  | Troisième trimestre   |                       | Deuxième trimestre    |                                     | Premier trimestre     |                                     | Quatrième trimestre   |                                     |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|
|  | 2022<br>(16 semaines) | 2021<br>(16 semaines) | 2022<br>(12 semaines) | 2021 <sup>3)</sup><br>(12 semaines) | 2022<br>(12 semaines) | 2021 <sup>3)</sup><br>(12 semaines) | 2021<br>(12 semaines) | 2020 <sup>3)</sup><br>(13 semaines) |
| Produits   | 17 520 \$             | 16 192 \$             | 12 979 \$             | 12 637 \$                           | 12 407 \$             | 12 017 \$                           | 12 902 \$             | 13 430 \$                           |
| Résultat d'exploitation  | 1 474                 | 1 125                 | 649                   | 1 065                               | 1 166                 | 828                                 | 1 009                 | 869                                 |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>  | 1 951                 | 1 780                 | 1 588                 | 1 462                               | 1 422                 | 1 300                               | 1 453                 | 1 396                               |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>1)</sup>                                  | 729                   | 704                   | 552                   | 541                                 | 549                   | 525                                 | 537                   | 532                                 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies   | 1 185                 | 513                   | 874                   | 361                                 | 615                   | 118                                 | 755                   | 488                                 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies         | 903                   | 252                   | 650                   | 125                                 | 373                   | (52)                                | 428                   | 274                                 |
| Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société                          | 889                   | 124                   | 634                   | 108                                 | 363                   | (62)                                | 217                   | 289                                 |
| Activités poursuivies  | 889                   | 238                   | 640                   | 115                                 | 363                   | (62)                                | 418                   | 264                                 |
| Activités abandonnées  | –                     | (114)                 | (6)                   | (7)                                 | –                     | –                                   | (201)                 | 25                                  |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base   | 6,20 \$               | 0,83 \$               | 4,35 \$               | 0,71 \$                             | 2,47 \$               | (0,41) \$                           | 1,48 \$               | 1,89 \$                             |
| Activités poursuivies  | 6,20                  | 1,59                  | 4,39                  | 0,75                                | 2,47                  | (0,41)                              | 2,84                  | 1,73                                |
| Activités abandonnées  | –                     | (0,76)                | (0,04)                | (0,04)                              | –                     | –                                   | (1,36)                | 0,16                                |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)  | 6,14 \$               | 0,82 \$               | 4,32 \$               | 0,70 \$                             | 2,45 \$               | (0,41) \$                           | 1,44 \$               | 1,88 \$                             |
| Activités poursuivies  | 6,14                  | 1,58                  | 4,36                  | 0,74                                | 2,45                  | (0,41)                              | 2,80                  | 1,72                                |
| Activités abandonnées  | –                     | (0,76)                | (0,04)                | (0,04)                              | –                     | –                                   | (1,36)                | 0,16                                |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> des activités poursuivies (en dollars) | 3,12 \$               | 2,43 \$               | 2,23 \$               | 1,80 \$                             | 1,90 \$               | 1,60 \$                             | 2,32 \$               | 1,74 \$                             |

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

# Rapport de gestion

**PRODUITS** Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
  - l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
  - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
  - l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
  - le calendrier des jours fériés;
  - la répercussion de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
  - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail est demeurée inchangée à 70,9 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
  - les produits abandonnés au titre des cessions réalisées;
  - les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés;
  - les taux de location plus élevés aux renouvellements des baux du portefeuille d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
  - l'apport des acquisitions et des transferts d'aménagement;
  - les taux d'inoccupation de certains actifs de bureaux;
  - l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

**BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES** Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 8.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rend compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
  - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
  - l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2020;
  - le calendrier des jours fériés;
  - les économies de coûts découlant des efficacités sur le plan de l'exploitation et des bénéfices associés aux initiatives stratégiques.
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
  - les distributions provenant du placement dans des titres immobiliers d'Allied;
  - la variation des produits, comme il est décrit ci-dessus;
  - la diminution des provisions pour pertes de crédit attendues.
- l'incidence des pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises, et certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix et comptabilisés lors de la consolidation au poste « Autres et intersectoriel »;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

## 5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2022 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## 6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2021 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2021 ainsi que la notice annuelle 2021 de la société peuvent être consultés à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com). Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

## 7. Perspectives<sup>4)</sup>

La société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net<sup>1)</sup> lié aux activités poursuivies augmentera en 2022, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

**Loblaw** Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux que sont l'alimentation et la pharmacie tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19, la volatilité qui en découle ni le contexte inflationniste sur ses résultats financiers de 2022.

Pour l'exercice complet, Loblaw continue de s'attendre à :

- ce que ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- procéder à des dépenses en immobilisations de l'ordre de 1,4 milliard de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison des investissements supplémentaires dans les magasins et le réseau de distribution;
- rembourser du capital aux actionnaires en allouant une portion importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de son rendement tant opérationnel que financier depuis le début de l'exercice et du momentum observé au terme du troisième trimestre, Loblaw prévoit pour l'exercice complet une croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>1)</sup> s'établissant à près de 20 %.

**Propriétés de Choix** L'objectif de Propriétés de Choix consiste à accroître la valeur nette des actifs, en assurant une croissance stable du résultat d'exploitation net et en préservant le capital dans une perspective à long terme. Le modèle d'affaires, la stabilité de ses locataires, la solidité de sa situation financière et sa gestion financière disciplinée continueront de bien servir Propriétés de Choix.

À la clôture du troisième trimestre de 2022, le portefeuille diversifié de Propriétés de Choix, composé d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles résidentiels et d'immeubles à usage mixte, affichait un taux d'occupation de 97,7 % et comptait des locataires de grande qualité dans toutes les régions du Canada. Le portefeuille de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et continuent donc d'assurer la stabilité de l'ensemble du portefeuille de Propriétés de Choix. Cette stabilité est mise en évidence par la capacité de Propriétés de Choix à enregistrer régulièrement de solides résultats financiers et résultats d'exploitation. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et s'attend à ce que le taux d'occupation demeure stable pour le reste de l'exercice, car elle a géré en grande partie son risque lié au renouvellement des loyers pour 2022.

# Rapport de gestion

En 2021, Propriétés de Choix a pris la décision stratégique de concentrer ses efforts et son capital sur les occasions offertes par ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sa plateforme résidentielle en pleine croissance ainsi que son important portefeuille de projets d'aménagement. Cette décision a conduit à la vente stratégique par Propriétés de Choix de six immeubles de bureaux de haute qualité à Allied le 31 mars 2022.

Propriétés de Choix continue de faire progresser son programme d'aménagement, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps. Propriétés de Choix dispose d'un éventail de projets d'aménagement en cours, diversifiés par la taille, l'ampleur et la complexité, notamment des projets de densification d'immeubles de commerce de détail, des projets d'aménagement industriels et des projets résidentiels locatifs situés dans des marchés urbains et axés sur l'accessibilité du transport en commun.

Depuis le début de l'exercice, les préoccupations relatives à l'inflation ont entraîné une augmentation considérable des taux d'intérêt, la Banque du Canada ayant déjà augmenté le taux de financement à un jour de 350 points de base et d'autres hausses étant possibles pour le reste de l'exercice 2022. De nouvelles hausses des taux d'intérêt pourraient exercer une pression à la baisse supplémentaire sur la juste valeur des immeubles au cours du reste de l'exercice 2022. De plus, la volatilité du marché et l'incertitude quant aux taux d'intérêt futurs continuent de ralentir le volume des transactions.

## 8. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à [sedar.com](http://sedar.com) ou à [loblaw.ca](http://loblaw.ca) ou [choicereit.ca](http://choicereit.ca), respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société apporte des ajustements relativement à ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

**MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA** La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars)   | 16 semaines closes les |                     |                          |                     |                 |                     |                          |                     |
|--|------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|--------------------------|---------------------|
|  | 8 oct. 2022            |                     |                          |                     | 9 oct. 2021     |                     |                          |                     |
|  | Loblaw                 | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés | Loblaw          | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies  |                        |                     |                          | <b>903 \$</b>       |                 |                     |                          | <b>252 \$</b>       |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :  |                        |                     |                          |                     |                 |                     |                          |                     |
| Participations ne donnant pas le contrôle  |                        |                     |                          | <b>282</b>          |                 |                     |                          | <b>261</b>          |
| Impôt sur le résultat  |                        |                     |                          | <b>276</b>          |                 |                     |                          | <b>200</b>          |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières  |                        |                     |                          | <b>13</b>           |                 |                     |                          | <b>412</b>          |
| Résultat d'exploitation  | <b>989 \$</b>          | <b>501 \$</b>       | <b>(16) \$</b>           | <b>1 474 \$</b>     | <b>861 \$</b>   | <b>276 \$</b>       | <b>(12) \$</b>           | <b>1 125 \$</b>     |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :  |                        |                     |                          |                     |                 |                     |                          |                     |
| Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                    | <b>147 \$</b>          | <b>- \$</b>         | <b>- \$</b>              | <b>147 \$</b>       | <b>155 \$</b>   | <b>- \$</b>         | <b>- \$</b>              | <b>155 \$</b>       |
| Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark   | <b>4</b>               | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>4</b>            | <b>-</b>        | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>-</b>            |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers   | <b>-</b>               | <b>69</b>           | <b>-</b>                 | <b>69</b>           | <b>-</b>        | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>-</b>            |
| Charges de restructuration et autres charges connexes  | <b>-</b>               | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>-</b>            | <b>9</b>        | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>9</b>            |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | <b>-</b>               | <b>(347)</b>        | <b>34</b>                | <b>(313)</b>        | <b>-</b>        | <b>(51)</b>         | <b>10</b>                | <b>(41)</b>         |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés  | <b>(6)</b>             | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>(6)</b>          | <b>(8)</b>      | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>(8)</b>          |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités  | <b>(3)</b>             | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>(3)</b>          | <b>(7)</b>      | <b>-</b>            | <b>(2)</b>               | <b>(9)</b>          |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société   | <b>-</b>               | <b>-</b>            | <b>1</b>                 | <b>1</b>            | <b>-</b>        | <b>-</b>            | <b>-</b>                 | <b>-</b>            |
| Éléments d'ajustement  | <b>142 \$</b>          | <b>(278) \$</b>     | <b>35 \$</b>             | <b>(101) \$</b>     | <b>149 \$</b>   | <b>(51) \$</b>      | <b>8 \$</b>              | <b>106 \$</b>       |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation  | <b>1 131 \$</b>        | <b>223 \$</b>       | <b>19 \$</b>             | <b>1 373 \$</b>     | <b>1 010 \$</b> | <b>225 \$</b>       | <b>(4) \$</b>            | <b>1 231 \$</b>     |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus <sup>i)</sup> | <b>713</b>             | <b>-</b>            | <b>(135)</b>             | <b>578</b>          | <b>662</b>      | <b>1</b>            | <b>(114)</b>             | <b>549</b>          |
| Montant ajusté du BAIIA  | <b>1 844 \$</b>        | <b>223 \$</b>       | <b>(116) \$</b>          | <b>1 951 \$</b>     | <b>1 672 \$</b> | <b>226 \$</b>       | <b>(118) \$</b>          | <b>1 780 \$</b>     |

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

# Rapport de gestion

40 semaines closes les

| (non audité)<br>(en millions de dollars)   | 8 oct. 2022 |                     |                          |                     | 9 oct. 2021 |                     |                          |                     |
|--|-------------|---------------------|--------------------------|---------------------|-------------|---------------------|--------------------------|---------------------|
|  | Loblav      | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés | Loblav      | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies  |             |                     |                          | 1 926 \$            |             |                     |                          | 325 \$              |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :  |             |                     |                          |                     |             |                     |                          |                     |
| Participations ne donnant pas le contrôle  |             |                     |                          | 748                 |             |                     |                          | 667                 |
| Impôt sur le résultat  |             |                     |                          | 618                 |             |                     |                          | 566                 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières  |             |                     |                          | (3)                 |             |                     |                          | 1 460               |
| Résultat d'exploitation  | 2 465 \$    | 679 \$              | 145 \$                   | 3 289 \$            | 2 226 \$    | 1 064 \$            | (272) \$                 | 3 018 \$            |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :  |             |                     |                          |                     |             |                     |                          |                     |
| Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                    | 375 \$      | – \$                | – \$                     | 375 \$              | 389 \$      | – \$                | – \$                     | 389 \$              |
| Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark   | 7           | –                   | –                        | 7                   | –           | –                   | –                        | –                   |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers   | –           | 228                 | –                        | 228                 | –           | –                   | –                        | –                   |
| Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC   | 111         | –                   | –                        | 111                 | –           | –                   | –                        | –                   |
| Coûts de transaction et autres charges connexes  | 16          | 5                   | –                        | 21                  | –           | –                   | –                        | –                   |
| Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes  | (15)        | –                   | 19                       | 4                   | 21          | –                   | –                        | 21                  |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | –           | (240)               | (262)                    | (502)               | –           | (393)               | 157                      | (236)               |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés  | (16)        | –                   | –                        | (16)                | (19)        | –                   | –                        | (19)                |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités  | (7)         | –                   | –                        | (7)                 | (12)        | –                   | –                        | (12)                |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société   | –           | –                   | 3                        | 3                   | –           | –                   | –                        | –                   |
| Éléments d'ajustement  | 471 \$      | (7) \$              | (240) \$                 | 224 \$              | 379 \$      | (393) \$            | 157 \$                   | 143 \$              |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation  | 2 936 \$    | 672 \$              | (95) \$                  | 3 513 \$            | 2 605 \$    | 671 \$              | (115) \$                 | 3 161 \$            |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus <sup>i)</sup> | 1 746       | 2                   | (300)                    | 1 448               | 1 652       | 3                   | (274)                    | 1 381               |
| Montant ajusté du BAIIA  | 4 682 \$    | 674 \$              | (395) \$                 | 4 961 \$            | 4 257 \$    | 674 \$              | (389) \$                 | 4 542 \$            |

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblav relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2022 et de 2021 :

## Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark** L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

**Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers** Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la vente d'actifs de bureaux réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

**Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC** Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu sa décision et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

**Coûts de transaction et autres charges connexes** Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition de 16 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Au premier trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la vente d'actifs de bureaux, pour un total de 5 millions de dollars.

**Charges de restructuration et autres charges connexes** La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au troisième trimestre de 2022, Loblaw n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (charges de 9 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 21 millions de dollars en 2021) essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Au premier trimestre de 2022, Loblaw a cédé un de ses centres de distribution pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, ce qui a été en partie contrebalancé par des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

**Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement** La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

**Ajustement de la juste valeur des dérivés** Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

**Profit sur la vente d'immeubles non exploités** Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 3 millions de dollars (7 millions de dollars en 2021) et de 7 millions de dollars (12 millions de dollars en 2021), respectivement.

Au premier trimestre de 2021, Propriétés de Choix a cédé un immeuble et subi une perte négligeable qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et, au troisième trimestre de 2021, elle a cédé un immeuble et enregistré un profit qu'elle a comptabilisé comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement.

# Rapport de gestion

À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, aux premier et troisième trimestres de 2021, à la consolidation, une perte additionnelle de 2 millions de dollars et un profit additionnel de 2 millions de dollars, respectivement, ont été comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel ».

**MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES** La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars)  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|---|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières        | 13 \$                  | 412 \$      | (3) \$                 | 1 460 \$    |
| Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie                | 277                    | (52)        | 760                    | (479)       |
| Recouvrement lié à Glenhuron  | –                      | –           | 11                     | –           |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw | –                      | (73)        | –                      | (184)       |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières                | 290 \$                 | 287 \$      | 768 \$                 | 797 \$      |

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2022 et de 2021 :

**Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie** La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

**Recouvrement lié à Glenhuron** Au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars a été comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars a été inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

**Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw** L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. La société a réglé la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021.

**MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF** La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars, sauf indication contraire)                                      | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>  | 1 373 \$               | 1 231 \$    | 3 513 \$               | 3 161 \$    |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>                 | 290                    | 287         | 768                    | 797         |
| Montant ajusté du bénéfice avant impôt   | 1 083 \$               | 944 \$      | 2 745 \$               | 2 364 \$    |
| Impôt sur le résultat  | 276 \$                 | 200 \$      | 618 \$                 | 566 \$      |
| Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup> |                        |             |                        |             |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw  | (11)                   | 43          | 58                     | 88          |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé   | 18                     | 9           | (1)                    | (7)         |
| Recouvrement lié à Glenhuron   | –                      | –           | 46                     | –           |
| Recouvrement lié à Glenhuron   | –                      | –           | 33                     | –           |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat  | 283 \$                 | 252 \$      | 754 \$                 | 647 \$      |
| Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt   | 18,9 %                 | 28,1 %      | 18,8 %                 | 36,3 %      |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt           | 26,1 %                 | 26,7 %      | 27,5 %                 | 27,4 %      |

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2022 et de 2021 :

**Écart externe lié à certaines actions de Loblaw** La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 18 millions de dollars pour le trimestre (9 millions de dollars en 2021) et une charge d'impôt différé de 1 million de dollars pour l'exercice à ce jour (7 millions de dollars en 2021) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**Réévaluation de soldes d'impôt différé** Au deuxième trimestre de 2022, en raison de la vente d'actifs de bureaux, la société a réévalué certains soldes d'impôt différé, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars.

**Recouvrement lié à Glenhuron** Au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars a été comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars a été inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

# Rapport de gestion

## MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars, sauf indication contraire)   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|---|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société   | 903 \$                 | 138 \$      | 1 920 \$               | 204 \$      |
| Moins : Perte nette liée aux activités abandonnées  | –                      | (114)       | (6)                    | (121)       |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies   | 903 \$                 | 252 \$      | 1 926 \$               | 325 \$      |
| Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social   | (14)                   | (14)        | (34)                   | (34)        |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies   | 889 \$                 | 238 \$      | 1 892 \$               | 291 \$      |
| Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw   | (4)                    | (1)         | (8)                    | (4)         |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies                   | 885 \$                 | 237 \$      | 1 884 \$               | 287 \$      |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies   | 903 \$                 | 252 \$      | 1 926 \$               | 325 \$      |
| Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)  | (436)                  | 127         | (829)                  | 594         |
| Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies   | 467 \$                 | 379 \$      | 1 097 \$               | 919 \$      |
| Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social   | (14)                   | (14)        | (34)                   | (34)        |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies                                   | 453 \$                 | 365 \$      | 1 063 \$               | 885 \$      |
| Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw   | (4)                    | (1)         | (8)                    | (4)         |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies | 449 \$                 | 364 \$      | 1 055 \$               | 881 \$      |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)  | 144,1                  | 149,7       | 145,7                  | 151,0       |

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

|  | 16 semaines closes les   |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
|  | 8 oct. 2022  |   | 9 oct. 2021  |   |
| (non audité)<br>(en dollars, sauf indication contraire)  | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire |
| <b>Activités poursuivies</b>   | <b>889 \$</b>  | <b>6,14 \$</b>                          | <b>238 \$</b>  | <b>1,58 \$</b>                          |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :  |  |   |  |   |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 58 \$  | 0,41 \$                                 | 58 \$  | 0,39 \$                                 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark                      | 2  | 0,01                                    | –  | –                                       |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers   | 64   | 0,45                                    | –  | –                                       |
| Charges de restructuration et autres charges connexes  | –  | –                                       | 5  | 0,03                                    |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | (262)  | (1,82)                                  | (35)   | (0,24)                                  |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés  | (3)  | (0,02)                                  | (3)  | (0,02)                                  |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités  | (1)  | (0,01)                                  | (5)  | (0,03)                                  |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie   | (277)  | (1,92)                                  | 52   | 0,35                                    |
| Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw                               | –  | –                                       | 64   | 0,43                                    |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw  | (18)   | (0,13)                                  | (9)  | (0,06)                                  |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société   | 1  | 0,01                                    | –  | –                                       |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies   | (436) \$   | (3,02) \$                               | 127 \$   | 0,85 \$                                 |
| <b>Montant ajusté au titre des activités poursuivies</b>   | <b>453 \$</b>  | <b>3,12 \$</b>                          | <b>365 \$</b>  | <b>2,43 \$</b>                          |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

# Rapport de gestion

|  | 40 semaines closes les   |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
|  | 8 oct. 2022  |   | 9 oct. 2021  |   |
| (non audité)<br>(en dollars, sauf indication contraire)  | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire |
| <b>Activités poursuivies</b>   | <b>1 892 \$</b>  | <b>12,93 \$</b>                         | <b>291 \$</b>  | <b>1,90 \$</b>                          |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :  |  |   |  |   |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 147 \$   | 1,01 \$                                 | 149 \$   | 0,98 \$                                 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark                      | 3  | 0,02                                    | –  | –                                       |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers   | 210  | 1,45                                    | –  | –                                       |
| Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC                                       | 45   | 0,31                                    | –  | –                                       |
| Coûts de transaction et autres charges connexes  | 12   | 0,08                                    | –  | –                                       |
| Charges de restructuration et autres charges connexes  | 10   | 0,08                                    | 9  | 0,06                                    |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | (420)  | (2,89)                                  | (198)  | (1,31)                                  |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés  | (7)  | (0,05)                                  | (7)  | (0,05)                                  |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités  | (3)  | (0,02)                                  | (5)  | (0,03)                                  |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie   | (760)  | (5,22)                                  | 479  | 3,17                                    |
| Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw                               | –  | –                                       | 160  | 1,06                                    |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw  | 1  | 0,01                                    | 7  | 0,05                                    |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé   | (46)   | (0,32)                                  | –  | –                                       |
| Recouvrement lié à Glenhuron   | (23)   | (0,16)                                  | –  | –                                       |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société   | 2  | 0,01                                    | –  | –                                       |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies   | <b>(829) \$</b>  | <b>(5,69) \$</b>                        | <b>594 \$</b>  | <b>3,93 \$</b>                          |
| <b>Montant ajusté au titre des activités poursuivies</b>   | <b>1 063 \$</b>  | <b>7,24 \$</b>                          | <b>885 \$</b>  | <b>5,83 \$</b>                          |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES** La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars)                              | 16 semaines closes les |             |                      | 40 semaines closes les |                           |                      |
|---|------------------------|-------------|----------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | Variation<br>(en \$) | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 <sup>3)</sup> | Variation<br>(en \$) |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation                     | 1 578 \$               | 1 339 \$    | 239 \$               | 3 453 \$               | 3 952 \$                  | (499) \$             |
| Moins : Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées | –                      | (28)        | 28                   | –                      | (12)                      | 12                   |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies         | 1 578 \$               | 1 367 \$    | 211 \$               | 3 453 \$               | 3 964 \$                  | (511) \$             |
| Moins : Intérêts payés  | 225                    | 241         | (16)                 | 623                    | 680                       | (57)                 |
| Dépenses d'investissement <sup>1)</sup>                               | 524                    | 393         | 131                  | 1 093                  | 894                       | 199                  |
| Paiements au titre de la location, montant net                        | 264                    | 255         | 9                    | 610                    | 593                       | 17                   |
| Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies         | 565 \$                 | 478 \$      | 87 \$                | 1 127 \$               | 1 797 \$                  | (670) \$             |

- i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles de Loblaw liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprenaient des paiements anticipés de néant au troisième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

**FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX** Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

# Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars)  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |              |
|---|------------------------|-------------|------------------------|--------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021  |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>948 \$</b>          | 163 \$      | <b>1 323 \$</b>        | 186 \$       |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :   |                        |             |                        |              |
| Amortissements des immobilisations incorporelles  | –                      | –           | 1                      | 1            |
| Coûts de transaction et autres charges connexes   | –                      | –           | 5                      | –            |
| Autres profits liés à la juste valeur, montant net  | –                      | –           | (1)                    | 2            |
| Ajustement de la juste valeur des parts échangeables  | <b>(578)</b>           | (16)        | <b>(1 029)</b>         | 491          |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement  | <b>(141)</b>           | (35)        | <b>80</b>              | <b>(363)</b> |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | <b>(203)</b>           | (16)        | <b>(315)</b>           | (30)         |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers  | <b>69</b>              | –           | <b>228</b>             | –            |
| Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence                                  | <b>3</b>               | 1           | <b>6</b>               | 3            |
| Distributions sur les parts échangeables  | <b>73</b>              | 74          | <b>220</b>             | 220          |
| Charges internes au titre de la location  | <b>2</b>               | 2           | <b>6</b>               | 5            |
| Impôt sur le résultat   | –                      | –           | –                      | –            |
| Profit de change  | –                      | –           | –                      | –            |
| Fonds provenant des activités d'exploitation  | <b>173 \$</b>          | 173 \$      | <b>524 \$</b>          | 515 \$       |

## 8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR – Principal rapprochement comparatif

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars)   | Troisième trimestre   |                       | Deuxième trimestre    |                                      | Premier trimestre     |                                      | Quatrième trimestre   |                                      |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
|  | 2022<br>(16 semaines) | 2021<br>(16 semaines) | 2022<br>(12 semaines) | 2021 <sup>(3)</sup><br>(12 semaines) | 2022<br>(12 semaines) | 2021 <sup>(3)</sup><br>(12 semaines) | 2021<br>(12 semaines) | 2020 <sup>(3)</sup><br>(13 semaines) |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies   | 903 \$                | 252 \$                | 650 \$                | 125 \$                               | 373 \$                | (52) \$                              | 428 \$                | 274 \$                               |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :  |                       |                       |                       |                                      |                       |                                      |                       |                                      |
| Participations ne donnant pas le contrôle  | 282 \$                | 261 \$                | 224 \$                | 236 \$                               | 242 \$                | 170 \$                               | 327 \$                | 214 \$                               |
| Impôt sur le résultat  | 276 \$                | 200 \$                | 113 \$                | 201 \$                               | 229 \$                | 165 \$                               | 64 \$                 | 137 \$                               |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières   | 13 \$                 | 412 \$                | (338) \$              | 503 \$                               | 322 \$                | 545 \$                               | 190 \$                | 244 \$                               |
| Résultat d'exploitation  | 1 474 \$              | 1 125 \$              | 649 \$                | 1 065 \$                             | 1 166 \$              | 828 \$                               | 1 009 \$              | 869 \$                               |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :  |                       |                       |                       |                                      |                       |                                      |                       |                                      |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                     | 147 \$                | 155 \$                | 111 \$                | 117 \$                               | 117 \$                | 117 \$                               | 117 \$                | 117 \$                               |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark  | 4                     | –                     | 3                     | –                                    | –                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers   | 69                    | –                     | 159                   | –                                    | –                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC   | –                     | –                     | 111                   | –                                    | –                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Coûts de transaction et autres charges connexes  | –                     | –                     | 13                    | –                                    | 8                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes  | –                     | 9                     | –                     | 8                                    | 4                     | 4                                    | (8)                   | 8                                    |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | (313)                 | (41)                  | 102                   | (149)                                | (291)                 | (46)                                 | (87)                  | (3)                                  |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés  | (6)                   | (8)                   | 4                     | (3)                                  | (14)                  | (8)                                  | 6                     | (7)                                  |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités  | –                     | –                     | –                     | –                                    | –                     | –                                    | (2)                   | 9                                    |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités  | (3)                   | (9)                   | (4)                   | –                                    | –                     | (3)                                  | (2)                   | (8)                                  |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société   | 1                     | –                     | 2                     | –                                    | –                     | –                                    | –                     | (4)                                  |
| Éléments d'ajustement  | (101) \$              | 106 \$                | 501 \$                | (27) \$                              | (176) \$              | 64 \$                                | 24 \$                 | 112 \$                               |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation  | 1 373 \$              | 1 231 \$              | 1 150 \$              | 1 038 \$                             | 990 \$                | 892 \$                               | 1 033 \$              | 981 \$                               |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus <sup>1)</sup> | 578 \$                | 549 \$                | 438 \$                | 424 \$                               | 432 \$                | 408 \$                               | 420 \$                | 415 \$                               |
| Montant ajusté du BAIIA  | 1 951 \$              | 1 780 \$              | 1 588 \$              | 1 462 \$                             | 1 422 \$              | 1 300 \$                             | 1 453 \$              | 1 396 \$                             |

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

# Rapport de gestion

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire provenant des activités poursuivies établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (non audité)<br>(en millions de dollars)   | Troisième trimestre   |                       | Deuxième trimestre    |                                      | Premier trimestre     |                                      | Quatrième trimestre   |                                      |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
|  | 2022<br>(16 semaines) | 2021<br>(16 semaines) | 2022<br>(12 semaines) | 2021 <sup>(5)</sup><br>(12 semaines) | 2022<br>(12 semaines) | 2021 <sup>(5)</sup><br>(12 semaines) | 2021<br>(12 semaines) | 2020 <sup>(5)</sup><br>(13 semaines) |
| <b>Activités poursuivies</b>   | <b>889 \$</b>         | <b>238 \$</b>         | <b>640 \$</b>         | <b>115 \$</b>                        | <b>363 \$</b>         | <b>(62) \$</b>                       | <b>418 \$</b>         | <b>264 \$</b>                        |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>1</sup> :   |                       |                       |                       |                                      |                       |                                      |                       |                                      |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 58 \$                 | 58 \$                 | 43 \$                 | 46 \$                                | 46 \$                 | 45 \$                                | 47 \$                 | 45 \$                                |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark                      | 2                     | –                     | 1                     | –                                    | –                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers   | 64                    | –                     | 146                   | –                                    | –                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC                                       | –                     | –                     | 45                    | –                                    | –                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Coûts de transaction et autres charges connexes  | –                     | –                     | 7                     | –                                    | 5                     | –                                    | –                     | –                                    |
| Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes  | –                     | 5                     | –                     | 2                                    | 10                    | 2                                    | (4)                   | 3                                    |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | (262)                 | (35)                  | 85                    | (125)                                | (243)                 | (38)                                 | (72)                  | (3)                                  |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés  | (3)                   | (3)                   | 2                     | (1)                                  | (6)                   | (3)                                  | 1                     | (3)                                  |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités  | –                     | –                     | –                     | –                                    | –                     | –                                    | –                     | 4                                    |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités  | (1)                   | (5)                   | (2)                   | –                                    | –                     | –                                    | (2)                   | (3)                                  |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie   | (277)                 | 52                    | (576)                 | 188                                  | 93                    | 239                                  | 122                   | 20                                   |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw                                | –                     | 64                    | –                     | 50                                   | –                     | 46                                   | 3                     | (53)                                 |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw  | (18)                  | (9)                   | (18)                  | –                                    | 37                    | 16                                   | (1)                   | (4)                                  |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé   | –                     | –                     | (46)                  | –                                    | –                     | –                                    | –                     | 2                                    |
| Recouvrement lié à Glenhuron   | –                     | –                     | –                     | –                                    | (23)                  | –                                    | (165)                 | –                                    |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société   | 1                     | –                     | 1                     | –                                    | –                     | –                                    | –                     | (4)                                  |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies   | (436) \$              | 127 \$                | (312) \$              | 160 \$                               | (81) \$               | 307 \$                               | (71) \$               | 4 \$                                 |
| <b>Montant ajusté au titre des activités poursuivies</b>   | <b>453 \$</b>         | <b>365 \$</b>         | <b>328 \$</b>         | <b>275 \$</b>                        | <b>282 \$</b>         | <b>245 \$</b>                        | <b>347 \$</b>         | <b>268 \$</b>                        |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

| (non audité)<br>(en dollars sauf indication contraire)   | Troisième trimestre |                | Deuxième trimestre |                     | Premier trimestre |                     | Quatrième trimestre |                     |
|--|---------------------|----------------|--------------------|---------------------|-------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|  | 2022                | 2021           | 2022               | 2021 <sup>(3)</sup> | 2022              | 2021 <sup>(3)</sup> | 2021                | 2020 <sup>(3)</sup> |
|  | (16 semaines)       | (16 semaines)  | (12 semaines)      | (12 semaines)       | (12 semaines)     | (12 semaines)       | (12 semaines)       | (13 semaines)       |
| <b>Activités poursuivies</b>   | <b>6,14 \$</b>      | <b>1,58 \$</b> | <b>4,36 \$</b>     | <b>0,74 \$</b>      | <b>2,45 \$</b>    | <b>(0,41) \$</b>    | <b>2,80 \$</b>      | <b>1,72 \$</b>      |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>1)</sup> :  |                     |                |                    |                     |                   |                     |                     |                     |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 0,41 \$             | 0,39 \$        | 0,30 \$            | 0,30 \$             | 0,31 \$           | 0,29 \$             | 0,31 \$             | 0,29 \$             |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark                      | 0,01                | –              | 0,01               | –                   | –                 | –                   | –                   | –                   |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers   | 0,45                | –              | 0,99               | –                   | –                 | –                   | –                   | –                   |
| Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC                                       | –                   | –              | 0,31               | –                   | –                 | –                   | –                   | –                   |
| Coûts de transaction et autres charges connexes  | –                   | –              | 0,05               | –                   | 0,03              | –                   | –                   | –                   |
| Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes  | –                   | 0,03           | –                  | 0,01                | 0,08              | 0,01                | (0,03)              | 0,02                |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | (1,82)              | (0,24)         | 0,58               | (0,81)              | (1,65)            | (0,25)              | (0,48)              | (0,02)              |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés  | (0,02)              | (0,02)         | 0,01               | (0,01)              | (0,04)            | (0,02)              | 0,01                | (0,02)              |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités  | –                   | –              | –                  | –                   | –                 | –                   | –                   | 0,03                |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités  | (0,01)              | (0,03)         | (0,02)             | –                   | –                 | –                   | (0,01)              | (0,02)              |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie   | (1,92)              | 0,35           | (3,94)             | 1,24                | 0,63              | 1,57                | 0,83                | 0,13                |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer sur actions visant les actions ordinaires de Loblaw                    | –                   | 0,43           | –                  | 0,33                | –                 | 0,30                | 0,02                | (0,34)              |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw  | (0,13)              | (0,06)         | (0,12)             | –                   | 0,25              | 0,11                | (0,01)              | (0,03)              |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé   | –                   | –              | (0,31)             | –                   | –                 | –                   | –                   | 0,01                |
| Recouvrement lié à Glenhuron   | –                   | –              | –                  | –                   | (0,16)            | –                   | (1,12)              | –                   |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société   | 0,01                | –              | 0,01               | –                   | –                 | –                   | –                   | (0,03)              |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies   | (3,02) \$           | 0,85 \$        | (2,13) \$          | 1,06 \$             | (0,55) \$         | 2,01 \$             | (0,48) \$           | 0,02 \$             |
| <b>Montant ajusté au titre des activités poursuivies</b>   | <b>3,12 \$</b>      | <b>2,43 \$</b> | <b>2,23 \$</b>     | <b>1,80 \$</b>      | <b>1,90 \$</b>    | <b>1,60 \$</b>      | <b>2,32 \$</b>      | <b>1,74 \$</b>      |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué</b>   | <b>144,1</b>        | <b>149,7</b>   | <b>146,3</b>       | <b>151,8</b>        | <b>147,3</b>      | <b>152,1</b>        | <b>147,6</b>        | <b>153,3</b>        |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

# Rapport de gestion

## 9. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires et la conjoncture économique. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Perspectives », et à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2021 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses importantes initiatives, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation et des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur les activités des fournisseurs, le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;

- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## 10. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse [choicereit.ca](http://choicereit.ca).

Toronto, Canada

Le 21 novembre 2022

# Résultats financiers

|   |    |
|---|----|
| États financiers consolidés résumés   | 53 |
| États consolidés résumés des résultats  | 53 |
| États consolidés résumés du résultat global   | 54 |
| Bilans consolidés résumés   | 55 |
| États consolidés résumés des variations des capitaux propres                                    | 56 |
| Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie  | 58 |
| Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités             | 59 |
| Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière                   | 59 |
| Note 2. Principales méthodes comptables   | 59 |
| Note 3. Filiales  | 60 |
| Note 4. Acquisitions d'entreprises  | 60 |
| Note 5. Activités abandonnées   | 61 |
| Note 6. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                 | 63 |
| Note 7. Impôt sur le résultat   | 63 |
| Note 8. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire                                      | 64 |
| Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie | 65 |
| Note 10. Créances sur cartes de crédit  | 66 |
| Note 11. Stocks   | 67 |
| Note 12. Actifs détenus en vue de la vente  | 67 |
| Note 13. Autres actifs  | 68 |
| Note 14. Provisions   | 69 |
| Note 15. Dette à court terme  | 69 |
| Note 16. Dette à long terme   | 69 |
| Note 17. Autres passifs   | 72 |
| Note 18. Capital social   | 73 |
| Note 19. Transactions portant sur le capital de Loblaw  | 75 |
| Note 20. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme         | 76 |
| Note 21. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres                                 | 77 |
| Note 22. Instruments financiers   | 82 |
| Note 23. Passifs éventuels  | 86 |
| Note 24. Informations sectorielles  | 88 |
| Note 25. Transactions entre parties liées   | 92 |

# États consolidés résumés des résultats

| (non audité)<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)               | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|---|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| <b>Produits</b>   | <b>17 520 \$</b>       | 16 192 \$   | <b>42 906 \$</b>       | 40 846 \$   |
| <b>Charges d'exploitation</b>   |                        |             |                        |             |
| Coût des stocks vendus (note 11)  | <b>11 914</b>          | 11 026      | <b>28 941</b>          | 27 730      |
| Frais de vente et charges générales et administratives                                      | <b>4 132</b>           | 4 041       | <b>10 676</b>          | 10 098      |
|   | <b>16 046</b>          | 15 067      | <b>39 617</b>          | 37 828      |
| <b>Résultat d'exploitation</b>  | <b>1 474</b>           | 1 125       | <b>3 289</b>           | 3 018       |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières (note 6) | <b>13</b>              | 412         | <b>(3)</b>             | 1 460       |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>   | <b>1 461</b>           | 713         | <b>3 292</b>           | 1 558       |
| Impôt sur le résultat (note 7)  | <b>276</b>             | 200         | <b>618</b>             | 566         |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>   | <b>1 185</b>           | 513         | <b>2 674</b>           | 992         |
| <b>Perte nette liée aux activités abandonnées (note 5)</b>                                  | <b>–</b>               | (114)       | <b>(6)</b>             | (121)       |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>1 185</b>           | 399         | <b>2 668</b>           | 871         |
| Attribuable aux :   |                        |             |                        |             |
| Actionnaires de la société (note 8)   | <b>903</b>             | 138         | <b>1 920</b>           | 204         |
| Participations ne donnant pas le contrôle   | <b>282</b>             | 261         | <b>748</b>             | 667         |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>1 185 \$</b>        | 399 \$      | <b>2 668 \$</b>        | 871 \$      |
| <b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - de base (note 8)</b>      | <b>6,20 \$</b>         | 0,83 \$     | <b>13,00 \$</b>        | 1,13 \$     |
| Activités poursuivies   | <b>6,20 \$</b>         | 1,59 \$     | <b>13,04 \$</b>        | 1,93 \$     |
| Activités abandonnées   | <b>– \$</b>            | (0,76) \$   | <b>(0,04) \$</b>       | (0,80) \$   |
| <b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - dilué(e) (note 8)</b>     | <b>6,14 \$</b>         | 0,82 \$     | <b>12,89 \$</b>        | 1,10 \$     |
| Activités poursuivies   | <b>6,14 \$</b>         | 1,58 \$     | <b>12,93 \$</b>        | 1,90 \$     |
| Activités abandonnées   | <b>– \$</b>            | (0,76) \$   | <b>(0,04) \$</b>       | (0,80) \$   |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# États consolidés résumés du résultat global

| (non audité)<br>(en millions de dollars canadiens)   | 16 semaines closes les |               | 40 semaines closes les |                           |
|--|------------------------|---------------|------------------------|---------------------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 <sup>i)</sup> |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies   | 1 185 \$               | 513 \$        | 2 674 \$               | 992 \$                    |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt   |                        |               |                        |                           |
| Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :                             |                        |               |                        |                           |
| Écart de conversion (note 22)  | 1                      | 3             | 4                      | (19)                      |
| (Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 22)                                     | (4)                    | 2             | 13                     | 5                         |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :   |                        |               |                        |                           |
| Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 20) | 3                      | 29            | (165)                  | 225                       |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | 43                     | –             | 90                     | (12)                      |
| Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies  | 43                     | 34            | (58)                   | 199                       |
| Résultat global lié aux activités poursuivies  | 1 228                  | 547           | 2 616                  | 1 191                     |
| Perte nette liée aux activités abandonnées (note 5)  | –                      | (114)         | (6)                    | (121)                     |
| Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées  | –                      | –             | –                      | 1                         |
| Résultat global lié aux activités abandonnées  | –                      | (114)         | (6)                    | (120)                     |
| <b>Total du résultat global, après impôt</b>   | <b>1 228</b>           | <b>433</b>    | <b>2 610</b>           | <b>1 071</b>              |
| Attribuable aux :  |                        |               |                        |                           |
| Actionnaires de la société   | 943                    | 159           | 1 935                  | 299                       |
| Participations ne donnant pas le contrôle  | 285                    | 274           | 675                    | 772                       |
| <b>Total du résultat global, après impôt</b>   | <b>1 228 \$</b>        | <b>433 \$</b> | <b>2 610 \$</b>        | <b>1 071 \$</b>           |

i) Les chiffres comparatifs ont été retraités (note 5).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Bilans consolidés résumés

| (non audité)<br>(en millions de dollars canadiens)                            | Aux              |                  |                  |
|---|------------------|------------------|------------------|
|   | 8 oct. 2022      | 9 oct. 2021      | 31 déc. 2021     |
| <b>ACTIFS</b>   |                  |                  |                  |
| <b>Actifs courants</b>  |                  |                  |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)                              | 2 188 \$         | 2 013 \$         | 2 984 \$         |
| Placements à court terme (note 9)   | 466              | 633              | 879              |
| Dépôts de garantie (note 9)   | 250              | –                | –                |
| Créances  | 1 261            | 901              | 1 010            |
| Créances sur cartes de crédit (note 10)                                       | 3 679            | 3 154            | 3 443            |
| Impôt sur le résultat recouvrable   | –                | –                | 301              |
| Stocks (note 11)  | 5 763            | 5 214            | 5 166            |
| Charges payées d'avance et autres actifs                                      | 573              | 518              | 348              |
| Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (notes 5 et 12)    | 49               | 1 938            | 91               |
| <b>Total des actifs courants</b>  | <b>14 229</b>    | <b>14 371</b>    | <b>14 222</b>    |
| Immobilisations corporelles   | 10 730           | 10 856           | 10 782           |
| Actifs au titre de droits d'utilisation                                       | 4 243            | 4 030            | 4 059            |
| Immeubles de placement  | 4 962            | 5 190            | 5 344            |
| Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence       | 981              | 576              | 564              |
| Immobilisations incorporelles   | 6 627            | 6 532            | 6 430            |
| Goodwill  | 4 848            | 4 479            | 4 479            |
| Impôt différé   | 99               | 116              | 113              |
| Dépôts de garantie (note 9)   | 36               | 74               | 75               |
| Autres actifs (note 13)   | 1 563            | 871              | 1 015            |
| <b>Total des actifs</b>   | <b>48 318 \$</b> | <b>47 095 \$</b> | <b>47 083 \$</b> |
| <b>PASSIFS</b>  |                  |                  |                  |
| <b>Passifs courants</b>   |                  |                  |                  |
| Dette bancaire  | 16 \$            | 166 \$           | 52 \$            |
| Fournisseurs et autres passifs  | 6 375            | 5 726            | 5 923            |
| Passif au titre de la fidélisation  | 236              | 220              | 190              |
| Provisions (note 14)  | 151              | 130              | 119              |
| Impôt sur le résultat à payer   | 224              | 253              | 269              |
| Dépôts à vue de clients   | 109              | 59               | 75               |
| Dette à court terme (note 15)   | 600              | 549              | 450              |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 16)                    | 1 416            | 1 874            | 1 520            |
| Tranche à moins d'un an des obligations locatives                             | 830              | 813              | 742              |
| Participation des pharmaciens propriétaires                                   | 438              | 387              | 433              |
| Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (notes 5 et 12)   | –                | 372              | –                |
| <b>Total des passifs courants</b>   | <b>10 395</b>    | <b>10 549</b>    | <b>9 773</b>     |
| Provisions  | 84               | 88               | 90               |
| Dette à long terme (note 16)  | 13 244           | 12 228           | 12 490           |
| Obligations locatives   | 4 317            | 4 162            | 4 242            |
| Passif lié aux parts de fiducie (note 22)                                     | 3 450            | 4 086            | 4 209            |
| Impôt différé   | 2 004            | 1 962            | 2 003            |
| Autres passifs (note 17)  | 1 109            | 1 120            | 1 139            |
| <b>Total des passifs</b>  | <b>34 603</b>    | <b>34 195</b>    | <b>33 946</b>    |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>   |                  |                  |                  |
| Capital social (note 18)  | 3 443            | 3 524            | 3 529            |
| Résultats non distribués  | 5 543            | 4 704            | 4 808            |
| Surplus d'apport (notes 19 et 21)   | (1 768)          | (1 404)          | (1 462)          |
| Cumul des autres éléments du résultat global                                  | 189              | 126              | 84               |
| <b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b> | <b>7 407</b>     | <b>6 950</b>     | <b>6 959</b>     |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                     | 6 308            | 5 950            | 6 178            |
| <b>Total des capitaux propres</b>   | <b>13 715</b>    | <b>12 900</b>    | <b>13 137</b>    |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b>                              | <b>48 318 \$</b> | <b>47 095 \$</b> | <b>47 083 \$</b> |

Passifs éventuels (note 23).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# États consolidés résumés des variations des capitaux propres

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)              | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Total du capital social | Résultats non distribués | Surplus d'apport | Écarts de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement | Cumul des autres éléments du résultat global | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|--------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------|----------------------|-----------------------------------|---|--|---|----------------------------|
| Solde au 31 déc. 2021   | 2 712 \$           | 817 \$               | 3 529 \$                | 4 808 \$                 | (1 462) \$       | 25 \$                | (14) \$                           | 73 \$   | 84 \$  | 6 178 \$                                  | 13 137 \$                  |
| Bénéfice net  | –                  | –                    | –                       | 1 920                    | –                | –                    | –                                 | –   | –  | 748                                       | 2 668                      |
| Autres éléments du résultat global <sup>1)</sup>  | –                  | –                    | –                       | (90)                     | –                | 3                    | 12                                | 90  | 105  | (73)                                      | (58)                       |
| Résultat global   | – \$               | – \$                 | – \$                    | 1 830 \$                 | – \$             | 3 \$                 | 12 \$                             | 90 \$   | 105 \$                                       | 675 \$                                    | 2 610 \$                   |
| Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 18 et 21) | 25                 | –                    | 25                      | (1)                      | (3)              | –                    | –                                 | –   | –  | –   | 21                         |
| Actions rachetées et annulées (note 18)   | (110)              | –                    | (110)                   | (781)                    | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (891)                      |
| Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 18 et 21)                        | (1)                | –                    | (1)                     | (2)                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (3)                        |
| Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 19 et 21)            | –                  | –                    | –                       | –                        | (303)            | –                    | –                                 | –   | –  | (545)                                     | (848)                      |
| Dividendes déclarés   |                    |                      |                         |                          |                  |                      |                                   |   |  |   |                            |
| Par action ordinaire (en dollars) (note 18)   |                    |                      |                         |                          |                  |                      |                                   |   |  |   |                            |
| – 1,920 \$  | –                  | –                    | –                       | (278)                    | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (278)                      |
| Par action privilégiée (en dollars) (note 18)   |                    |                      |                         |                          |                  |                      |                                   |   |  |   |                            |
| – Série I - 1,0875 \$   | –                  | –                    | –                       | (10)                     | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (10)                       |
| – Série III - 0,9750 \$   | –                  | –                    | –                       | (8)                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (8)                        |
| – Série IV - 0,9750 \$  | –                  | –                    | –                       | (8)                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (8)                        |
| – Série V - 0,890625 \$   | –                  | –                    | –                       | (7)                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (7)                        |
|   | (86) \$            | – \$                 | (86) \$                 | (1 095) \$               | (306) \$         | – \$                 | – \$                              | – \$  | – \$   | (545) \$                                  | (2 032) \$                 |
| Solde au 8 oct. 2022  | 2 626 \$           | 817 \$               | 3 443 \$                | 5 543 \$                 | (1 768) \$       | 28 \$                | (2) \$                            | 163 \$  | 189 \$                                       | 6 308 \$                                  | 13 715 \$                  |

# États consolidés résumés des variations des capitaux propres

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)              | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Total du capital social | Résultats non distribués | Surplus d'apport | Écarts de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement | Cumul des autres éléments du résultat global | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|--------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------|----------------------|-----------------------------------|---|--|---|----------------------------|
| Solde au 31 déc. 2020   | 2 782 \$           | 817 \$               | 3 599 \$                | 5 226 \$                 | (1 180) \$       | 153 \$               | (22) \$                           | 35 \$   | 166 \$                                       | 5 607 \$                                  | 13 418 \$                  |
| Bénéfice net  | –                  | –                    | –                       | 204                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | 667                                       | 871                        |
| Autres éléments du résultat global <sup>i)</sup>  | –                  | –                    | –                       | 123                      | –                | (20)                 | 4                                 | (12)  | (28)   | 105                                       | 200                        |
| Résultat global   | – \$               | – \$                 | – \$                    | 327 \$                   | – \$             | (20) \$              | 4 \$                              | (12) \$   | (28) \$                                      | 772 \$                                    | 1 071 \$                   |
| Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 18 et 21) | 24                 | –                    | 24                      | –                        | 3                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | 27                         |
| Actions rachetées et annulées (note 18)   | (100)              | –                    | (100)                   | (578)                    | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (678)                      |
| Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 18 et 21)                        | 1                  | –                    | 1                       | 6                        | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | 7                          |
| Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 19 et 21)            | –                  | –                    | –                       | –                        | (227)            | –                    | –                                 | –   | –  | (429)                                     | (656)                      |
| Transfert du profit de réévaluation sur la vente des immeubles de placement             | –                  | –                    | –                       | 12                       | –                | –                    | –                                 | (12)  | (12)   | –   | –                          |
| Dividendes déclarés   |                    |                      |                         |                          |                  |                      |                                   |   |  |   |                            |
| Par action ordinaire (en dollars) (note 18)   |                    |                      |                         |                          |                  |                      |                                   |   |  |   |                            |
| - 1,700 \$  | –                  | –                    | –                       | (257)                    | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (257)                      |
| Par action privilégiée (en dollars) (note 18)   |                    |                      |                         |                          |                  |                      |                                   |   |  |   |                            |
| - Série I - 1,0875 \$   | –                  | –                    | –                       | (10)                     | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (10)                       |
| - Série III - 0,9750 \$   | –                  | –                    | –                       | (8)                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (8)                        |
| - Série IV - 0,9750 \$  | –                  | –                    | –                       | (7)                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (7)                        |
| - Série V - 0,890625 \$   | –                  | –                    | –                       | (7)                      | –                | –                    | –                                 | –   | –  | –   | (7)                        |
|   | (75) \$            | – \$                 | (75) \$                 | (849) \$                 | (224) \$         | – \$                 | – \$                              | (12) \$   | (12) \$                                      | (429) \$                                  | (1 589) \$                 |
| Solde au 9 oct. 2021  | 2 707 \$           | 817 \$               | 3 524 \$                | 4 704 \$                 | (1 404) \$       | 133 \$               | (18) \$                           | 11 \$   | 126 \$                                       | 5 950 \$                                  | 12 900 \$                  |

i) Les autres éléments du résultat global comprennent une perte actuarielle de 165 millions de dollars (gain de 226 millions de dollars en 2021), dont une tranche de 90 millions de dollars (gain de 123 millions de dollars en 2021) est présentée dans les résultats non distribués et une autre de 75 millions de dollars (gain de 103 millions de dollars en 2021), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également un profit de change de 1 million de dollars (profit de change de 1 million de dollars en 2021) et un profit de 1 million de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (profit de 1 million de dollars en 2021).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

| (non audité)<br>(en millions de dollars canadiens)  | 16 semaines closes les |                 | 40 semaines closes les |                           |
|---|------------------------|-----------------|------------------------|---------------------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021     | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 <sup>1)</sup> |
| <b>Activités d'exploitation</b>   |                        |                 |                        |                           |
| Bénéfice net  | 1 185 \$               | 399 \$          | 2 668 \$               | 871 \$                    |
| Ajouter (déduire) :   |                        |                 |                        |                           |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières (note 6)       | 13                     | 413             | (3)                    | 1 462                     |
| Impôt sur le résultat (note 7)  | 276                    | 203             | 618                    | 568                       |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                                   | 729                    | 753             | 1 830                  | 1 886                     |
| Perte sur la vente d'activités abandonnées, après impôt sur le résultat (note 5)                  | –                      | 87              | 6                      | 87                        |
| Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises   | 6                      | 7               | 8                      | 8                         |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente | (313)                  | (41)            | (502)                  | (236)                     |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 22)                  | 69                     | –               | 228                    | –                         |
| Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 10)           | 6                      | –               | (3)                    | (32)                      |
| Variation des provisions (note 14)  | (54)                   | 18              | 26                     | 19                        |
| Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 10)                               | (59)                   | (121)           | (233)                  | (13)                      |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement                                      | (61)                   | (148)           | (820)                  | (175)                     |
| Impôt sur le résultat payé, montant net   | (251)                  | (228)           | (436)                  | (511)                     |
| Intérêts perçus   | 18                     | 3               | 51                     | 14                        |
| Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement                                      | 2                      | 2               | 3                      | 3                         |
| Autres  | 12                     | (8)             | 12                     | 1                         |
| <b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>  | <b>1 578</b>           | <b>1 339</b>    | <b>3 453</b>           | <b>3 952</b>              |
| <b>Activités d'investissement</b>   |                        |                 |                        |                           |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement                            | (395)                  | (311)           | (785)                  | (675)                     |
| Entrées d'immobilisations incorporelles   | (129)                  | (119)           | (308)                  | (294)                     |
| Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise (note 4)                        | –                      | –               | (813)                  | –                         |
| Produit de la cession d'actifs  | 86                     | 39              | 170                    | 90                        |
| Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement       | 4                      | 2               | 10                     | 6                         |
| Variation des placements à court terme (note 9)   | (24)                   | 10              | 413                    | (27)                      |
| Variation des dépôts de garantie (note 9)   | (209)                  | –               | (209)                  | –                         |
| Autres  | (148)                  | 3               | (308)                  | (66)                      |
| <b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>  | <b>(815)</b>           | <b>(376)</b>    | <b>(1 830)</b>         | <b>(966)</b>              |
| <b>Activités de financement</b>   |                        |                 |                        |                           |
| Variation de la dette bancaire  | (7)                    | 28              | (36)                   | 80                        |
| Variation de la dette à court terme (note 15)   | 100                    | 5               | 150                    | (251)                     |
| Variation des dépôts à vue de clients   | 10                     | 9               | 34                     | 35                        |
| Variation des autres financements   | (1)                    | –               | 5                      | (1)                       |
| Intérêts payés  | (225)                  | (241)           | (623)                  | (680)                     |
| Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions                                  | –                      | (462)           | –                      | (515)                     |
| Dette à long terme – Émise (note 16)  | 1 695                  | 469             | 2 229                  | 778                       |
| – Remboursements (note 16)  | (1 213)                | (471)           | (1 559)                | (802)                     |
| Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts                          | (58)                   | (56)            | (141)                  | (145)                     |
| Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal                         | (210)                  | (203)           | (479)                  | (460)                     |
| Capital social – Émis (notes 18 et 21)  | 6                      | 11              | 23                     | 20                        |
| – Racheté et détenu en fiducie (note 18)  | (14)                   | –               | (14)                   | –                         |
| – Racheté et annulé (note 18)   | (393)                  | (411)           | (718)                  | (577)                     |
| Capital social ordinaire de Loblaw – Émis (notes 19 et 21)  | 20                     | 29              | 72                     | 78                        |
| – Racheté et détenu en fiducie (note 19)  | –                      | –               | (63)                   | –                         |
| – Racheté et annulé (note 19)   | (212)                  | (164)           | (621)                  | (526)                     |
| Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires  | (190)                  | (172)           | (359)                  | (335)                     |
| – aux porteurs d'actions privilégiées   | (19)                   | (19)            | (41)                   | (41)                      |
| – aux participations ne donnant pas le contrôle   | (131)                  | (117)           | (192)                  | (174)                     |
| Autres  | (12)                   | 19              | (86)                   | (38)                      |
| <b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>  | <b>(854)</b>           | <b>(1 746)</b>  | <b>(2 419)</b>         | <b>(3 554)</b>            |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie  | (2)                    | 1               | –                      | –                         |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                                       | (93)                   | (782)           | (796)                  | (568)                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                               | 2 281                  | 2 795           | 2 984                  | 2 581                     |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>                         | <b>2 188 \$</b>        | <b>2 013 \$</b> | <b>2 188 \$</b>        | <b>2 013 \$</b>           |

i) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Voir la note 5, « Activités abandonnées », pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter. Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

En décembre 2021, la société a annoncé la vente des activités de boulangerie de Weston Foods. Voir la note 5, « Activités abandonnées », pour obtenir des précisions.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

## Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ** Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 21 novembre 2022.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

|                            |  | 8 oct. 2022                                |                            | Aux<br>9 oct. 2021                         |                            | 31 déc. 2021                               |                            |
|----------------------------|--|--|----------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------|
|                            |  | Nombre<br>d'actions / de<br>parts détenues | Participation<br>véritable | Nombre<br>d'actions / de<br>parts détenues | Participation<br>véritable | Nombre<br>d'actions / de<br>parts détenues | Participation<br>véritable |
| <b>Loblaw</b>              | Actions ordinaires <sup>i)</sup>                                   | 170 890 498                                | 52,6 %                     | 176 394 602                                | 52,6 %                     | 175 475 019                                | 52,6 %                     |
|                            | Parts de société en<br>commandite de<br>catégorie B <sup>ii)</sup> | 395 786 525                                | s. o.                      | 395 786 525                                | s. o.                      | 395 786 525                                | s. o.                      |
|                            | Parts de fiducie   | 50 661 415                                 | s. o.                      | 50 661 415                                 | s. o.                      | 50 661 415                                 | s. o.                      |
| <b>Propriétés de Choix</b> |  | <b>446 447 940</b>                         | <b>61,7 %</b>              | <b>446 447 940</b>                         | <b>61,7 %</b>              | <b>446 447 940</b>                         | <b>61,7 %</b>              |

- i) En 2021, GWL a réglé le contrat à livrer sur actions, libérant la totalité des actions ordinaires de Loblaw données en nantissement aux termes du contrat à livrer sur actions (3,02 millions d'actions ordinaires de Loblaw au 9 octobre 2021). De plus, GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation (voir la note 19).
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

## Note 4. Acquisitions d'entreprises

**Acquisition de Lifemark Health Group** Le 10 mai 2022, Loblaw a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie d'achat totale de 829 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur canadien de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. L'acquisition de Lifemark renforce le rôle croissant de Loblaw en tant que fournisseur de services de soins de santé grâce à un réseau de solutions de santé et de bien-être accessibles en personne et en ligne.

L'acquisition de Lifemark a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et les résultats d'exploitation ont été consolidés avec ceux de Loblaw à compter du 10 mai 2022.

Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a établi la répartition définitive du prix d'achat et a révisé son estimation de la juste valeur du goodwill acquis dans le cadre de l'acquisition de Lifemark. En conséquence, le goodwill a diminué de 5 millions de dollars pour s'établir à 365 millions de dollars et les passifs d'impôt différé ont diminué de 2 millions de dollars pour s'établir à 145 millions de dollars. La répartition définitive du prix d'achat se résume comme suit :

(en millions de dollars)

| <b>Actifs nets acquis</b>                |  |               |
|--|--|---------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie  |  | 15 \$         |
| Créances <sup>i)</sup>                   |  | 54            |
| Charges payées d'avance et autres actifs |  | 2             |
| Immobilisations corporelles              |  | 16            |
| Actifs au titre de droits d'utilisation  |  | 75            |
| Immobilisations incorporelles            |  | 564           |
| Goodwill                                 |  | 365           |
| Fournisseurs et autres passifs           |  | (38)          |
| Obligations locatives                    |  | (75)          |
| Passifs d'impôt différé                  |  | (145)         |
| Autres passifs                           |  | (4)           |
| <b>Total des actifs nets acquis</b>      |  | <b>829 \$</b> |

- i) Les créances clients et autres créances sont présentées déduction faite d'une dotation pour pertes de 2 millions de dollars.

Le goodwill est attribuable à la croissance attendue de la clientèle et à l'augmentation de l'empreinte de Lifemark. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

| (en millions de dollars)                       | Durée d'utilité<br>estimée |              |
|--|----------------------------|--------------|
| <b>Immobilisations incorporelles :</b>         |                            |              |
| Marque   | 265 \$                     | Indéterminée |
| Relations-clients                              | 295                        | 10 à 20 ans  |
| Logiciels                                      | 4                          | 3 ans        |
| <b>Total des immobilisations incorporelles</b> | <b>564 \$</b>              |              |

Les frais de vente et charges générales et administratives pour l'exercice à ce jour comprennent des coûts de transaction liés à l'acquisition de 16 millions de dollars.

L'état consolidé résumé intermédiaire non audité des résultats pour le troisième trimestre comprend des produits de 120 millions de dollars et un bénéfice net négligeable provenant de Lifemark. Lifemark a généré des produits de 169 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net pour le troisième trimestre inclut un amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises (5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour). Sur une base pro forma cumulée, les produits et le bénéfice net de Loblaw se seraient élevés à 42 639 millions de dollars et à 1 382 millions de dollars, respectivement, pour l'exercice à ce jour. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul définitif du prix d'achat, comme si l'acquisition de Lifemark avait eu lieu le 2 janvier 2022. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net pro forma inclut l'amortissement lié aux immobilisations incorporelles acquises de 10 millions de dollars.

## Note 5. Activités abandonnées

**WESTON FOODS** Le 10 décembre 2021, la société a conclu la vente des activités de produits de boulangerie frais et surgelés de Weston Foods à FGF Brands Inc. et, le 29 décembre 2021, la société a conclu la vente des activités de produits de boulangerie de longue conservation de Weston Foods aux entités affiliées de Hearthside Foods Solution, LLC. Au deuxième trimestre de 2022, des ajustements définitifs de clôture de 6 millions de dollars après impôt ont été comptabilisés à titre d'activités abandonnées dans l'état consolidé des résultats.

Sauf indication contraire, toutes les autres notes afférentes aux états financiers consolidés comprennent des montants provenant à la fois des activités poursuivies et des activités abandonnées.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les résultats des activités abandonnées présentés dans les états consolidés des résultats se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)                                | 16 semaines closes les |                                |                       |              |                                |                       |
|---|------------------------|--------------------------------|-----------------------|--------------|--------------------------------|-----------------------|
|   | 8 oct. 2022            |                                |                       | 9 oct. 2021  |                                |                       |
|   | Weston Foods           | Éliminations intersectorielles | Activités abandonnées | Weston Foods | Éliminations intersectorielles | Activités abandonnées |
| <b>Produits</b>   | - \$                   | - \$                           | - \$                  | 584 \$       | (181) \$                       | 403 \$                |
| <b>Charges d'exploitation</b>                           |                        |                                |                       |              |                                |                       |
| Coût des stocks vendus                                  | -                      | -                              | -                     | 442          | (178)                          | 264                   |
| Frais de vente et charges générales et administratives  | -                      | -                              | -                     | 152          | (7)                            | 145                   |
|   | - \$                   | - \$                           | - \$                  | 594 \$       | (185) \$                       | 409 \$                |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                          |                        |                                | - \$                  |              |                                | (6) \$                |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières |                        |                                | -                     |              |                                | 1                     |
| <b>Perte avant impôt sur le résultat</b>                |                        |                                | - \$                  |              |                                | (7) \$                |
| Recouvrement d'impôt sur le résultat                    |                        |                                | -                     |              |                                | (2)                   |
| <b>Perte nette après impôt sur le résultat</b>          |                        |                                | - \$                  |              |                                | (5) \$                |
| Perte sur la vente, après impôt sur le résultat         |                        |                                | -                     |              |                                | (109)                 |
| <b>Perte nette liée aux activités abandonnées</b>       |                        |                                | - \$                  |              |                                | (114) \$              |

| (en millions de dollars)                                | 40 semaines closes les |                                |                       |              |                                |                       |
|---|------------------------|--------------------------------|-----------------------|--------------|--------------------------------|-----------------------|
|   | 8 oct. 2022            |                                |                       | 9 oct. 2021  |                                |                       |
|   | Weston Foods           | Éliminations intersectorielles | Activités abandonnées | Weston Foods | Éliminations intersectorielles | Activités abandonnées |
| <b>Produits</b>   | - \$                   | - \$                           | - \$                  | 1 487 \$     | (455) \$                       | 1 032 \$              |
| <b>Charges d'exploitation</b>                           |                        |                                |                       |              |                                |                       |
| Coût des stocks vendus                                  | -                      | -                              | -                     | 1 100        | (447)                          | 653                   |
| Frais de vente et charges générales et administratives  | -                      | -                              | -                     | 403          | (15)                           | 388                   |
|   | - \$                   | - \$                           | - \$                  | 1 503 \$     | (462) \$                       | 1 041 \$              |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                          |                        |                                | - \$                  |              |                                | (9) \$                |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières |                        |                                | -                     |              |                                | 2                     |
| <b>Perte avant impôt sur le résultat</b>                |                        |                                | - \$                  |              |                                | (11) \$               |
| Recouvrement d'impôt sur le résultat                    |                        |                                | -                     |              |                                | (3)                   |
| <b>Perte nette après impôt sur le résultat</b>          |                        |                                | - \$                  |              |                                | (8) \$                |
| Perte sur la vente, après impôt sur le résultat         |                        |                                | (6)                   |              |                                | (113)                 |
| <b>Perte nette liée aux activités abandonnées</b>       |                        |                                | (6) \$                |              |                                | (121) \$              |

Le tableau qui suit présente les sorties nettes de trésorerie liées aux activités abandonnées :

| (en millions de dollars)   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Sorties nettes liées aux activités d'exploitation  | - \$                   | (28) \$     | - \$                   | (12) \$     |
| Sorties nettes liées aux activités d'investissement  | - \$                   | (37) \$     | - \$                   | (76) \$     |
| Sorties nettes liées aux activités de financement  | - \$                   | (2) \$      | - \$                   | (6) \$      |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie | - \$                   | - \$        | - \$                   | 2 \$        |
| <b>Sorties nettes liées aux activités abandonnées</b>  | - \$                   | (67) \$     | - \$                   | (92) \$     |

## Note 6. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)  | 16 semaines closes les |               | 40 semaines closes les |                 |
|---|------------------------|---------------|------------------------|-----------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021     |
| Charges d'intérêts :  |                        |               |                        |                 |
| Dette à long terme  | 164 \$                 | 159 \$        | 429 \$                 | 446 \$          |
| Obligations locatives   | 58                     | 58            | 141                    | 147             |
| Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit   | 19                     | 10            | 36                     | 27              |
| Distributions sur les parts de fiducie  | 51                     | 51            | 154                    | 154             |
| Fiducies de financement indépendantes   | 8                      | 4             | 15                     | 10              |
| Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 20)                          | –                      | 3             | (1)                    | 7               |
| Dette bancaire  | –                      | 1             | 1                      | 3               |
| Passifs financiers (note 17)  | 10                     | 11            | 32                     | 33              |
| Intérêts inscrits à l'actif   | (1)                    | (1)           | (2)                    | (2)             |
|   | <b>309 \$</b>          | <b>296 \$</b> | <b>805 \$</b>          | <b>825 \$</b>   |
| Produits d'intérêts :   |                        |               |                        |                 |
| Produits de désactualisation  | (2) \$                 | (1) \$        | (4) \$                 | (4) \$          |
| Produits d'intérêts   | (17)                   | (7)           | (33)                   | (16)            |
|   | <b>(19) \$</b>         | <b>(8) \$</b> | <b>(37) \$</b>         | <b>(20) \$</b>  |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 22)  | (277) \$               | 52 \$         | (760) \$               | 479 \$          |
| Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (note 7)  | –                      | –             | (11)                   | –               |
| Contrat à livrer <sup>i)</sup>  | –                      | 72            | –                      | 176             |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières liés aux activités poursuivies | <b>13 \$</b>           | <b>412 \$</b> | <b>(3) \$</b>          | <b>1 460 \$</b> |

- i) Au deuxième trimestre de 2021, la société a commencé à régler la dette nette liée au contrat à livrer sur actions et l'avait réglée en entier au quatrième trimestre de 2021. Tenait compte d'une charge de 73 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et d'une charge de 184 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 liées à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw. Il s'agit d'un ajustement de juste valeur résultant des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Au troisième trimestre de 2021 et pour les neuf premiers mois de 2021, les chiffres comprennent également des produits de désactualisation à terme de 7 millions de dollars et de 24 millions de dollars, respectivement, et des coûts à terme de 6 millions de dollars et de 16 millions de dollars, respectivement, liés au contrat à livrer.

## Note 7. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat liée aux activités poursuivies comptabilisée au troisième trimestre de 2022 s'est établie à 276 millions de dollars (200 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 18,9 % (28,1 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes.

La charge d'impôt sur le résultat liée aux activités poursuivies comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 618 millions de dollars (566 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 18,8 % (36,3 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à la réévaluation de soldes d'impôt différé découlant de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix (voir la note 13) et au recouvrement d'impôt lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au premier trimestre de 2022.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé, au cours de l'exercice, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars, avant impôt, ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts gagnés sur les remboursements d'impôt en trésorerie prévus (voir la note 23).

### Note 8. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|---|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société   | <b>903 \$</b>          | 138 \$      | <b>1 920 \$</b>        | 204 \$      |
| Moins : Activités abandonnées (note 5)  | –                      | (114)       | <b>(6)</b>             | (121)       |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies   | <b>903</b>             | 252         | <b>1 926</b>           | 325         |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social   | <b>(14)</b>            | (14)        | <b>(34)</b>            | (34)        |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies                                   | <b>889 \$</b>          | 238 \$      | <b>1 892 \$</b>        | 291 \$      |
| Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw   | <b>(4)</b>             | (1)         | <b>(8)</b>             | (4)         |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies | <b>885 \$</b>          | 237 \$      | <b>1 884 \$</b>        | 287 \$      |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 18)  | <b>143,5</b>           | 149,2       | <b>145,1</b>           | 150,8       |
| Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres <sup>1)</sup> (en millions)                                  | <b>0,6</b>             | 0,5         | <b>0,6</b>             | 0,2         |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)  | <b>144,1</b>           | 149,7       | <b>145,7</b>           | 151,0       |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base (en dollars)  |                        |             |                        |             |
| Activités poursuivies   | <b>6,20 \$</b>         | 1,59 \$     | <b>13,04 \$</b>        | 1,93 \$     |
| Activités abandonnées   | <b>– \$</b>            | (0,76) \$   | <b>(0,04) \$</b>       | (0,80) \$   |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – dilué(e) (en dollars)   |                        |             |                        |             |
| Activités poursuivies   | <b>6,14 \$</b>         | 1,58 \$     | <b>12,93 \$</b>        | 1,90 \$     |
| Activités abandonnées   | <b>– \$</b>            | (0,76) \$   | <b>(0,04) \$</b>       | (0,80) \$   |

- i) Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2021) et un nombre négligeable (0,5 million en 2021), respectivement, d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué (de la perte nette diluée) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

## Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| (en millions de dollars)                | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|---|-------------|-------------|--------------|
|   |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Trésorerie                              | 1 237 \$    | 1 028 \$    | 1 255 \$     |
| Équivalents de trésorerie :             |             |             |              |
| Bons du Trésor                          | 631         | 421         | 632          |
| Acceptations bancaires                  | 318         | 557         | 1 073        |
| Papier commercial de sociétés           | –           | 3           | 3            |
| Certificats de placement garanti        | –           | –           | 21           |
| Autres                                  | 2           | 4           | –            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 188 \$    | 2 013 \$    | 2 984 \$     |

### PLACEMENTS À COURT TERME

| (en millions de dollars)         | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|----------------------------------|-------------|-------------|--------------|
|                                  |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Bons du Trésor                   | 401 \$      | 587 \$      | 776 \$       |
| Acceptations bancaires           | 43          | 12          | 97           |
| Papier commercial de sociétés    | –           | 2           | 1            |
| Certificats de placement garanti | 21          | 27          | 5            |
| Autres                           | 1           | 5           | –            |
| Placements à court terme         | 466 \$      | 633 \$      | 879 \$       |

### DÉPÔTS DE GARANTIE

| (en millions de dollars) | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--------------------------|-------------|-------------|--------------|
|                          |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Trésorerie               | 11 \$       | 70 \$       | 46 \$        |
| Bons de Trésor           | 275         | 4           | 29           |
| Dépôts de garantie       | 286 \$      | 74 \$       | 75 \$        |
| Partie courante          | (250)       | –           | –            |
| Dépôts de garantie       | 36 \$       | 74 \$       | 75 \$        |

**Dépôts de garantie** Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au troisième trimestre de 2022, en raison de l'arrivée à échéance le 17 octobre 2022 des billets à terme de premier rang et subordonnés de *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« *Eagle* ») de 250 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,71 %. Au 8 octobre 2022, une somme de 250 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 10. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--|-------------|-------------|--------------|
|  |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Créances sur cartes de crédit, montant brut  | 3 881 \$    | 3 359 \$    | 3 648 \$     |
| Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit                           | (202)       | (205)       | (205)        |
| Créances sur cartes de crédit  | 3 679 \$    | 3 154 \$    | 3 443 \$     |
| Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :                       |             |             |              |
| Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> <sup>MD</sup> (note 16) | 1 600 \$    | 1 350 \$    | 1 350 \$     |
| Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes (note 15)         | 600         | 300         | 450          |
| Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes               | 2 200 \$    | 1 650 \$    | 1 800 \$     |

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 16). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme (voir la note 15).

Au cours du troisième trimestre de 2022, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2027. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,89 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars ont été réglés au cours du troisième trimestre de 2022, ce qui a donné lieu à un profit lié à la juste valeur réalisé de 8 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisé de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. Le profit sera reclassé dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 4,24 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au deuxième trimestre de 2022, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission de billets d'au plus 1,25 milliard de dollars sur 25 mois.

Au cours du troisième trimestre de 2021, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2026. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 1,61 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 175 millions de dollars ont été réglés au cours du deuxième trimestre de 2021, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. La perte sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 1,65 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Pour l'exercice 2022 à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une augmentation nette de 150 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars à la clôture du troisième trimestre de 2022 (27 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 41 millions de dollars au 31 décembre 2021), ce qui représente 9 % (9 % au 9 octobre 2021 et 9 % au 31 décembre 2021) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 8 octobre 2022 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2022.

## Note 11. Stocks

Pour les stocks comptabilisés à la clôture du troisième trimestre de 2022, Loblaw a inscrit une provision de 55 millions de dollars (56 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 67 millions de dollars au 31 décembre 2021) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des stocks vendus. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

## Note 12. Actifs détenus en vue de la vente

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022  | Aux<br>9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
|--|--------------|--------------------|--------------|
| <b>Loblaw</b>  | <b>49 \$</b> | <b>85 \$</b>       | <b>91 \$</b> |
| Actifs détenus en vue de la vente                                  | – \$         | 1 853 \$           | – \$         |
| Passifs détenus en vue de la vente                                 | –            | 372                | –            |
| <b>Activités abandonnées</b> (note 5)                              | <b>– \$</b>  | <b>1 481 \$</b>    | <b>– \$</b>  |
| <b>Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées</b>  | <b>49 \$</b> | <b>1 938 \$</b>    | <b>91 \$</b> |
| <b>Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées</b> | <b>– \$</b>  | <b>372 \$</b>      | <b>– \$</b>  |

**LOBLAW** Loblaw classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. À l'origine, ces actifs étaient soit utilisés dans le secteur Vente au détail de Loblaw, soit détenus dans les immeubles de placement. Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé un profit net de 4 millions de dollars (profit net de 7 millions de dollars en 2021) sur la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé un profit net de 27 millions de dollars (profit net de 12 millions de dollars en 2021). Lors de la consolidation, le profit de 19 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2022 a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe. Aucune variation de la juste valeur ou perte de valeur n'a été comptabilisée au titre des actifs détenus en vue de la vente au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 13. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)  | Aux             |                           |                            |
|---|-----------------|---------------------------|----------------------------|
|   | 8 oct. 2022     | 9 oct. 2021 <sup>i)</sup> | 31 déc. 2021 <sup>i)</sup> |
| Placement dans des titres immobiliers   | 323 \$          | – \$                      | – \$                       |
| Placements divers et autres créances <sup>ii)</sup>   | 256             | 155                       | 206                        |
| Actif net au titre des prestations constituées (note 20)  | 188             | 393                       | 495                        |
| Créances liées aux contrats de location-financement   | 62              | 71                        | 70                         |
| Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir <sup>iii)</sup>  | 501             | 181                       | 187                        |
| Autres  | 354             | 125                       | 137                        |
| Juste valeur du contrat à livrer sur actions  | –               | 126                       | –                          |
| <b>Total des autres actifs</b>  | <b>1 684 \$</b> | <b>1 051 \$</b>           | <b>1 095 \$</b>            |
| Partie courante des prêts hypothécaires, prêts, billets à recevoir et créances liées aux contrats de location-financement <sup>iii)</sup> | (121)           | (54)                      | (80)                       |
| Partie courante de la juste valeur du contrat à livrer sur actions <sup>iv)</sup>   | –               | (126)                     | –                          |
| <b>Autres actifs</b>  | <b>1 563 \$</b> | <b>871 \$</b>             | <b>1 015 \$</b>            |

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
- ii) Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a convenu d'investir un montant total de 42 millions de dollars dans Rapid Retail Canada Inc. (« Rapid »). Rapid fournira des produits d'épicerie et de consommation courante sur demande aux clients au Canada. Au 8 octobre 2022, Loblaw avait investi 18 millions de dollars en échange d'une participation minoritaire dans Rapid.
- iii) La partie courante des prêts hypothécaires, prêts, billets à recevoir et créances liées aux contrats de location-financement est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les bilans consolidés.
- iv) La partie courante de la juste valeur du contrat à livrer sur actions est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les bilans consolidés.

**CESSION STRATÉGIQUE** Le 31 mars 2022, au cours du deuxième trimestre de 2022, Propriétés de Choix a cédé ses participations dans un portefeuille de six actifs de bureaux à Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied »). La contrepartie reçue comprenait 11 809 145 parts de société en commandite échangeables de catégorie B d'Allied Properties Exchangeable Limited Partnership (les « parts de catégorie B d'Allied »), une entité affiliée à Allied, dont la juste valeur s'établissait à 551 millions de dollars à la date de la transaction, ainsi qu'un billet à ordre d'une juste valeur de 193 millions de dollars (valeur nominale de 200 millions de dollars). À la suite de la transaction, Propriétés de Choix détient une participation véritable d'environ 8,5 % dans Allied par l'intermédiaire de sa propriété des parts de catégorie B d'Allied. Propriétés de Choix n'exerce pas d'influence notable sur Allied.

Les parts de catégorie B d'Allied sont échangeables contre des parts de fiducie cotées en bourse d'Allied (les « parts d'Allied »), et économiquement équivalentes à celles-ci, et étaient accompagnées d'un nombre correspondant de parts à droit de vote spécial d'Allied. L'échange des parts de catégorie B d'Allied contre des parts d'Allied n'est soumis à aucune restriction, mais les parts d'Allied (si elles sont échangées) sont assujetties à une convention de blocage à compter de la clôture de la transaction, de sorte que 25 % des parts de catégorie B d'Allied ou des parts d'Allied, selon le cas, seront libérées du blocage tous les trois mois suivant le premier anniversaire de la clôture de la transaction. En tant que porteur de parts de catégorie B d'Allied, Propriétés de Choix a droit aux distributions versées par Allied.

Les parts de catégorie B d'Allied sont comptabilisées à leur juste valeur selon le cours de marché des parts de fiducie cotées en bourse d'Allied. À la clôture du trimestre, Propriétés de Choix détenait 11 809 145 parts de catégorie B d'Allied d'une juste valeur de 323 millions de dollars, qui sont inscrites au poste « Placement dans des titres immobiliers » du tableau ci-dessus.

Le billet à ordre est garanti par les six actifs de bureaux et porte intérêt au taux de 1 % pour le reste de l'année civile 2022 et de 2 % par la suite jusqu'à son échéance le 31 décembre 2023. Le billet à ordre est inscrit au poste « Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir » du tableau ci-dessus.

## Note 14. Provisions

**LOBLAW** En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

## Note 15. Dette à court terme

Les composantes de la dette à court terme se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)                               | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--|-------------|-------------|--------------|
|  |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Autres fiducies de titrisation indépendantes (note 10) | 600 \$      | 300 \$      | 450 \$       |
| Débitures de série B                                   | –           | 249         | –            |
| Dette à court terme                                    | 600 \$      | 549 \$      | 450 \$       |

**AUTRES FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES** L'encours de la dette à court terme se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (voir la note 10).

## Note 16. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

| (en millions de dollars)                                 | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--|-------------|-------------|--------------|
|  |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Débitures  | 10 086 \$   | 9 984 \$    | 9 888 \$     |
| Dette à long terme garantie par une hypothèque           | 950         | 1 174       | 1 112        |
| Emprunts pour la construction                            | 33          | 9           | 13           |
| Certificats de placement garanti                         | 1 311       | 949         | 996          |
| Fiducies de titrisation indépendantes (note 10)          | 1 600       | 1 350       | 1 350        |
| Fiducies de financement indépendantes                    | 573         | 574         | 570          |
| Facilités de crédit engagées                             | 150         | 100         | 121          |
| Coûts de transaction et autres                           | (43)        | (38)        | (40)         |
| Total de la dette à long terme                           | 14 660 \$   | 14 102 \$   | 14 010 \$    |
| Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme | (1 416)     | (1 874)     | (1 520)      |
| Dette à long terme                                       | 13 244 \$   | 12 228 \$   | 12 490 \$    |

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du troisième trimestre de 2022 et les ont respectées tout au long des trois premiers trimestres.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

**DÉBENTURES** Le tableau qui suit présente un résumé des débetures émises pour les périodes closes indiquées :

| (en millions de dollars)   | Taux d'intérêt | Date d'échéance   | 16 semaines closes les |                    | 40 semaines closes les |                    |
|--|----------------|-------------------|------------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
|  |                |                   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        |
|  |                |                   | Montant en capital     | Montant en capital | Montant en capital     | Montant en capital |
| Loblaw   |                |                   |                        |                    |                        |                    |
| - Billet non garanti de premier rang                                   | 5,008 %        | 13 septembre 2032 | 400 \$                 | - \$               | 400 \$                 | - \$               |
| - Billet non garanti de premier rang                                   | 5,336 %        | 13 septembre 2052 | 400                    | -                  | 400                    | -                  |
| Débeture non garantie de premier rang de Propriétés de Choix - série R | 6,003 %        | 24 juin 2032      | 500                    | -                  | 500                    | -                  |
| Total des débetures émises   |                |                   | 1 300 \$               | - \$               | 1 300 \$               | - \$               |

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures remboursées pour les périodes closes indiquées :

| (en millions de dollars)                                       | Taux d'intérêt | Date d'échéance                   | 16 semaines closes les |                    | 40 semaines closes les |                    |
|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
|  |                |                                   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021        |
|  |                |                                   | Montant en capital     | Montant en capital | Montant en capital     | Montant en capital |
| Débeture de George Weston - série A                            | 7,00 %         | 10 novembre 2031 <sup>i)</sup>    | - \$                   | 283 \$             | - \$                   | 319 \$             |
| Débeture non garantie de premier rang de Loblaw                | 4,86 %         | 12 septembre 2023 <sup>ii)</sup>  | 800                    | -                  | 800                    | -                  |
| Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix |                |                                   |                        |                    |                        |                    |
| - Série 9  | 3,60 %         | 20 septembre 2021                 | -                      | 200                | -                      | 200                |
| - Série 10   | 3,84 %         | 20 septembre 2022 <sup>iii)</sup> | 300                    | -                  | 300                    | -                  |
| Total des débetures remboursées                                |                |                                   | 1 100 \$               | 483 \$             | 1 100 \$               | 519 \$             |

i) Au deuxième trimestre de 2021, la société a commencé à régler la dette nette liée au contrat à livrer sur actions et l'avait réglée en entier au quatrième trimestre de 2021. Au troisième trimestre de 2021 (au cours des neuf premiers mois de 2021), la société a versé 462 millions de dollars (515 millions de dollars), déduction faite du profit de 298 millions de dollars (profit de 341 millions de dollars) sur le règlement de 5,83 millions (6,58 millions) des 9,6 millions d'actions aux termes du contrat, pour le rachat d'une tranche de 283 millions de dollars (319 millions de dollars) des débetures de série A et d'une tranche de 475 millions de dollars (535 millions de dollars) des débetures de série B (note 15), plus les intérêts courus.

ii) La débeture non garantie de premier rang de Loblaw a été remboursée le 21 septembre 2022.

iii) Les débetures non garanties de premier rang de série 10 de Propriétés de Choix ont été remboursées le 26 juin 2022.

**CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI (« CPG »)** Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en millions de dollars)          | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|-----------------------------------|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|                                   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Solde à l'ouverture de la période | 1 075 \$               | 1 048 \$    | 996 \$                 | 1 185 \$    |
| CPG émis                          | 282                    | 40          | 461                    | 196         |
| CPG arrivés à échéance            | (46)                   | (139)       | (146)                  | (432)       |
| Solde à la clôture de la période  | 1 311 \$               | 949 \$      | 1 311 \$               | 949 \$      |

**FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES** Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes est le 14 avril 2025. Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

**FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES** Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)               | Date d'échéance                | Aux         |         |             |         |              |         |
|--|--------------------------------|-------------|---------|-------------|---------|--------------|---------|
|  |                                | 8 oct. 2022 |         | 9 oct. 2021 |         | 31 déc. 2021 |         |
|  |                                | Disponible  | Prélevé | Disponible  | Prélevé | Disponible   | Prélevé |
| George Weston                          | 13 septembre 2024              | 350 \$      | – \$    | 350 \$      | – \$    | 350 \$       | 121 \$  |
| Loblaw                                 | 15 juillet 2027                | 1 000       | –       | 1 000       | –       | 1 000        | –       |
| Propriétés de Choix <sup>i)</sup>      | 1 <sup>er</sup> septembre 2027 | 1 500       | 150     | 1 500       | 100     | 1 500        | –       |
| Total des facilités de crédit engagées |                                | 2 850 \$    | 150 \$  | 2 850 \$    | 100 \$  | 2 850 \$     | 121 \$  |

i) Le 3 octobre 2022, Propriétés de Choix a remboursé un montant de 45 millions de dollars sur sa facilité de crédit engagée.

Ces facilités comportent certaines clauses restrictives de nature financière.

**George Weston** Au troisième trimestre de 2021, GWL a conclu une facilité de crédit engagée renouvelable de 350 millions de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 13 septembre 2024. Au 31 décembre 2021, une tranche de 121 millions de dollars avait été prélevée sur la facilité, montant qui a été remboursé au premier trimestre de 2022. Au 8 octobre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

**Loblaw** Loblaw a une facilité de crédit engagée de 1 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Au 8 octobre 2022, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité (aucun prélèvement au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021).

**Propriétés de Choix** Le 30 juin 2022, Propriétés de Choix a effectué un paiement de désendettement irrévocable de 180 millions de dollars sur le solde de sa facilité de crédit. Le solde de la facilité de crédit en cours au 30 juin 2022 était constitué d'acceptations bancaires de 180 millions de dollars venant à échéance le 4 juillet 2022. L'agent administratif de la facilité de crédit a distribué le paiement de désendettement aux prêteurs le 4 juillet 2022. Au cours du troisième trimestre de 2022, la date d'échéance de la facilité de crédit a été repoussée au 1<sup>er</sup> septembre 2027, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Au 8 octobre 2022, un montant de 150 millions de dollars était prélevé sur la facilité.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

**TRANCHE À MOINS D'UN AN DE LA DETTE À LONG TERME** Le tableau qui suit présente les composantes de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

| (en millions de dollars)                         | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--|-------------|-------------|--------------|
|  |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Déventures                                       | 572 \$      | 742 \$      | 296 \$       |
| Certificats de placement garanti                 | 298         | 307         | 182          |
| Fiducies de titrisation indépendantes            | 500         | –           | 250          |
| Fiducies de financement indépendantes            | –           | 574         | 570          |
| Dette à long terme garantie par une hypothèque   | 41          | 246         | 217          |
| Emprunts pour la construction                    | 5           | 5           | 5            |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme | 1 416 \$    | 1 874 \$    | 1 520 \$     |

**RAPPROCHEMENT DE LA DETTE À LONG TERME** Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en millions de dollars)  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|---|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Dette à long terme à l'ouverture de la période  | 14 183 \$              | 14 385 \$   | 14 010 \$              | 14 443 \$   |
| Émissions de titres de créance à long terme <sup>i)</sup>   | 1 695                  | 469         | 2 229                  | 778         |
| Remboursements de la dette à long terme <sup>ii)</sup>  | (1 213)                | (754)       | (1 559)                | (1 121)     |
| Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme | 482                    | (285)       | 670                    | (343)       |
| Autres variations hors trésorerie   | (5)                    | 2           | (20)                   | 2           |
| Total de la dette à long terme à la clôture de la période   | 14 660 \$              | 14 102 \$   | 14 660 \$              | 14 102 \$   |

- i) Comprend les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.  
 ii) Comprend le remboursement des déventures de série A de George Weston de 283 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 319 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2021, qui est présenté au poste « Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions » dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie.

### Note 17. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--|-------------|-------------|--------------|
|  |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Passifs financiers <sup>i)</sup>   | 664 \$      | 661 \$      | 660 \$       |
| Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 20)      | 297         | 321         | 340          |
| Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme                     | 111         | 123         | 115          |
| Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 21) | 6           | 7           | 6            |
| Autres   | 31          | 8           | 18           |
| Autres passifs   | 1 109 \$    | 1 120 \$    | 1 139 \$     |

- i) Les passifs financiers représentent les terrains et les bâtiments cédés ou partiellement cédés par Propriétés de Choix à des tiers. Lors de la consolidation, les transactions n'ont pas été comptabilisées comme une vente d'actifs aux termes des contrats de location et la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux fins de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Le produit de ces transactions a plutôt été comptabilisé à titre de passifs financiers et, au 8 octobre 2022, des montants de 4 millions de dollars (3 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 4 millions de dollars au 31 décembre 2021) et de 664 millions de dollars (661 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 660 millions de dollars au 31 décembre 2021) ont été comptabilisés dans les fournisseurs et autres passifs et dans les autres passifs, respectivement.

## Note 18. Capital social

**CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE** Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)  | 16 semaines closes les      |                          |                             |                          | 40 semaines closes les      |                          |                             |                          |
|--|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|
|  | 8 oct. 2022                 |                          | 9 oct. 2021                 |                          | 8 oct. 2022                 |                          | 9 oct. 2021                 |                          |
|  | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire |
| Émises et en circulation à l'ouverture de la période   | <b>144 746 752</b>          | <b>2 671 \$</b>          | 150 781 841                 | 2 742 \$                 | <b>146 789 503</b>          | <b>2 714 \$</b>          | 152 374 416                 | 2 786 \$                 |
| Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 21)   | <b>47 921</b>               | <b>5</b>                 | 111 384                     | 13                       | <b>216 096</b>              | <b>25</b>                | 215 929                     | 24                       |
| Rachetées et annulées <sup>i), ii)</sup>   | <b>(2 472 575)</b>          | <b>(47)</b>              | (3 203 339)                 | (45)                     | <b>(4 683 501)</b>          | <b>(110)</b>             | (4 900 459)                 | (100)                    |
| Émises et en circulation à la clôture de la période  | <b>142 322 098</b>          | <b>2 629 \$</b>          | 147 689 886                 | 2 710 \$                 | <b>142 322 098</b>          | <b>2 629 \$</b>          | 147 689 886                 | 2 710 \$                 |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période  | <b>(64 263)</b>             | <b>(1) \$</b>            | (181 099)                   | (3) \$                   | <b>(141 106)</b>            | <b>(2) \$</b>            | (254 525)                   | (4) \$                   |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR  | <b>(99 000)</b>             | <b>(2)</b>               | –                           | –                        | <b>(99 000)</b>             | <b>(2)</b>               | –                           | –                        |
| Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 21)   | <b>2 500</b>                | –                        | 158                         | –                        | <b>79 343</b>               | <b>1</b>                 | 73 584                      | 1                        |
| Actions détenues en fiducie à la clôture de la période   | <b>(160 763)</b>            | <b>(3) \$</b>            | (180 941)                   | (3) \$                   | <b>(160 763)</b>            | <b>(3) \$</b>            | (180 941)                   | (3) \$                   |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période | <b>142 161 335</b>          | <b>2 626 \$</b>          | 147 508 945                 | 2 707 \$                 | <b>142 161 335</b>          | <b>2 626 \$</b>          | 147 508 945                 | 2 707 \$                 |
| Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 8)        | <b>143 540 343</b>          |                          | 149 194 965                 |                          | <b>145 138 574</b>          |                          | 150 755 363                 |                          |

- i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 8 octobre 2022 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Inclut 1 930 actions annulées au troisième trimestre de 2021 dans le cadre d'une transaction privée et qui sont exclues de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

**PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS** Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)                      | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAR (nombre d'actions) | 99 000                 | –           | 99 000                 | –           |
| Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions) | –                      | –           | 15 716                 | 1 588       |
| Rachetées et annulées (nombre d'actions)                                 | 2 472 575              | 3 201 409   | 4 683 501              | 4 898 529   |
| Contrepartie en trésorerie payée   |                        |             |                        |             |
| Rachetées et détenues en fiducie   | (14) \$                | – \$        | (14) \$                | – \$        |
| Rachetées et réglées   | – \$                   | – \$        | (2) \$                 | – \$        |
| Rachetées et annulées <sup>i)</sup>                                      | (393) \$               | (411) \$    | (718) \$               | (577) \$    |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués         |                        |             |                        |             |
| Rachetées et détenues en fiducie   | 12 \$                  | – \$        | 12 \$                  | – \$        |
| Rachetées et réglées   | – \$                   | – \$        | 1 \$                   | – \$        |
| Rachetées et annulées <sup>ii)</sup>                                     | 335 \$                 | 286 \$      | 781 \$                 | 578 \$      |
| Diminution du capital social <sup>iii)</sup>                             | 49 \$                  | 45 \$       | 112 \$                 | 100 \$      |

- i) Le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022 tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net de 17 millions de dollars ((5) millions de dollars en 2021) et d'un montant négligeable ((31) millions de dollars en 2021), respectivement, apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 152 millions de dollars (60 millions de dollars en 2021) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 23 millions de dollars (10 millions de dollars en 2021) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 7 304 927 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur.

La société participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 8 octobre 2022, une obligation de rachat d'actions de 175 millions de dollars (70 millions de dollars en 2021) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 8 octobre 2022, 3 081 117 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

**DIVIDENDES** Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en dollars)                                   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> : |                        |             |                        |             |
| Ordinaire                                      | 0,660 \$               | 0,600 \$    | 1,920 \$               | 1,700 \$    |
| Privilégiée :                                  |                        |             |                        |             |
| Série I  | 0,3625 \$              | 0,3625 \$   | 1,0875 \$              | 1,0875 \$   |
| Série III                                      | 0,3250 \$              | 0,3250 \$   | 0,9750 \$              | 0,9750 \$   |
| Série IV                                       | 0,3250 \$              | 0,3250 \$   | 0,9750 \$              | 0,9750 \$   |
| Série V  | 0,296875 \$            | 0,296875 \$ | 0,890625 \$            | 0,890625 \$ |

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2022.

## Note 19. Transactions portant sur le capital de Loblaw

**ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LOBLAW** À la clôture du troisième trimestre de 2022, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars après impôt, et des dividendes en trésorerie connexes, sont présentées comme une composante des participations ne donnant pas le contrôle au bilan consolidé résumé de la société. Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a déclaré des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2021) et de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2021), respectivement, liés aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

**ACTIONS ORDINAIRES DE LOBLAW** Le tableau suivant présente un résumé de l'activité relative aux actions ordinaires de Loblaw aux termes de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et dans le cadre son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que l'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)    | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |              |
|--|------------------------|-------------|------------------------|--------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021  |
| Émises (nombre d'actions)                              | 361 195                | 556 177     | 1 721 664              | 1 960 081    |
| Rachetées et détenues en fiducie (nombre d'actions)    | –                      | –           | (557 000)              | –            |
| Rachetées et annulées (nombre d'actions)               | (3 429 543)            | (3 426 200) | (10 138 169)           | (13 604 162) |
|  | (3 068 348)            | (2 870 023) | (8 973 505)            | (11 644 081) |
| Contrepartie en trésorerie reçue (payée)               |                        |             |                        |              |
| Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres | 20 \$                  | 29 \$       | 72 \$                  | 78 \$        |
| Rachetées et détenues en fiducie                       | –                      | –           | (63)                   | –            |
| Rachetées et annulées <sup>i)</sup>                    | (402)                  | (300)       | (1 130)                | (1 000)      |
|  | (382) \$               | (271) \$    | (1 121) \$             | (922) \$     |
| Augmentation (diminution) du surplus d'apport          |                        |             |                        |              |
| Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres | 5 \$                   | 8 \$        | 30 \$                  | 29 \$        |
| Rachetées et détenues en fiducie                       | –                      | –           | (24)                   | –            |
| Rachetées et annulées                                  | (89)                   | (79)        | (309)                  | (256)        |
|  | (84) \$                | (71) \$     | (303) \$               | (227) \$     |

i) Une contrepartie en trésorerie de 28 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au troisième trimestre de 2022 a été versée au quatrième trimestre de 2022.

**OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS** En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de Loblaw. Cette modification permettait à Loblaw de racheter ses actions ordinaires de GWL dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de Loblaw, Loblaw et GWL, afin que GWL conserve sa quote-part dans Loblaw.

Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, Loblaw peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Loblaw pourra continuer d'acheter de ses actions ordinaires auprès de GWL conformément à l'exemption accordée par la TSX. Au 8 octobre 2022, Loblaw avait racheté 8 798 918 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au cours du troisième trimestre de 2022, 3 429 543 actions ordinaires de Loblaw (3 410 805 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, pour une contrepartie totale de 403 millions de dollars (300 millions de dollars en 2021), y compris 1 632 756 actions ordinaires de Loblaw (1 542 706 en 2021) rachetées auprès de GWL, pour une contrepartie totale de 191 millions de dollars (136 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, 10 138 169 actions ordinaires de Loblaw (13 588 767 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, pour une contrepartie totale de 1 158 millions de dollars (1 milliard de dollars en 2021), y compris 4 584 521 actions ordinaires de Loblaw (6 479 854 en 2021) rachetées auprès de GWL, pour une contrepartie totale de 523 millions de dollars (474 millions de dollars en 2021).

De temps à autre, Loblaw participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de Loblaw peut acheter des actions ordinaires à des moments où Loblaw ne serait normalement pas active sur le marché.

### Note 20. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

| (en millions de dollars)  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|---|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Coût des services rendus au cours de la période   |                        |             |                        |             |
| Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi <sup>i)</sup>                             | 50 \$                  | 51 \$       | 132 \$                 | 144 \$      |
| Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme <sup>ii)</sup>                  | 10                     | 11          | 18                     | 29          |
| (Produit) coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies | –                      | 3           | (1)                    | 7           |
| Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi                     | 60 \$                  | 65 \$       | 149 \$                 | 180 \$      |

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies au cours des périodes :

| (en millions de dollars)   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Rendement des (perte sur les) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 8 \$                   | (69) \$     | (713) \$               | (143) \$    |
| (Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses démographiques <sup>i)</sup>                             | (10)                   | 108         | 605                    | 449         |
| Variation du passif résultant du plafonnement des actifs   | 7                      | –           | (116)                  | –           |
| Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt                   | 5 \$                   | 39 \$       | (224) \$               | 306 \$      |
| (Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)  | (2)                    | (10)        | 59                     | (81)        |
| Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat  | 3 \$                   | 29 \$       | (165) \$               | 225 \$      |

- i) Les gains actuariels et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation, tandis que les pertes sont essentiellement attribuables aux rendements des actifs moins élevés que prévu.

## Note 21. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

Les accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société comprennent les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD »), et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix. La charge que la société a comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour au titre de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres s'est élevée respectivement à 27 millions de dollars (22 millions de dollars en 2021) et à 68 millions de dollars (61 millions de dollars en 2021).

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société se présente comme suit :

| (en millions de dollars)       | 8 oct. 2022 | Aux         |              |
|--------------------------------|-------------|-------------|--------------|
|                                |             | 9 oct. 2021 | 31 déc. 2021 |
| Fournisseurs et autres passifs | 9 \$        | 11 \$       | 11 \$        |
| Autres passifs (note 17)       | 6 \$        | 7 \$        | 6 \$         |
| Surplus d'apport               | 128 \$      | 128 \$      | 131 \$       |

Certains des régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de GWL et de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous.

**RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS** L'activité du régime d'options sur actions de GWL se résume comme suit :

|  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Options en cours à l'ouverture de la période | 1 817 030              | 2 035 691   | 1 817 548              | 1 746 483   |
| Attribution                                  | 3 840                  | –           | 171 497                | 397 183     |
| Exercice (note 18)                           | (47 921)               | (111 384)   | (216 096)              | (215 929)   |
| Renonciation/annulation                      | (2 664)                | –           | (2 664)                | (3 430)     |
| Options en cours à la clôture de la période  | 1 770 285              | 1 924 307   | 1 770 285              | 1 924 307   |

Au troisième trimestre de 2022, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 159,46 \$ par action ordinaire (132,97 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 6 millions de dollars (11 millions de dollars en 2021).

Pour l'exercice à ce jour, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 152,28 \$ par action ordinaire (120,91 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 23 millions de dollars (20 millions de dollars en 2021).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au troisième trimestre de 2022, GWL a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 152,18 \$ par action ordinaire et ayant une juste valeur négligeable. Aucune option sur actions n'a été attribuée au cours du troisième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, GWL a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 152,95 \$ (100,86 \$ en 2021) par action ordinaire et dont la juste valeur s'établissait à 5 millions de dollars (6 millions de dollars en 2021). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par GWL au cours des périodes indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

|  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |                 |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-----------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021     |
| Taux de rendement en dividende attendu   | 1,8 %                  | – %         | 1,6 %                  | 2,2 %           |
| Volatilité attendue du cours de l'action | 19,1 % - 20,6 %        | – %         | 19,0 % - 20,6 %        | 19,1 % - 19,5 % |
| Taux d'intérêt sans risque               | 2,7 % - 2,9 %          | – %         | 1,6 % - 2,9 %          | 0,9 % - 1,1 %   |
| Durée de vie attendue des options        | 4,9 - 6,6 ans          | –           | 4,9 - 6,6 ans          | 4,9 - 6,7 ans   |

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 1,3 % a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2022 (1,4 % en 2021).

L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

|  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Options en cours à l'ouverture de la période | <b>6 532 669</b>       | 7 653 843   | <b>6 431 449</b>       | 7 259 645   |
| Attribution                                  | <b>13 037</b>          | 21 019      | <b>1 152 257</b>       | 1 891 187   |
| Exercice                                     | <b>(328 215)</b>       | (500 839)   | <b>(1 207 639)</b>     | (1 407 615) |
| Renonciation/annulation                      | <b>(66 884)</b>        | (267 634)   | <b>(225 460)</b>       | (836 828)   |
| Options en cours à la clôture de la période  | <b>6 150 607</b>       | 6 906 389   | <b>6 150 607</b>       | 6 906 389   |

Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 120,68 \$ par action ordinaire (86,19 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars (29 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 112,61 \$ par action ordinaire (77,05 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 72 millions de dollars (78 millions de dollars en 2021).

Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 117,67 \$ (86,30 \$ en 2021) par action ordinaire et ayant une juste valeur négligeable (juste valeur négligeable en 2021). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 99,92 \$ (63,65 \$ en 2021) par action ordinaire et ayant une juste valeur de 20 millions de dollars (17 millions de dollars en 2021). Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par Loblaw au cours des périodes closes aux dates indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

|  | 16 semaines closes les |                 | 40 semaines closes les |                 |
|--|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021     | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021     |
| Taux de rendement en dividende attendu   | <b>1,4 %</b>           | 1,6 %           | <b>1,4 %</b>           | 1,8 %           |
| Volatilité attendue du cours de l'action | <b>18,9 % - 21,7 %</b> | 18,3 % - 20,3 % | <b>18,4 % - 21,7 %</b> | 18,3 % - 20,4 % |
| Taux d'intérêt sans risque               | <b>2,7 % - 3,0 %</b>   | 0,7 % - 0,9 %   | <b>1,6 % - 3,0 %</b>   | 0,6 % - 1,2 %   |
| Durée de vie attendue des options        | <b>3,7 - 6,2 ans</b>   | 3,8 - 6,2 ans   | <b>3,7 - 6,2 ans</b>   | 3,8 - 6,2 ans   |

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 11,0 % a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2022 (9,0 % en 2021).

**RÉGIMES D'UNITÉS D' ACTIONS TEMPORAIREMENT INCESSIBLES** L'activité des régimes d'UATI de GWL se résume comme suit :

| (nombre d'attributions)                                | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| UATI en cours à l'ouverture de la période              | <b>28 485</b>          | 113 146     | <b>29 777</b>          | 133 038     |
| Attribution  | –                      | –           | <b>6 498</b>           | 31 721      |
| Réinvestissement                                       | <b>241</b>             | 1 029       | <b>512</b>             | 2 364       |
| Règlement  | <b>(2 500)</b>         | (158)       | <b>(8 886)</b>         | (51 566)    |
| Renonciation   | <b>(607)</b>           | (3 298)     | <b>(2 282)</b>         | (4 838)     |
| UATI en cours à la clôture de la période <sup>i)</sup> | <b>25 619</b>          | 110 719     | <b>25 619</b>          | 110 719     |

i) Les UATI en cours au troisième trimestre de 2021 comprennent les UATI liées aux activités poursuivies et aux activités abandonnées.

Aucune UATI de GWL n'a été attribuée au cours des troisièmes trimestres de 2022 et de 2021. La juste valeur des UATI de GWL attribuées pour l'exercice à ce jour s'établissait à 1 million de dollars (3 millions de dollars en 2021).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

L'activité des régimes d'UATI de Loblaw se résume comme suit :

| (nombre d'attributions)                   | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|---|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| UATI en cours à l'ouverture de la période | <b>735 587</b>         | 888 056     | <b>799 345</b>         | 894 272     |
| Attribution                               | <b>13 489</b>          | 20 998      | <b>214 526</b>         | 350 685     |
| Réinvestissement                          | <b>5 181</b>           | 7 472       | <b>7 730</b>           | 11 994      |
| Règlement                                 | <b>(26 410)</b>        | (49 244)    | <b>(271 894)</b>       | (328 617)   |
| Renonciation                              | <b>(10 885)</b>        | (38 058)    | <b>(32 745)</b>        | (99 110)    |
| UATI en cours à la clôture de la période  | <b>716 962</b>         | 829 224     | <b>716 962</b>         | 829 224     |

La juste valeur des UATI de Loblaw attribuées au troisième trimestre de 2022 s'établissait à 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021). La juste valeur des UATI de Loblaw attribuées pour l'exercice à ce jour s'établissait à 22 millions de dollars (23 millions de dollars en 2021).

**RÉGIMES D'UNITÉS D' ACTIONS AU RENDEMENT** L'activité des régimes d'UAR de GWL se résume comme suit :

| (nombre d'attributions)                  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| UAR en cours à l'ouverture de la période | <b>142 141</b>         | 182 041     | <b>183 841</b>         | 151 058     |
| Attribution                              | <b>665</b>             | 119         | <b>28 131</b>          | 58 335      |
| Réinvestissement                         | <b>1 277</b>           | 1 681       | <b>2 576</b>           | 3 455       |
| Règlement                                | –                      | –           | <b>(70 457)</b>        | (23 606)    |
| Renonciation                             | –                      | –           | <b>(8)</b>             | (5 401)     |
| UAR en cours à la clôture de la période  | <b>144 083</b>         | 183 841     | <b>144 083</b>         | 183 841     |

La juste valeur des UAR de GWL attribuées au troisième trimestre de 2022 était négligeable (juste valeur négligeable en 2021). La juste valeur des UAR de GWL attribuées pour l'exercice à ce jour s'est établie à 4 millions de dollars (6 millions de dollars en 2021).

L'activité des régimes d'UAR de Loblaw se résume comme suit :

| (nombre d'attributions)                  | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| UAR en cours à l'ouverture de la période | <b>601 853</b>         | 654 532     | <b>616 417</b>         | 666 400     |
| Attribution                              | <b>51 613</b>          | 3 251       | <b>294 179</b>         | 272 862     |
| Réinvestissement                         | <b>4 450</b>           | 5 586       | <b>6 427</b>           | 8 974       |
| Règlement                                | <b>(6 570)</b>         | (6 460)     | <b>(249 439)</b>       | (224 215)   |
| Renonciation                             | <b>(6 358)</b>         | (24 003)    | <b>(22 596)</b>        | (91 115)    |
| UAR en cours à la clôture de la période  | <b>644 988</b>         | 632 906     | <b>644 988</b>         | 632 906     |

La juste valeur des UAR de Loblaw attribuées au troisième trimestre de 2022 s'est établie à 6 millions de dollars (juste valeur négligeable en 2021). La juste valeur des UAR de Loblaw attribuées pour l'exercice à ce jour s'est établie à 24 millions de dollars (17 millions de dollars en 2021).

**RÈGLEMENT DES ATTRIBUTIONS À MÊME LES ACTIONS DÉTENUES EN FIDUCIE** Le tableau suivant présente un résumé du règlement des UATI et des UAR de GWL à même les actions détenues en fiducie pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (nombre d'attributions)                      | 16 semaines closes les |             | 40 semaines closes les |             |
|--|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 |
| Règlement                                    | <b>2 500</b>           | 158         | <b>79 343</b>          | 75 172      |
| Attributions libérées des fiducies (note 18) | <b>2 500</b>           | 158         | <b>79 343</b>          | 73 584      |

Au troisième trimestre de 2022, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation négligeable (augmentation négligeable en 2021) des résultats non distribués et à une augmentation négligeable (augmentation négligeable en 2021) du capital social. Pour l'exercice à ce jour, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation de 7 millions de dollars (6 millions de dollars en 2021) des résultats non distribués et à une augmentation de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2021) du capital social.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 22. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022 |          |          |        | Aux<br>9 oct. 2021 <sup>i)</sup> |          |          |        | 31 déc. 2021 <sup>i)</sup> |          |          |        |
|--|-------------|----------|----------|--------|----------------------------------|----------|----------|--------|----------------------------|----------|----------|--------|
|  | Niveau 1    | Niveau 2 | Niveau 3 | Total  | Niveau 1                         | Niveau 2 | Niveau 3 | Total  | Niveau 1                   | Niveau 2 | Niveau 3 | Total  |
| <b>Actifs financiers</b>   |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Coût amorti :  |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Certains autres actifs <sup>ii)</sup>                              | – \$        | – \$     | 303 \$   | 303 \$ | – \$                             | – \$     | 88 \$    | 88 \$  | – \$                       | – \$     | 89 \$    | 89 \$  |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Certains placements à long terme et autres actifs <sup>ii)</sup>   | 221         | –        | –        | 221    | 116                              | –        | –        | 116    | 96                         | –        | –        | 96     |
| Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs   | –           | 5        | –        | 5      | –                                | 1        | –        | 1      | –                          | 1        | –        | 1      |
| Juste valeur par le biais du résultat net :                        |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Dépôts de garantie   | 286         | –        | –        | 286    | 74                               | –        | –        | 74     | 75                         | –        | –        | 75     |
| Certains placements à long terme et autres actifs <sup>ii)</sup>   | 323         | 18       | 212      | 553    | –                                | 20       | 116      | 136    | –                          | 20       | 119      | 139    |
| Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs   | 7           | 34       | –        | 41     | 10                               | 2        | 1        | 13     | 3                          | 5        | –        | 8      |
| Dérivés inclus dans les autres actifs                              | –           | –        | –        | –      | –                                | 126      | –        | 126    | –                          | –        | –        | –      |
| <b>Passifs financiers</b>  |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Coût amorti :  |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Dette à long terme   | –           | 8 377    | 5 903    | 14 280 | –                                | 8 832    | 6 586    | 15 418 | –                          | 8 643    | 6 527    | 15 170 |
| Certains autres passifs <sup>ii)</sup>                             | –           | –        | 673      | 673    | –                                | –        | 667      | 667    | –                          | –        | 668      | 668    |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs             | –           | 13       | –        | 13     | –                                | –        | –        | –      | –                          | 1        | –        | 1      |
| Juste valeur par le biais du résultat net :                        |             |          |          |        |                                  |          |          |        |                            |          |          |        |
| Passif lié aux parts de fiducie                                    | 3 450       | –        | –        | 3 450  | 4 086                            | –        | –        | 4 086  | 4 209                      | –        | –        | 4 209  |
| Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs             | –           | –        | 7        | 7      | –                                | 5        | –        | 5      | –                          | 2        | 1        | 3      |

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.  
 ii) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés sous le poste « Autres actifs » et « Autres passifs », respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un profit de 5 millions de dollars (néant en 2021) et un profit de 5 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti ont été comptabilisés dans le résultat d'exploitation. De plus, au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un profit net de 232 millions de dollars (perte nette de 117 millions de dollars en 2021) et un profit net de 584 millions de dollars (perte nette de 650 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie** À la clôture du troisième trimestre de 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie de la société s'élevaient à 2 940 millions de dollars (2 720 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 3 938 millions de dollars au 31 décembre 2021), incluant 117 millions de dollars américains (122 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 221 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Afin de tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le placement net en dollars américains de la société dans des établissements à l'étranger, un profit de 1 million de dollars (profit de 3 millions de dollars en 2021) et un profit de 4 millions de dollars (perte de 19 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour.

**Dérivés incorporés** Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande de Loblaw qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée entraînerait une augmentation (diminution) importante de la juste valeur.

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, une perte de 3 millions de dollars (perte de 1 million de dollars en 2021) et une perte de 6 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2021) attribuables à ces dérivés ont été comptabilisées dans le résultat d'exploitation. De plus, au 8 octobre 2022, un passif correspondant de 7 millions de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs (actif de 1 million de dollars inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs au 9 octobre 2021 et passif de 1 million de dollars inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 31 décembre 2021). Au 8 octobre 2022, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié(e) à la juste valeur de 1 million de dollars.

**Placement dans des titres immobiliers** Les parts de catégorie B d'Allied sont comptabilisées à leur juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied, et elles sont incluses au poste « Certains placements à long terme et autres actifs » du tableau ci-dessus. À la clôture du troisième trimestre de 2022, Propriétés de Choix détenait 11 809 145 parts de catégorie B d'Allied d'une juste valeur de 323 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 69 millions de dollars (néant en 2021) et une perte liée à la juste valeur de 228 millions de dollars (néant en 2021) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives (voir la note 13).

**Passif lié aux parts de fiducie** Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un profit lié à la juste valeur de 277 millions de dollars (perte de 52 millions de dollars en 2021) et un profit lié à la juste valeur de 760 millions de dollars (perte de 479 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 6).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

**Autres dérivés** La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées au bilan consolidé et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux activités poursuivies au titre des autres dérivés de la société :

8 oct. 2022

| (en millions de dollars)   | 16 semaines closes le                  |  |  | 40 semaines closes le  |  |
|--|--|--|--|--|--|
|  | Juste valeur des actifs (passifs) nets | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation |
| <b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>                                    |  |  |  |  |  |
| Contrats de change à terme <sup>i)</sup>   | (10) \$                                | 9 \$   | 1 \$   | 1 \$   | 1 \$   |
| Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>  | –                                      | 1  | (1)  | 17   | (4)  |
| Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>  | 15                                     | (2)  | 2  | 12   | 2  |
| <b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>                          | <b>5 \$</b>                            | <b>8 \$</b>  | <b>2 \$</b>  | <b>30 \$</b>   | <b>(1) \$</b>  |
| <b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>           |  |  |  |  |  |
| Contrats de change et autres contrats à terme  | 21 \$                                  | – \$   | 22 \$  | – \$   | 37 \$  |
| Autres dérivés non financiers  | 7                                      | –  | 5  | –  | 20   |
| <b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b> | <b>28 \$</b>                           | <b>– \$</b>  | <b>27 \$</b>   | <b>– \$</b>  | <b>57 \$</b>   |
| <b>Total des dérivés</b>   | <b>33 \$</b>                           | <b>8 \$</b>  | <b>29 \$</b>   | <b>30 \$</b>   | <b>56 \$</b>   |

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Au premier trimestre de 2022, Loblaw a conclu des contrats de change à terme, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (voir la note 10). Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 250 millions de dollars d'*Eagle* émis au cours du troisième trimestre de 2022. Loblaw a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 8 millions de dollars dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 159 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs.

Au premier trimestre de 2022, Loblaw a conclu de contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations corporelles fluctuent en raison des variations des cours de change. Loblaw a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

| (en millions de dollars)   | 16 semaines closes le                        |  |  | 40 semaines closes le  |   |
|--|--|--|--|--|---|
|  | Juste valeur<br>des actifs<br>(passifs) nets | Profit (perte)<br>comptabilisé(e)<br>dans les autres<br>éléments du<br>résultat global | Profit (perte)<br>comptabilisé(e)<br>) dans le<br>résultat<br>d'exploitation | Profit (perte)<br>comptabilisé(e)<br>dans les autres<br>éléments du<br>résultat global | Profit (perte)<br>comptabilisé(e)<br>dans le résultat<br>d'exploitation |
| <b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>                                    |  |  |  |  |   |
| Contrats de change à terme <sup>i)</sup>   | – \$   | – \$   | – \$   | – \$   | (1) \$  |
| Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>  | –  | 2  | (2)  | 5  | (5)   |
| Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>  | (1)  | (1)  | –  | 3  | –   |
| <b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>                          | <b>(1) \$</b>                                | <b>1 \$</b>  | <b>(2) \$</b>  | <b>8 \$</b>  | <b>(6) \$</b>   |
| <b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>           |  |  |  |  |   |
| Contrats de change et autres contrats à terme  | (1) \$                                       | – \$   | 2 \$   | – \$   | (4) \$  |
| Autres dérivés non financiers  | 10   | –  | 7  | –  | 19  |
| <b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b> | <b>9 \$</b>                                  | <b>– \$</b>  | <b>9 \$</b>  | <b>– \$</b>  | <b>15 \$</b>  |
| <b>Total des dérivés</b>   | <b>8 \$</b>                                  | <b>1 \$</b>  | <b>7 \$</b>  | <b>8 \$</b>  | <b>9 \$</b>   |

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 111 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou les autres passifs.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 23. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur les régimes de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2022 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Au deuxième trimestre de 2021, le recours intenté contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes

directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes qui a été intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donnait pas les résultats escomptés.

**DISPOSITIONS D'INDEMNISATION** De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 24. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société ainsi que de toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA<sup>ii)</sup> et du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>ii)</sup>. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

| (en millions de dollars)   | 16 semaines closes les |                     |                          |                  |                  |                     |                          |                  |
|--|------------------------|---------------------|--------------------------|------------------|------------------|---------------------|--------------------------|------------------|
|  | 8 oct. 2022            |                     |                          |                  | 9 oct. 2021      |                     |                          |                  |
|  | Loblaw                 | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total            | Loblaw           | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total            |
| <b>Produits</b>  | <b>17 388 \$</b>       | <b>309 \$</b>       | <b>(177) \$</b>          | <b>17 520 \$</b> | <b>16 050 \$</b> | <b>316 \$</b>       | <b>(174) \$</b>          | <b>16 192 \$</b> |
| Résultat d'exploitation  | <b>989 \$</b>          | <b>501 \$</b>       | <b>(16) \$</b>           | <b>1 474 \$</b>  | <b>861 \$</b>    | <b>276 \$</b>       | <b>(12) \$</b>           | <b>1 125 \$</b>  |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 217                    | (447)               | 243                      | 13               | 203              | 113                 | 96                       | 412              |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies</b>          | <b>772 \$</b>          | <b>948 \$</b>       | <b>(259) \$</b>          | <b>1 461 \$</b>  | <b>658 \$</b>    | <b>163 \$</b>       | <b>(108) \$</b>          | <b>713 \$</b>    |
| <b>Résultat d'exploitation</b>   | <b>989 \$</b>          | <b>501 \$</b>       | <b>(16) \$</b>           | <b>1 474 \$</b>  | <b>861 \$</b>    | <b>276 \$</b>       | <b>(12) \$</b>           | <b>1 125 \$</b>  |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                    | 864                    | –                   | (135)                    | 729              | 817              | 1                   | (114)                    | 704              |
| Éléments d'ajustement <sup>i)</sup>  | (9)                    | (278)               | 35                       | (252)            | (6)              | (51)                | 8                        | (49)             |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>i)</sup>  | <b>1 844 \$</b>        | <b>223 \$</b>       | <b>(116) \$</b>          | <b>1 951 \$</b>  | <b>1 672 \$</b>  | <b>226 \$</b>       | <b>(118) \$</b>          | <b>1 780 \$</b>  |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>ii)</sup>     | 713                    | –                   | (135)                    | 578              | 662              | 1                   | (114)                    | 549              |
| <b>Montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>i)</sup></b>                      | <b>1 131 \$</b>        | <b>223 \$</b>       | <b>19 \$</b>             | <b>1 373 \$</b>  | <b>1 010 \$</b>  | <b>225 \$</b>       | <b>(4) \$</b>            | <b>1 231 \$</b>  |

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA<sup>i)</sup> et le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>i)</sup>. La direction utilise ces mesures à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur sur le plan de l'exploitation.
- ii) Ne tient pas compte d'un amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

## 40 semaines closes les

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022      |                     |                          |                  | 9 oct. 2021      |                     |                          |                  |
|--|------------------|---------------------|--------------------------|------------------|------------------|---------------------|--------------------------|------------------|
|  | Loblaw           | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total            | Loblaw           | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total            |
| <b>Produits</b>  | <b>42 497 \$</b> | <b>950 \$</b>       | <b>(541) \$</b>          | <b>42 906 \$</b> | <b>40 413 \$</b> | <b>967 \$</b>       | <b>(534) \$</b>          | <b>40 846 \$</b> |
| Résultat d'exploitation  | <b>2 465 \$</b>  | <b>679 \$</b>       | <b>145 \$</b>            | <b>3 289 \$</b>  | <b>2 226 \$</b>  | <b>1 064 \$</b>     | <b>(272) \$</b>          | <b>3 018 \$</b>  |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 511              | (644)               | 130                      | (3)              | 524              | 878                 | 58                       | 1 460            |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies</b>          | <b>1 954 \$</b>  | <b>1 323 \$</b>     | <b>15 \$</b>             | <b>3 292 \$</b>  | <b>1 702 \$</b>  | <b>186 \$</b>       | <b>(330) \$</b>          | <b>1 558 \$</b>  |
| <b>Résultat d'exploitation</b>   | <b>2 465 \$</b>  | <b>679 \$</b>       | <b>145 \$</b>            | <b>3 289 \$</b>  | <b>2 226 \$</b>  | <b>1 064 \$</b>     | <b>(272) \$</b>          | <b>3 018 \$</b>  |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                    | 2 128            | 2                   | (300)                    | 1 830            | 2 041            | 3                   | (274)                    | 1 770            |
| Éléments d'ajustement <sup>i)</sup>  | 89               | (7)                 | (240)                    | (158)            | (10)             | (393)               | 157                      | (246)            |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>i)</sup>  | <b>4 682 \$</b>  | <b>674 \$</b>       | <b>(395) \$</b>          | <b>4 961 \$</b>  | <b>4 257 \$</b>  | <b>674 \$</b>       | <b>(389) \$</b>          | <b>4 542 \$</b>  |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>ii)</sup>     | 1 746            | 2                   | (300)                    | 1 448            | 1 652            | 3                   | (274)                    | 1 381            |
| <b>Montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>i)</sup></b>                      | <b>2 936 \$</b>  | <b>672 \$</b>       | <b>(95) \$</b>           | <b>3 513 \$</b>  | <b>2 605 \$</b>  | <b>671 \$</b>       | <b>(115) \$</b>          | <b>3 161 \$</b>  |

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA<sup>i)</sup> et le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>i)</sup>. La direction utilise ces mesures à l'interne à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur sur le plan de l'exploitation.
- ii) Ne tient pas compte d'un amortissement de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

| (en millions de dollars)   | 16 semaines closes les |                         |   |                           |                         |   |
|--|------------------------|-------------------------|---|---------------------------|-------------------------|---|
|  | 8 oct. 2022            |                         |   | 9 oct. 2021 <sup>i)</sup> |                         |   |
|  | Produits               | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | Produits                  | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières |
| Élimination de contrats de location internes   | (125) \$               | 19 \$                   | (36) \$   | (127) \$                  | 20 \$                   | (35) \$   |
| Élimination du recouvrement de coûts   | (52)                   | –                       | –   | (47)                      | –                       | –   |
| Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût | –                      | 12                      | –   | –                         | (9)                     | –   |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | –                      | (34)                    | (3)   | –                         | (10)                    | –   |
| Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix  | –                      | –                       | 578   | –                         | –                       | 16  |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie   | –                      | –                       | (277)   | –                         | –                       | 52  |
| Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL   | –                      | –                       | (73)  | –                         | –                       | (74)  |
| Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL  | –                      | –                       | 51  | –                         | –                       | 52  |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw  | –                      | –                       | –   | –                         | –                       | 73  |
| Autres   | –                      | (13)                    | 3   | –                         | (13)                    | 12  |
| <b>Total</b>   | <b>(177) \$</b>        | <b>(16) \$</b>          | <b>243 \$</b>   | <b>(174) \$</b>           | <b>(12) \$</b>          | <b>96 \$</b>  |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

| (en millions de dollars)   | 40 semaines closes les |                         |   |                           |                         |   |
|--|------------------------|-------------------------|---|---------------------------|-------------------------|---|
|  | 8 oct. 2022            |                         |   | 9 oct. 2021 <sup>i)</sup> |                         |   |
|  | Produits               | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | Produits                  | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières |
| Élimination de contrats de location internes   | (378) \$               | (54) \$                 | (81) \$   | (382) \$                  | (55) \$                 | (85) \$   |
| Élimination du recouvrement de coûts   | (163)                  | –                       | –   | (152)                     | –                       | –   |
| Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût | –                      | (10)                    | –   | –                         | (33)                    | –   |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement   | –                      | 262                     | (5)   | –                         | (157)                   | –   |
| Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix  | –                      | –                       | 1 029   | –                         | –                       | (491)   |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie   | –                      | –                       | (760)   | –                         | –                       | 479   |
| Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL   | –                      | –                       | (220)   | –                         | –                       | (220)   |
| Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL  | –                      | –                       | 154   | –                         | –                       | 154   |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw  | –                      | –                       | –   | –                         | –                       | 184   |
| Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix comptabilisé par Loblaw  | –                      | (19)                    | –   | –                         | –                       | –   |
| Autres   | –                      | (34)                    | 13  | –                         | (27)                    | 37  |
| <b>Total</b>   | <b>(541) \$</b>        | <b>145 \$</b>           | <b>130 \$</b>   | <b>(534) \$</b>           | <b>(272) \$</b>         | <b>58 \$</b>  |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

| (en millions de dollars)   | 8 oct. 2022      | Aux                       |                            |
|--|------------------|---------------------------|----------------------------|
|  |                  | 9 oct. 2021 <sup>i)</sup> | 31 déc. 2021 <sup>i)</sup> |
| <b>Total des actifs</b>  |                  |                           |                            |
| Loblaw   | 37 695 \$        | 35 958 \$                 | 36 614 \$                  |
| Propriétés de Choix  | 16 446           | 16 164                    | 16 173                     |
| Autres et intersectoriel   | (5 823)          | (6 880)                   | (5 704)                    |
| Actifs détenus en vue de la vente liés aux activités abandonnées | –                | 1 853                     | –                          |
| <b>Chiffres consolidés</b>                                       | <b>48 318 \$</b> | <b>47 095 \$</b>          | <b>47 083 \$</b>           |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

| (en millions de dollars)  | 16 semaines closes les |               | 40 semaines closes les |               |
|---|------------------------|---------------|------------------------|---------------|
|   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021   | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021   |
| <b>Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles</b> |                        |               |                        |               |
| Loblaw <sup>j)</sup>  | 432 \$                 | 330 \$        | 920 \$                 | 791 \$        |
| Propriétés de Choix   | 92                     | 63            | 172                    | 101           |
| Autres et intersectoriel  | –                      | –             | 1                      | 2             |
| Activités abandonnées   | –                      | 37            | –                      | 76            |
| <b>Chiffres consolidés</b>  | <b>524 \$</b>          | <b>430 \$</b> | <b>1 093 \$</b>        | <b>970 \$</b> |

i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles de Loblaw liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprenaient des paiements anticipés de néant au troisième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Note 25. Transactions entre parties liées

**FONDS DE CAPITAL DE RISQUE** En 2020, GWL, Loblaw et une filiale entièrement détenue par Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue par Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque I. À ce jour, la société a investi 45 millions de dollars dans le fonds de capital de risque I, dont 8 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2022 (4 millions de dollars en 2021) et 13 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (16 millions de dollars en 2021), investissement qui a été comptabilisé dans les autres actifs.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. Loblaw détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans. Aucun montant n'a été investi au cours du troisième trimestre de 2022.

**TRANSACTION ENTRE LOBLAW ET PROPRIÉTÉS DE CHOIX** Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a annoncé son intention de construire une installation industrielle sur une partie d'un terrain situé à East Gwillimbury, en Ontario. Loblaw prévoit mettre en service l'installation industrielle au cours du premier trimestre de 2024. Pour la première phase d'aménagement, Loblaw a conclu un bail foncier d'une durée de 25 ans avec une coentreprise dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation véritable. Le bail foncier prévoit une période de 15 mois sans loyer. Loblaw a pris possession du terrain le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et, par conséquent, a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative de 120 millions de dollars.

# Sommaire financier<sup>i)</sup>

La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

| Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates<br>(en millions de dollars, sauf indication contraire)   | 16 semaines closes les |                            |
|--|------------------------|----------------------------|
|  | 8 oct. 2022            | 9 oct. 2021 <sup>ii)</sup> |
| <b>Résultats d'exploitation consolidés</b>   |                        |                            |
| Produits   | 17 520 \$              | 16 192 \$                  |
| Résultat d'exploitation  | 1 474                  | 1 125                      |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>  | 1 951                  | 1 780                      |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>iv)</sup>   | 729                    | 704                        |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières  | 13                     | 412                        |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>iii)</sup>   | 290                    | 287                        |
| Impôt sur le résultat  | 276                    | 200                        |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>iii)</sup>  | 283                    | 252                        |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies   | 1 185                  | 513                        |
| Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies   | 903                    | 252                        |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies  | 889                    | 238                        |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>iii)</sup> lié aux activités poursuivies                                    | 453                    | 365                        |
| <b>Situation financière et flux de trésorerie consolidés</b>   |                        |                            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie  | 2 940 \$               | 2 720 \$                   |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation <sup>v)</sup>  | 1 578                  | 1 339                      |
| Dépenses d'investissement <sup>v)</sup>  | 524                    | 430                        |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>iii)</sup>   | 565                    | 478                        |
| Total de la dette, compte tenu des obligations locatives   | 21 280                 | 20 459                     |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société   | 7 407                  | 6 950                      |
| Total des capitaux propres   | 13 715                 | 12 900                     |
| <b>Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)</b>  |                        |                            |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies  | 6,14 \$                | 1,58 \$                    |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies <sup>iii)</sup>  | 3,12                   | 2,43                       |
| <b>Mesures et ratios financiers consolidés</b>   |                        |                            |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>iii)</sup> (en pourcentage)   | 11,1                   | 11,0                       |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>iii)</sup> sur une base annuelle (en pourcentage) | 22,2                   | 17,5                       |
| Montant ajusté du rendement du capital <sup>iii)</sup> sur une base annuelle (en pourcentage)  | 13,2                   | 12,0                       |
| <b>Secteurs d'exploitation à présenter</b>   |                        |                            |
| Loblav   |                        |                            |
| Produits   | 17 388 \$              | 16 050 \$                  |
| Résultat d'exploitation  | 989                    | 861                        |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>  | 1 844                  | 1 672                      |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>iii)</sup> (en pourcentage)   | 10,6                   | 10,4                       |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>iv)</sup>   | 864                    | 817                        |
| Propriétés de Choix  |                        |                            |
| Produits   | 309 \$                 | 316 \$                     |
| (Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières   | (447)                  | 113                        |
| Bénéfice net   | 948                    | 163                        |
| Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>iii)</sup>   | 173                    | 173                        |

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 de la société, à la page 192.

ii) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

iii) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion du troisième trimestre de la société.

iv) Aux fins du calcul du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) comptabilisée par Loblav relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

v) Tient compte des activités abandonnées.

# Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement le secteur de l'alimentation au détail et le secteur des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

## Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.  
100, avenue University  
Toronto, Canada  
M5J 2Y1

Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-800-564-6253  
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555  
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330  
Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

## Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à [investor@weston.ca](mailto:investor@weston.ca).

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Cet appel sera archivé sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à [loblaw.ca](http://loblaw.ca). Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse [choicereit.ca](http://choicereit.ca).

This report is available in English.

**GEORGE WESTON LIMITÉE**

22, av. St. Clair Est  
Toronto (Ontario)  
M4T 2S5

Tél : 416-922-2500  
[www.weston.ca](http://www.weston.ca)

